

## ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL VOREPPE





## EDITO

Le patrimoine bâti est une formidable richesse de Chartreuse. Il est gardien de la mémoire collective de notre territoire et de son histoire et est, à ce titre, créateur de lien social entre les habitants du massif.

Sous l'impulsion de Roger Caracache (†), alors vice-président en charge du dossier, et avec tous les élus du Parc naturel régional de Chartreuse, nous avons ainsi souhaité entreprendre une vaste opération d'inventaire du patrimoine bâti avec l'accompagnement scientifique des Conservations du patrimoine des départements de l'Isère et de la Savoie.

Notre objectif est simple mais fondamental pour l'avenir de notre territoire : évaluer les ressources, les caractéristiques et l'état de notre patrimoine dans sa diversité, qu'il soit rural, religieux, industriel, public... Ceci afin de constituer un outil qui soit à disposition des collectivités locales, associations et particuliers du massif, pour les aider à construire leur politique patrimoniale. La connaissance et la sauvegarde du patrimoine étant aussi un enjeu majeur pour la préservation des paysages, un état des lieux de ce patrimoine doit notamment favoriser sa prise en compte dans les documents d'urbanisme.

Le patrimoine peut également être source de développement économique local s'il est mis en valeur, et ceci à plusieurs titres : par la mobilisation des corps de métiers du bâtiment, aux compétences spécifiques, mais aussi parce que nous savons aujourd'hui que les territoires de moyenne montagne comme le nôtre doivent diversifier leur offre touristique pour maintenir une activité en bonne santé. Or, il existe un véritable engouement pour un tourisme culturel et la Chartreuse possède tous les atouts dans ce domaine pour attirer ces visiteurs.

C'est pourquoi je souhaite que ce travail vive, par l'action du Parc (valorisation touristique, bornes 3D...), mais aussi et surtout qu'il soit approprié par l'action de chacun sur le territoire : habitants, communes, associations, scolaires, acteurs de la vie locale...

La Présidente du Parc

Eliane GIRAUD

## AVANT-PROPOS

C'est avec un plaisir renouvelé que le service du Patrimoine Culturel du Conseil Général de l'Isère s'associe à la présentation des résultats de cette nouvelle étape du recensement du patrimoine de Chartreuse, initié en septembre 2003. Déjà souhaitée il y a plus de dix ans lors de la préfiguration du Parc, cette opération menée avec persévérance dévoile un des plus attachants territoires du département, dans toute sa richesse et sa diversité.

Il s'agit d'une démarche pionnière en Rhône-Alpes, réaffirmée par la nouvelle charte établie pour 2008-2019 à travers l'objectif de valorisation et de protection des patrimoines. Mener un pareil « état des lieux », toutes périodes et tous thèmes confondus, s'inscrit pleinement dans les missions d'un parc mais n'a pas pour autant été systématiquement et précocement initié.

Connaître c'est déjà protéger, et cela est particulièrement vrai pour le patrimoine en milieu rural où d'innombrables ensembles, édifices et objets composent un cadre de vie particulièrement riche et... fragile. Le Parc de Chartreuse l'a compris qui, avant d'entreprendre des opérations de restauration ou de mise en valeur, avant de définir sa politique patrimoniale, a lancé cette démarche de connaissance.

En dix ans, cette initiative a couvert successivement cinq grands secteurs étendus à la fois sur l'Isère et la Savoie : Balcon sud, Chartreuse-Guiers, Mont-Beauvoir, vallée des Entremonts et Petites Roches. Les résultats qui nous sont présentés aujourd'hui concernent cette fois le versant voironnais, au-travers des communes mitoyennes de Voissant, Merlas, Saint-Aupre, Saint-Etienne-de-Crossey, Coublevie, Saint-Julien-de-Raz, La Buisse, Pommiers-la-Placette et Voreppe. Cette réalisation a mobilisé, comme sur les secteurs précédents, deux chargées de mission du Parc, Christine Penon et Emmanuelle Vin. Au sein du service du Patrimoine Culturel du Conseil général de l'Isère, Aude Jonquières, architecte, Pierre-Yves Carron, dessinateur, et Ghislaine Girard, chargée de documentation, ont apporté une nouvelle fois ponctuellement leur soutien.

Rappelons que l'objectif de ce travail n'est pas de constituer un savoir historique exhaustif sur le territoire, entreprise qui requiert d'autres compétences et d'autres méthodes, mais plutôt, partant de la réalité d'aujourd'hui, de quadriller et visiter le territoire de chaque commune afin d'identifier, repérer, enregistrer les principaux témoignages, vestiges et bâtiments laissés au cours des siècles par les hommes qui ont vécu et travaillé là. Des carrières du Ratz aux églises romanes en passant par la Résistance, les exploitations agricoles ou l'ancien grand séminaire, c'est un peu de la vie des habitants de ce territoire de Chartreuse qui, par petites touches, se dessine dans ces rapports d'étude. Quelle que soit la qualité de ce travail, son intérêt réside

surtout dans l'utilisation qui saura en être faite afin que chacun – élu, association, habitant – en tire le meilleur parti. En effet, cette base de connaissance ne trouvera sa justification pleine et entière qu'en étant le point de départ d'actions en matière d'urbanisme, de protection, de restauration, d'animation et de valorisation. Les dépliants de présentation du patrimoine de Chartreuse réalisés sur les premiers secteurs constituent un premier outil de valorisation de ce travail, lequel trouve aussi une riche application dans le domaine de l'animation scolaire. Au moment où se mettent en place les PLU (plans locaux d'urbanisme) et les AVAP (aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine), cet inventaire est également un outil précieux pour les conseils municipaux et les bureaux d'étude en charge de l'élaboration de ces documents.

Autre destinataire évident de ces données, la population locale, vers laquelle une politique d'animation et de communication pourrait être mise en place. Les moyens ne manquent pas pour partager ces résultats avec le public le plus large, que ce soit par l'édition d'ouvrages attractifs bien documentés et illustrés, par la réalisation de cartes avec des itinéraires thématiques, de dépliants, de panneaux explicatifs sur les sites les plus marquants. On peut aussi imaginer un outil multimédia avec la mise en place de bornes dans les lieux recevant du public ou l'édition de cédéroms... Ce que le Parc naturel régional de Chartreuse a déjà fait sur d'autres secteurs avec une grande efficacité et que certaines associations locales portent également avec dynamisme.

C'est seulement par la réussite de cette mobilisation autour de cette opération que ce travail prendra tout son sens et que le patrimoine trouvera naturellement sa place au cœur des questions fondamentales qui se posent aujourd'hui – et particulièrement en Chartreuse – dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement durable : comment forger une identité régionale, comment préserver la qualité des paysages et du cadre de vie alors que la pression foncière ne cesse d'augmenter, comment miser sur un développement culturel et touristique de qualité, enfin comment transmettre et pérenniser le patrimoine dont nous avons hérité ?

Anne Cayol-Gerin

Responsable du service Patrimoine Culturel

# METHODOLOGIE

La démarche suivie pour établir cet état des lieux du patrimoine s'appuie sur une méthode définie en concertation avec les Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de la Savoie et mise en œuvre par deux chargées de mission du Parc naturel régional de Chartreuse qualifiées en histoire de l'art et en architecture.

Une première étape de recherche documentaire et bibliographique est réalisée auprès des Conservations départementales du patrimoine de l'Isère et de Savoie, dans les fonds iconographiques du Musée Dauphinois et du Musée Savoisien, ainsi qu'aux Archives Départementales (N.B : les recherches aux archives sont limitées à la récolte de cartes anciennes, cette étude n'ayant pas pour objectif d'être exhaustive).

La deuxième étape s'effectue sur le terrain.

Le document de référence est alors le cadastre actuel, fourni par les mairies. Il indique les parcelles bâties sur chaque commune. Celles-ci font toutes l'objet d'une visite (si les conditions d'accès le permettent) lors de laquelle sont recensés les éléments patrimoniaux qui présentent un intérêt particulier (représentativité du patrimoine local, conservation remarquable, rareté, risque de disparition en raison du mauvais état sanitaire...). Les rencontres avec des personnes ressources et des propriétaires offrent ici de précieux renseignements sur leur histoire.

Le cadastre permet également de récolter les noms de lieux-dits d'implantation des bâtiments qui sont ensuite reportés sur la fiche descriptive (N.B : des différences sont à noter avec les noms de lieux-dits figurant sur la carte IGN).

L'étape finale est celle du traitement des données.

Un rapport est rédigé pour chaque commune. Il se compose d'une fiche par élément recensé, d'une synthèse et de cartes des principales unités architecturales que l'on retrouve sur chaque commune. Il est accompagné des références documentaires d'où sont issus les commentaires d'ordre historique (nous prenons uniquement en compte les sources vérifiables), d'une chronologie et d'un glossaire visant à faciliter la compréhension des fiches.

Il est important de noter que les datations (lorsqu'elles sont possibles) ne fournissent que des indications sur la période (le plus souvent sur le siècle) au vu des caractéristiques de l'élément ainsi que de l'analyse et de la comparaison des différents cadastres et plans. Nous appliquons ici un principe de prudence.



Le Chevalon depuis la plaine

## Territoire et paysage<sup>1</sup>

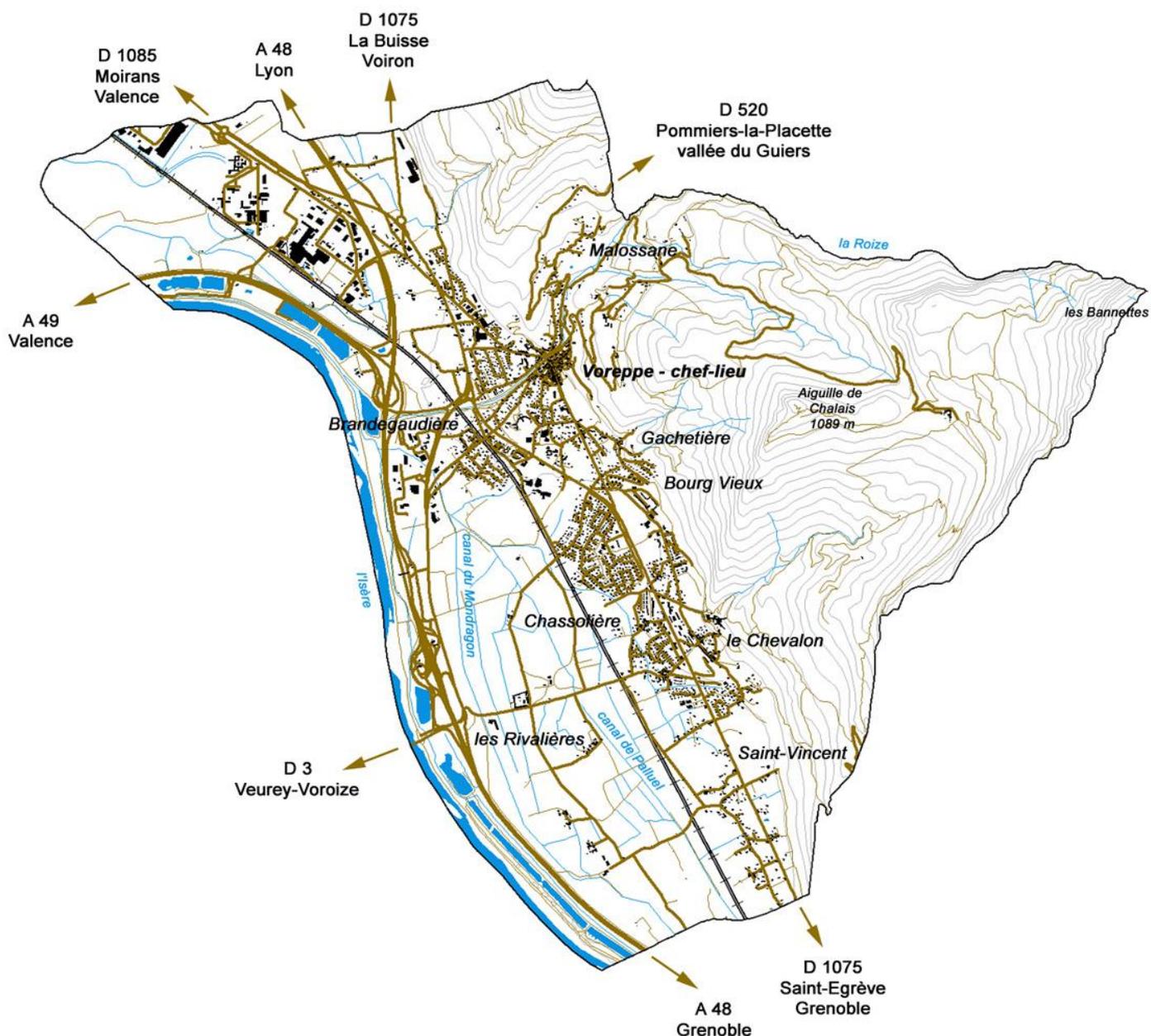
La commune de Voreppe est située sur le versant sud-ouest du massif de Chartreuse, à l'entrée aval de la cluse dite « de Voreppe », séparant le Vercors de la Chartreuse. De grande superficie (2864 hectares), elle est limitrophe des communes de La Buisse (nord), de Pommiers-la-Placette (nord-est), Mont-Saint-Martin (est), Fontanil-Cornillon (sud-est) ; les communes de Moirans, Saint-Jean-de-Moirans et Veurey-Voroize, hors du Parc naturel régional de Chartreuse, la bordent à l'ouest.

Etablie en rive droite de l'Isère, la commune de Voreppe présente un relief contrasté, offrant

des paysages de plaine et de montagne. L'amplitude des altitudes va de 185 mètres à environ 1700 mètres – les Bannettes. Ce facteur a été déterminant pour l'implantation humaine (voir *infra*, § L'implantation bâtie).

Son territoire est principalement arrosé par l'Isère, qui constitue la limite communale ouest, et la Roize, qui traverse le bourg (voir *infra*, § L'Isère et § Les gorges de la Roize). Les eaux de la Roize ont été utilisées à l'époque contemporaine – voire antérieurement – comme énergie hydraulique pour le fonctionnement d'artifices (moulin, battoir, taillanderie, scierie...). D'autres torrents parcourent également le territoire communal, notamment ceux du Malsouche, de Pissotte et de Gachetière, qui, en cas de crues, peuvent se révéler particulièrement capricieux.

<sup>1</sup> Pour avoir de plus amples informations sur la géologie de cette commune, consulter la page du site internet Geol-Alp : [http://www.geol-alp.com/chartreuse/6\\_localites\\_ch/voreppe.html](http://www.geol-alp.com/chartreuse/6_localites_ch/voreppe.html)



Carte schématique de la commune : relief, hydrographie, réseau viare, groupements d'habitat

Plusieurs secteurs de la commune présentant des éléments remarquables du patrimoine naturel ont été inventoriés en tant que Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)<sup>2</sup>. Une dizaine de zones humides<sup>3</sup>, situées principalement le long de

l'Isère, ont également été répertoriées par le Conservatoire d'espaces naturels Isère<sup>4</sup>. Autrefois jugées malsaines, les zones humides étaient souvent « assainies », comblées. Elles sont aujourd'hui reconnues comme des lieux patrimoniaux à préserver, des réservoirs de biodiversité aux fonctions hydrologiques importantes et à fort intérêt paysager.

<sup>2</sup> ZNIEFF de type 1 : Rocher de Bellevue – 38180002 ; Balmes de Voreppe – 38150003 ; Gorges de la Roize, de Gorboudière et du Réferon – 38180004 ; Montagne de la Grande Sure – 38150006 ; Rochers du Cuchet – 38180006 ; Rochers du Ratz – 38150011. Données issues du portail des données communales de la DREAL Rhône-Alpes : <http://www.rdbrmc-travaux.com/basedreal/resultat.php?insee=%2C38565>

<sup>3</sup> Zones humides de Caderousse (réf. 38VE1003), du Canal de la Vence (réf. 38GR0039), de Chassolière (réf. 38GR0041), de l'Île du Pont (réf. 38GR0040), de l'Île Magnin (réf. 38GR0042), du

Collecteur (réf. 38GR0043), du Petit Port (réf. 38VE1004), de l'Eterpa et des jardins (réf. 38FP0042), de Mayoussard (réf. 38FP0035) et de la tufière de la Roize 3 (réf. 38GC0015).

<sup>4</sup> Pour plus d'informations sur l'inventaire des zones humides de l'Isère engagé en 2006 par le Conservatoire d'espaces naturels Isère – ex AVENIR – consulter la page suivante : <http://avenir.38.free.fr/programmes-inventaire.html>

## L'implantation bâtie

L'homme s'est principalement fixé sur un axe nord-ouest / sud-est, conditionné par la topographie de la commune : à l'est, un relief escarpé, traversé par le vallon de Pommiers-la-Placette, et à l'ouest, l'Isère et sa plaine alluviale, particulièrement fertile et parfois inondable. Les espaces les plus favorables à l'habitat étaient donc les piémonts et le cône de déjection de la Roize.

Si le mode d'habitat groupé a longtemps été privilégié, quelques domaines agricoles et demeures ont néanmoins été édifiés à l'écart de groupements, au centre d'une grande propriété foncière. Au cours du 20<sup>ème</sup> s., et plus particulièrement ces dernières décennies, le territoire de Voreppe a été gagné par le phénomène d'étalement urbain, les hameaux anciens étant aujourd'hui « noyés » dans une même nappe urbanisée.

Le chef-lieu est établi au débouché de la route départementale 520a, reliant la cluse de l'Isère à la plaine du Guiers, sur le cône de déjection du torrent de la Roize, ancien et stabilisé. Les hameaux sont, quant à eux, desservis par un réseau d'axes aujourd'hui secondaires.

## La cluse de Voreppe<sup>5</sup>

La cluse de Voreppe, orientée nord-ouest / sud-est et longue de 11 km, sépare le massif de Chartreuse de celui du Vercors. Son creusement est ancien, puisqu'il existait déjà une rivière à son emplacement au Miocène. Les passages successifs du glacier de l'Isère au Quaternaire ont façonné, élargi et calibrée en U la cluse de l'Isère. Le fond de la vallée est depuis occupé par une plaine alluviale, traversée par l'Isère.

Ce couloir a de tout temps été une voie de communication privilégiée, qu'elle soit routière ou fluviale.

## L'Isère

L'Isère, aujourd'hui canalisée, ondule à travers la plaine alluviale. Jusqu'à son endiguement au 19<sup>ème</sup> s., ce cours d'eau était en tresses<sup>6</sup>. Ses multiples bras enserraient des îles, ce qui rendait la navigation particulièrement délicate. Ce tressage est illustré par la carte de Cassini.

<sup>5</sup>Pour plus de données géologiques, consulter la page du site internet Geol-Alp : [http://www.geol-alp.com/chartreuse/6\\_sites\\_ch/cluse\\_isere.html](http://www.geol-alp.com/chartreuse/6_sites_ch/cluse_isere.html)

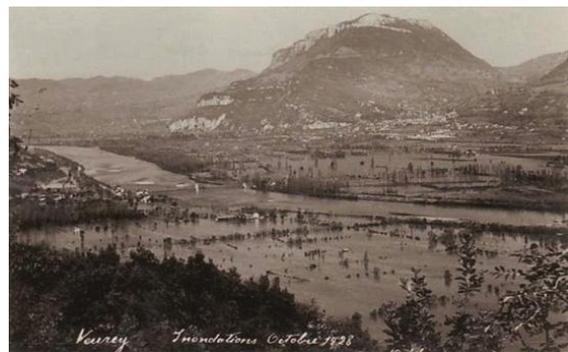
<sup>6</sup> Les rivières en tresses sont caractérisées par des chenaux multiples très mobiles dans l'espace et dans le temps, séparés par des bancs alluviaux ordinairement peu ou pas végétalisés, ou des îles de plus grandes dimensions.

La toponymie en conserve le souvenir sur la plupart des communes traversées par l'Isère. A Voreppe, on retrouve les noms de « l'Île Chartreux » (section cadastrale AB), « l'Île Chatagnon » (section AC), « l'Île du Pont » (section BM), « l'Île Gabourd » (sections BD et BM)...



Tressage de l'Isère au 18<sup>ème</sup> s. – extrait de la carte de Cassini / IGN

Rappelons la crue de l'Isère du 2 novembre 1859, qui a durement frappé toute la vallée, la transformant en un immense lac suite à la rupture des digues<sup>7</sup>. En aval de Grenoble et jusqu'à Voreppe, l'Isère se traça un nouveau lit.



Inondation de la cluse de Voreppe en 1928

<sup>7</sup> Crue bicentenaire particulièrement importante, qui a inondé toute la vallée, ainsi que Grenoble. Des épisodes de crues plus conséquents, connus par des documents d'archive, ont marqué les périodes moderne et contemporaine – du 16<sup>ème</sup> s. au 19<sup>ème</sup> s. (1651, 1733 ...). Pour plus de données historiques, consulter les pages du site internet du Symbhi : <http://www.symbhi.fr/10052-hier-les-crues-historiques.htm> et <http://www.symbhi.fr/10053-la-crue-du-2-novembre-1859.htm>

### Endiguement<sup>8</sup>

Afin de maîtriser les crues de la rivière et d'assainir ses abords, l'Etat sarde entreprit de 1830 à 1860 une longue campagne de travaux pour endiguer l'Isère. La France ne se lança qu'en 1859, suite à la grande crue du 2 novembre. Deux projets furent proposés par les ingénieurs des Ponts et Chaussées :

- le projet « Clunit », consistant à redresser le lit de l'Isère en coupant tous les méandres et à construire des digues insubmersibles,
- le projet « Gentil », préservant les méandres et prévoyant des digues submersibles pour permettre l'expansion des grandes crues.

Le projet élaboré par Clunit, aujourd'hui discuté par les spécialistes sur le plan hydrologique, fut finalement retenu. Jusqu'en 1870, l'endiguement de l'Isère, subventionné par l'Etat, fut entrepris par des syndicats de riverains, sous la conduite des Ponts et Chaussées.

L'endiguement quasi-total entraîna un exhaussement régulier du lit de la rivière : les sédiments jusqu'alors déposés dans la plaine alluviale, lors des crues, furent maintenus, par l'endiguement, dans le lit. Pour y remédier, des fossés de drainage furent creusés. Dans les années 1950 et jusqu'en 1972, des opérations de dragages ont été lancées pour limiter cet exhaussement du lit. Toutefois, l'endiguement de la rivière n'est pas le seul responsable des perturbations observées de nos jours. Les coupures de méandres réalisées dans les années 1960-1970 et les extractions de graviers et de sable ont également provoqué par endroits un enfouissement du lit. Les aménagements hydrauliques modifient le régime de la rivière, ce qui aggrave les problèmes d'inondations et déstabilise les berges et les digues.

### Navigation et traversée de l'Isère<sup>9</sup>

Jusqu'à l'endiguement de la rivière au 19<sup>ème</sup> s., la navigation sur l'Isère était extrêmement difficile et dangereuse, en raison de son tressage. Elle est cependant attestée au Moyen Age, notamment pour le transport du

vin, du bois utilisé pour la mâture..., et joua un rôle économique important jusqu'à la fin du 18<sup>ème</sup> s. L'Isère assurait, en effet, des débouchés dans le sud de la France. De multiples ports, aux aménagements sommaires, s'échelonnaient le long de la rivière. L'un d'eux était établi à Voreppe, dans le secteur ouest de Brandegaudière, hameau dans lequel habitaient quelques mariniers. A la fin du 19<sup>ème</sup> s., le développement du chemin de fer et de la route mit un terme à la navigation sur l'Isère.

Si le courant de la rivière était utilisé par les embarcations à la descente, la remonte s'effectuait par halage grâce à la force des bêtes.

La traversée de l'Isère, nécessaire à la circulation de l'homme et aux échanges économiques, fut facilitée par la mise en service de bacs, appelés « bacs à traile », qui utilisaient la force du courant, puis de ponts. Sur la carte de Cassini, un bac reliant Voreppe à Veurey est mentionné. Son abandon doit être contemporain de la construction du pont suspendu dit « de Veurey » en 1852 (voir *infra*, § Ponts et passerelles)<sup>10</sup>.

### Les canaux de la plaine

Au cours du 19<sup>ème</sup> s., des ruisseaux ont été rectifiés et canalisés dans la plaine et des fossés creusés, afin de permettre l'écoulement des eaux de ruissellement du bassin versant et de drainer les terres agricoles lors des crues de l'Isère. C'est le cas des canaux de Palluel ou Mondragon, qui sont également appelés « chantournes ». Des ouvrages de génie civil (ponts) ont aussi été réalisés pour accéder aux parcelles cultivées.



Canal de Palluel – les Rivalières

<sup>8</sup> Pour plus de données historiques, consulter la page du site internet du Symbhi : <http://www.symbhi.fr/10069-l-isere-et-son-histoire.htm>

<sup>9</sup> Pour des données générales sur la navigation et la batellerie sur l'Isère, consulter l'ouvrage et le site internet suivants : DUBOURGEAT, JP, *La navigation sur l'Isère (Savoie et Dauphiné). Une rivière et des hommes : aperçus sur les gens de l'Isère aux 18e et 19e siècles*, Albertville, 1989.

Site internet d'Alain Schrambach : <http://bernard.schrambach.free.fr/bataou.htm>

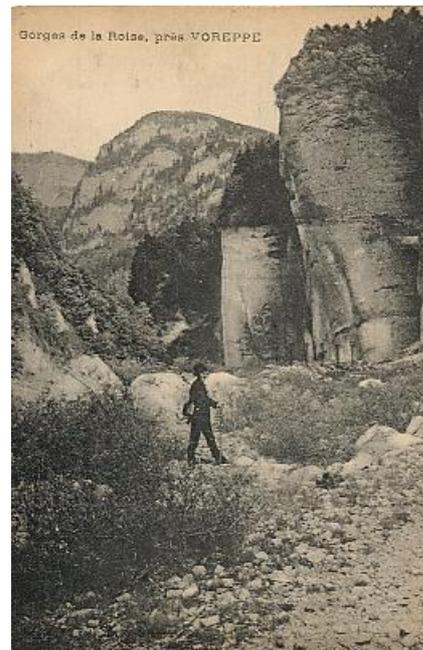
<sup>10</sup> BARD 1986, pp. 87-89.

Afin d'entretenir ces ruisseaux et canaux bordant ou traversant leurs propriétés, les riverains s'organisèrent en un syndicat<sup>11</sup>, le « Syndicat Pique-Pierre à Roize », créé le 27 juin 1857 et encore existant. Il concerne plusieurs cours d'eau<sup>12</sup> traversant les territoires des communes depuis Saint-Martin-le-Vinoux à Voreppe.

### Les gorges de la Roize<sup>13</sup>

Le torrent de la Roize prend sa source dans la montagne, aux Banettes, à environ 1700 m d'altitude. Alimenté par plusieurs ruisseaux (la Roisette, Baconnière, le Refuron...), il se jette dans le canal de Palluel depuis 1833 – et non plus directement dans l'Isère. Il présente les caractéristiques classiques d'un cours d'eau torrentiel : un entonnoir de réception, qui entaille ici les calcaires du Fontanil et ceux du Tithonique ; un chenal d'écoulement, long et taillé en partie supérieure dans une gorge encaissée dans les conglomérats molassiques, paléo-delta de l'Isère tertiaire, se rétrécissant et devenant moins profond au niveau du synclinal de Voreppe ; un cône de déjection, s'avancant dans la plaine de l'Isère, en aval de Voreppe.

La Roize a connu plusieurs crues inondant le bourg et la plaine, détruisant moulins et artifices et déposant des pierres et un limon portant « préjudice aux récoltes et fourrages, [nuisant] au rouissage du chanvre dans les routoirs... »<sup>14</sup>. En juin 1761, une crue dévastatrice accéléra le projet d'endiguement du cours d'eau, préconisé dès les années 1750. Des digues en talus furent alors réalisées en amont du pont, prolongées en aval en 1772, après la crue de 1769<sup>15</sup>. Suite à l'inondation du 1<sup>er</sup> août 1851, le « Syndicat de la Roize » fut fondé afin d'entretenir le torrent et ses digues.



Ancienne carte postale des gorges de la Roize

Les eaux de la Roize ont très tôt été dérivées pour être utilisées comme énergie hydraulique. Ce torrent présente, en effet, une forte dénivellation, qui lui confère un certain débit, assuré également par la pluviosité de la région. Ce débit a de tout temps intéressé les artisans, puis les industriels, qui établirent leurs ateliers et usines sur les rives de ce cours d'eau. En mai 1864, afin d'entretenir le canal de dérivation de la Roize et d'en améliorer son régime et son débit, les usiniers et propriétaires de prairies se regroupèrent en un « Syndicat des Usiniers de Voreppe »<sup>16</sup>. Des sources furent captées sur les communes de Saint-Joseph-de-Rivière et de Pommiers-la-Placette, permettant ainsi d'augmenter le débit du canal. Les eaux, conduites par des canalisations en ciment jusqu'au col de la Placette, se déversaient ensuite par une rigole à ciel ouvert dans un affluent de la Roize.

La vocation industrielle de ce cours d'eau a disparu dès les années 1930, concurrencée par le développement d'une énergie nouvelle, l'électricité.

<sup>11</sup> Les tâches de ces associations syndicales consistent, entre autres, à entretenir les berges et les lits des cours d'eau, afin de garantir un bon écoulement des eaux.

<sup>12</sup> L'Isère, la Vence, la Biolle, le Rif-Tronchard, la Petite Vence, le Mondragon, le Palluel, la Volouise et la Roize.

<sup>13</sup> Pour plus de données géologiques, consulter la page du site internet Geol-Alp : [http://www.geol-alp.com/chartreuse/6\\_sites\\_ch/roize.html](http://www.geol-alp.com/chartreuse/6_sites_ch/roize.html)

<sup>14</sup> ADI 6 S 7 / 213.

<sup>15</sup> BARD 1986, pp. 165-170. DURAND-LAINE 1851.

<sup>16</sup> ADI 6 S 7 / 212, 260.



Aiguille de Chalais vue de la chapelle François

### L'Aiguille de Chalais

Du haut de ses 1089 mètres, l'Aiguille de Chalais domine le chef-lieu et le hameau du Chevalon, auxquels ses pentes escarpées constituent un arrière-plan boisé. Cette aiguille, accessible depuis le Monastère de Chalais, offre des points de vue uniques sur la cluse de Voreppe et sur Pommiers-la-Placette. C'est aussi est une aire de départ de vol libre.

### Les « grottes »

A cheval sur les communes de La Buisse et de Voreppe, au nord-ouest de cette dernière, s'élève une falaise calcaire<sup>17</sup> dominant la cluse de Voreppe. Elle comporte des niches, ou balmes, façonnées par l'érosion et appelées « Balmes de La Buisse ». Certaines de ces cavités ont été occupées dès la Préhistoire (voir *infra*).

#### « Grotte à Bibi » ou « grotte de l'Ermitage »

Située à Voreppe, la plus grande de ces balmes est connue sous le nom de « grotte à Bibi ». Elle était habitée au 19<sup>ème</sup> s. par un personnage original de la commune, Antoine Frédéric Genève (1819-1889), dit Bibi, sculpteur de pierres et inventeur d'une perceuse pour forer la pierre<sup>18</sup>. Il réalisa le chemin de croix du cimetière de Voreppe, les escaliers et les tourelles de l'église Saint-Didier.



« Grotte à Bibi » / collection du Musée Dauphinois

<sup>17</sup> Faciès jurassien du Tithonique-Berriasien inférieur.

<sup>18</sup> BARD 1986, pp. 161-164.

Une fresque à l'huile peinte par Jacques-Louis Gay (voir *infra*, § Personnages célèbres), aujourd'hui en fort mauvais état, orne l'une des parois de la cavité. Elle représente « Bibi » tenant une bouteille de Balmine – liqueur qu'il avait mise au point avec l'aide d'Alfred Fagot, liquoriste qui la commercialisa.

Chaque lundi de Pâques se tenait une vogue en contrebas de la balme, la Fanfare de Voreppe, installée à l'entrée de la cavité, animant cette journée.

La « grotte à Bibi » a servi également de refuge aux habitants du quartier de l'ancien relais de poste lors des bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Elle pourrait être un ancien ermitage.

## Histoire et évolution de la commune

### Etymologie<sup>19</sup>

La plus ancienne mention du nom de Voreppe, connue à ce jour, date de la fin du 11<sup>ème</sup> s. Elle figure dans la charte XXXII du cartulaire de Domène, portant le titre *Carta Isardi de Vorappia et Fecenne matris ejus manso de Veiravilla*. La graphie a évolué au cours des siècles : *Vorapium*, *Vorappia* et *Vorapii* au 12<sup>ème</sup> s., *Voraipia* en 1230, *Vorappium*, *Vorapium*, *Voirespe*, *Voireppe*, *Voyrapii*, *Vorespe...* au 14<sup>ème</sup> s., *Voraïpe*, *Vourappium*, *Vorappe*, *Voureppe* au 15<sup>ème</sup> s., *Vorespe* en 1555, *Vorepe*, *Voreppe* au 18<sup>ème</sup> s.

Quant à l'origine du nom de Voreppe, différentes interprétations ont été avancées par les auteurs. Pour certains, il dériverait du latin *vorago* désignant un « tournant d'eau », ce qui correspond effectivement à la situation géographique de Voreppe. On retrouve l'expression *Vorago Alpium* dans la littérature moderne, traduite par « Porte des Alpes » ou « Verrou des Alpes », et reprise au 19<sup>ème</sup> s. Mais, l'absence de source écrite ancienne sur laquelle figure ce nom conduit aujourd'hui les linguistes à remettre en cause cette interprétation. Ils proposent une origine pré-celtique : les racines *var* et *vor* évoqueraient le relief – un rocher, une montagne ou une hauteur selon les auteurs ; *appia*, l'eau. Le terme *vorappia* pourrait désigner « le village près de la montagne abrupte, qui domine l'eau (l'Isère), ou près de l'eau qui coule au pied de la montagne abrupte »<sup>20</sup>.

### Mandement<sup>21</sup>

Au Moyen Age, le secteur actuel du Voironnais était une zone frontière entre le Dauphiné et la Savoie<sup>22</sup>. Les possessions des dauphins et des comtes de Savoie étaient totalement imbriquées et faisaient l'objet de convoitises respectives, générant de nombreux conflits. Afin de mieux contrôler cette frontière mouvante, des édifices fortifiés – châteaux et maisons fortes – furent édifiés.

<sup>19</sup> Avec la contribution de Paul Girard. GIRARD 2000, pp. 13-16. PLANK 2006, p. 278.

<sup>20</sup> GIRARD 2000, p. 16.

<sup>21</sup> GIRARD 2000, pp. 10-11.

<sup>22</sup> Jusqu'en 1355, date à laquelle le mandement de Voiron fut placé sous l'autorité du dauphin, il était sous contrôle du comte de Savoie.

A cette époque, le château de Voreppe appartenait au dauphin. Il était au centre d'un mandement<sup>23</sup>, mentionné *mandamento castrì Vorapia* en 1107, permettant de contrôler les accès des vallées du Guiers et de l'Isère. Il comprenait les paroisses de Voreppe et de Pommiers, et, à partir de 1314, celle de Saint-Vincent-du-Platre distraite du mandement de Cornillon par le dauphin Jean<sup>24</sup>.

Jusqu'en 1107, le mandement de Voreppe était rattaché au comté de Sermorens, composé de vingt-deux châtelainies. Ce comté, revendiqué à la fin du 11<sup>ème</sup> s. par Guy de Bourgogne, archevêque de Vienne, fut partagé en 1107 par le pape Pascal II entre deux diocèses : onze châtelainies furent alors attribuées au diocèse de Grenoble, dont celle de Voreppe, et les onze autres au diocèse de Vienne.

### Paroisses

Au Moyen Age et à l'époque moderne, le territoire actuel de Voreppe se partageait entre deux paroisses distinctes, Voreppe et Saint-Vincent-du-Platre, qui formeront à la Révolution deux communes – elles ne seront réunies qu'en 1801 (voir *infra*, § Commune). Rappelons que la paroisse de Saint-Vincent-du-Platre faisait partie du mandement de Cornillon jusqu'en 1314 (voir *supra*). Suite aux guerres de Religion, à la fin du 16<sup>ème</sup> s., la communauté de Cornillon fut rattachée à l'église de Saint-Vincent-du-Platre.

En 1849, la paroisse de Saint-Vincent-du-Chevalon fut créée, absorbant en partie l'ancienne de Saint-Vincent-du-Platre<sup>25</sup>.

A la fin du 20<sup>ème</sup> s., la géographie des paroisses fut modifiée : la plupart des paroisses du diocèse de Grenoble furent déclassées pour être réunies en 47 paroisses. En octobre 2000, les deux paroisses de Voreppe, ainsi que celles de La Buisse, Moirans, Pommiers-la-Placette, Saint-Jean-de-Moirans et Vourey, furent regroupées pour ne former qu'une seule et unique paroisse, nommée « Paroisse de Saint-Thomas de Rochebrune »<sup>26</sup>. Organisée en « relais d'Eglise », correspondant aux anciennes

paroisses, la nouvelle paroisse siège à Moirans.

### Commune<sup>27</sup>

En 1790, la commune de Voreppe fut érigée en chef-lieu de canton. Ce canton regroupait les communes du Fontanil, de La Buisse, Mont-Saint-Martin, Pommiers, Saint-Julien-de-Ratz, Veurey et Voreppe. Supprimé en 1802, les communes de La Buisse, Pommiers, Saint-Julien-de-Ratz et Voreppe furent alors rattachées au canton de Voiron malgré de vives protestations.

Jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> s., les limites de la commune évoluèrent. En 1801, une partie de la commune de Saint-Vincent-du-Platre fut rattachée à Voreppe (arrêté du 9 brumaire an X), tandis qu'en 1847, elle perdait la partie de son territoire située sur la rive gauche de l'Isère, qui fut alors réunie à Noyarey (loi du 11 juin 1847). Précisons que, lors de la suppression de la commune de Saint-Vincent-du-Platre, en 1801, son territoire fut rattaché à trois communes nouvellement créées – Cornillon-près-Fontanil et Fontanil, qui fusionnèrent en 1818, et Mont-Saint-Martin – et à Voreppe.

La commune de Voreppe fait aujourd'hui partie de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, qui regroupe 34 communes, et dont le territoire est soumis au SCoT de la Région grenobloise. A l'origine de la Communauté d'agglomération, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Voironnais, créé en 1974. Vingt plus tard, il fut transformé en Communauté de communes du Pays Voironnais, qui devint en 2000 Communauté d'agglomération. La commune de Saint-Geoire-en-Valdaine et la communauté de communes de Paladru et du Val d'Ainan furent alors intégrées, puis la commune de Rives en 2002.

### Guerres napoléoniennes – campagne de France

Durant les guerres napoléoniennes, un épisode a marqué l'histoire de Voreppe, illustré par le peintre Alexandre Debelle : la bataille de Voreppe en 1814<sup>28</sup>.

Au début de l'année 1814, les souverains de l'Europe se coalisèrent et envahirent la

<sup>23</sup> Territoire sous contrôle politique et juridique d'un château.

<sup>24</sup> RD 29641.

<sup>25</sup> LANFREY 1993, p. 106.

<sup>26</sup> Pour plus d'informations, consulter les sites du diocèse de Grenoble-Vienne et de la paroisse Saint-Thomas de Rochebrune : [http://www.diocese-grenoble-vienne.fr/index.php?PHPSESSID=h3iv13tafv816bm211amhel7g3&\\_bdx=&function=display1&moid=182&insidefile=paroisse.html&oid=PARPAGES:486hulvy1imo](http://www.diocese-grenoble-vienne.fr/index.php?PHPSESSID=h3iv13tafv816bm211amhel7g3&_bdx=&function=display1&moid=182&insidefile=paroisse.html&oid=PARPAGES:486hulvy1imo) ; <http://www.strochebrune.org/>

<sup>27</sup> Données publiées dans l'ouvrage : Coll. 1983, p. 712.

<sup>28</sup> DEBELLE 1885. Le tableau peint par A. Debelle, illustrant la bataille livrée au Pont de Roize, fut offert à la ville de Voreppe en 1892. On peut le voir dans la salle du Conseil municipal.

France, afin de mettre fin à vingt ans de guerre, à la puissance et au despotisme de Napoléon. Paris capitula le 30 mars.

L'est de la France fut envahi par les autrichiens. Une troupe, commandée par le général Hardeck, se dirigea sur Grenoble, battant en retraite le colonel Curbières, chargé de sa défense. Celui-ci se replia sur Voreppe se préparant à une attaque : fossés creusés dans la plaine – entre les Balmes et l'Isère ; édification d'un retranchement sur la rive droite de la Roize et de levées de terre sur les chemins de communication ; installation de canons... L'attaque eut lieu le 2 avril : la ville de Voreppe fut alors mise à sac. Les autrichiens continuèrent leur progression et entrèrent dans Grenoble le 19 avril. L'abdication de Napoléon le 6 avril 1814 mit un terme aux combats, la ville de Grenoble restant occupée jusqu'au 28 mai.



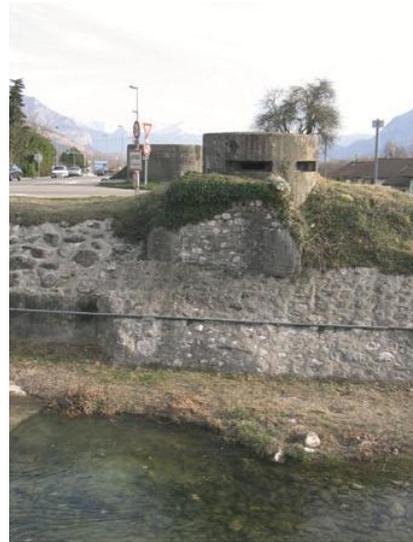
Tableau peint par A. Debelle illustrant la bataille de Voreppe

## Seconde Guerre mondiale<sup>29</sup>

Lors de la Seconde Guerre mondiale, en juin 1940, la ville de Grenoble fut menacée par les allemands. Afin de maîtriser leur progression, les troupes du Général Cartier, chargées de la défense, furent déployées dans la cluse de Voreppe<sup>30</sup>. Le pont de Brandegaudière fut alors détruit, interdisant ainsi le passage des chars, le tunnel du train obturé et des barbelés mis en place, afin d'éviter tout contournement. L'armistice franco-italien, signé à Rome, mit un terme aux hostilités jusqu'à une nouvelle occupation italienne entre 1942 et 1943.

Le 24 avril 1943, une garnison italienne s'installa à Voreppe. Afin de constituer une ligne de défense, interdisant l'accès à Grenoble à toute invasion alliée venant de l'ouest, elle construisit des blockhaus au Vorzaret, sur la rive gauche de la Roize, et à l'entrée du tunnel du chemin de fer. Les quatre

ouvrages, en pierre et en béton, reliés par des galeries souterraines, sont aujourd'hui conservés.



Blockhaus au bord de la Roize – le Vorzaret

## « Chantiers de jeunesse » de Chalais

Suite à la suppression du service militaire par l'armistice de 1940, des « Chantiers de jeunesse » furent créés en août 1940. L'objectif de ces chantiers, installés dans des zones reculées (montagnes, forêts...), était d'apprendre aux jeunes, au cours d'une formation de huit mois, à vivre en groupe, à travailler durement et en équipe et d'accomplir des travaux d'intérêt général. Plusieurs chantiers furent établis sur le massif de Chartreuse, dont une structure d'enseignement installée en 1941 dans l'ancienne abbaye de Chalais, alors inoccupée. Ici, l'une des occupations était la coupe de bois.

## Maquis de la Tençon

Au cours du printemps 1943, le maquis de la Tençon, placé sous l'égide du réseau « Mouvements Unis de la Résistance », s'organisa. Il était établi dans une ancienne ferme isolée, située au pied du Grand-Ratz, sur une étroite terrasse délimitée par une barre rocheuse et un à-pic ; le bâtiment, adossé à la roche, était peu visible. Ce maquis accueillit jusqu'à une soixantaine de réfractaires, chargés de couper du bois de chauffage, particulièrement recherché en cette période de guerre. Des opérations de sabotage (lignes téléphoniques, voies ferrées...) furent également menées par ces maquisards. La chapelle Françon, située sur la route menant au col de la Placette, leur servit de cache pour les vivres, de « boîte aux lettres » et de lieu de

<sup>29</sup> BLANCHET 2004. BLANCHET, REGNIER 1990.

<sup>30</sup> Afin de tirer profit du rétrécissement naturel de la vallée de l'Isère dans ce secteur.



Atlas de Trudaine : voies de communication dans la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> s. – Atlas de Trudaine / ANF 14 8479, planche 15 – en ligne : [http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/trudaine/frdafanchat\\_8479p015r01-p.jpg](http://www.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/trudaine/frdafanchat_8479p015r01-p.jpg)

rendez-vous avec les nouveaux maquisards.

### Commémorations

Le 5 août 1946, un monument commémorant ce triste et sanglant épisode de la Seconde Guerre mondiale fut élevé à Voreppe, dans le quartier de la Poste, qui fut le théâtre de nombreux affrontements (voir *infra*, § Monuments commémoratifs). Le 21 octobre 1951, la ville de Voreppe, dite « la Vaillante », se vit remettre par le général Valette d'Osias la Croix de Guerre, ultime récompense de son patriotisme.

### Voies de communication

Outre l'Isère, navigable jusqu'au 19<sup>ème</sup> s., quelques grandes voies de communication, créées à différentes époques, traversent la commune du nord-ouest au sud-est. Le réseau routier actuel était déjà en place en 1820 ; quelques chemins ont néanmoins été délaissés et ne sont plus aujourd'hui que de simples sentiers – secteur nord de la commune. Le secteur du Peuil et les abords de l'Isère ont particulièrement été modifiés par l'ouverture de la carrière du Peuil et la création des autoroutes A 48 et A 49.

L'actuelle route départementale n°1075 reprend le tracé de la Voie Royale n°85, qui constituait au 18<sup>ème</sup> s. l'unique axe de communication entre Grenoble et Lyon. Cette voie a conservé le long de son tracé d'anciennes bornes, dont les inscriptions rappellent que, jusqu'à la Révolution, son entretien était à la charge de la communauté villageoise (voir *infra*, § Bornes routières). Dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> s., cet axe de communication fut doublé d'une voie rapide (A

48), construite en deux temps<sup>31</sup>, évitant les différents centres-villes que traversait l'ancienne voie royale ; son tracé borde l'Isère de Voreppe à Grenoble. Mentionnons également la voie romaine reliant Grenoble à Vienne, qui passerait par Voreppe. En l'absence de données tangibles, son tracé reste hypothétique.

Devant le développement économique et industriel du 19<sup>ème</sup> s., et afin de faciliter les échanges et le transport, des lignes ferroviaires furent créées. Le territoire de Voreppe était traversé par la ligne de Saint-Rambert-d'Albon / Grenoble, gérée par la « Compagnie du chemin de fer de Saint-Rambert à Grenoble », ouverte en 1856 jusqu'à Rives et l'année suivante jusqu'à Grenoble. La gare de Voreppe fut mise en service le 10 juillet 1857. En 1862, la ligne n'accueillait plus que des omnibus et, en 1939, le service voyageurs fut supprimé ; abandonnée dans les années 1950, sa partie terminale est empruntée par deux lignes créées au cours du 19<sup>ème</sup> s. : les lignes Lyon / Grenoble et Valence / Grenoble.

Une ligne de tramway Grenoble (place Grenette) / Voreppe<sup>32</sup>, utilisant la traction électrique, fut mise en service en avril 1899 par la « Société Grenobloise des Tramways Electriques » et inaugurée en mai 1900. Les voyageurs, déposés à « l'Hôtel du Petit Grenoble », se rendaient au couvent de Chalais, au monastère de la Grande Chartreuse... Les paysans de Voreppe pouvaient facilement vendre leurs produits sur

<sup>31</sup> Section Grenoble / Voreppe mise en service en 1967, section Voreppe / Sérézin-de-la-Tour en 1975.

<sup>32</sup> BARD 1986, pp. 201-202.

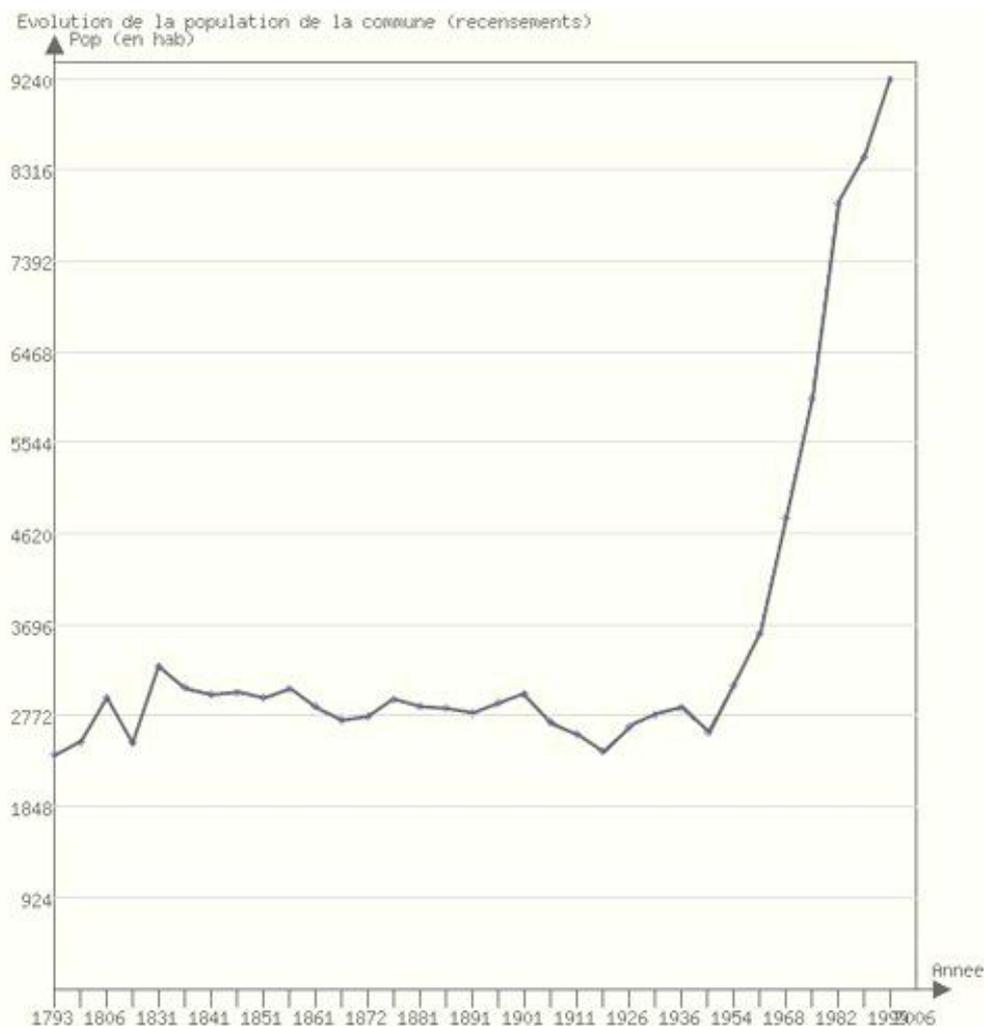


Diagramme issu du site [http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select\\_resultat=41009#](http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=41009#)

les marchés de Grenoble. Un wagon était affecté au transport des bidons de lait, transformé par les crémiers grenoblois. Dans les années 1935, ce mode de transport fut abandonné, concurrencé par les autocars, et les rails démontés en 1939.



« L'Hôtel du Petit Grenoble », terminus du tramway

### Données démographiques<sup>33</sup>

En 1790, la commune de Voreppe comptait 2620 habitants, chiffre qui fluctua entre 2395 et 2965, jusqu'à atteindre 3280 habitants en 1831. Au début du 20<sup>ème</sup> s., de nombreux immigrés italiens vinrent travailler à la cimenterie « Thorrand et Cie » et s'établirent durablement sur la commune<sup>34</sup>. Après la Seconde Guerre mondiale, la population connut une fulgurante progression, accentuée ces dernières décennies, ce que montre très clairement le diagramme. Cette explosion démographique est liée au phénomène d'urbanisation des bourgs ruraux<sup>35</sup>, qui ont su

<sup>33</sup> Données publiées dans l'ouvrage : Coll. 1983, p. 712.

[http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select\\_resultat=41009#](http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=41009#)

<sup>34</sup> 157 étrangers en 1921 contre 382 en 1926 – LANNAUD, GIRARD, LESPINE 2004, p. 265.

<sup>35</sup> Le phénomène s'est généralisé à partir de 1975, début de l'exode urbain, qui a succédé sur l'ensemble du territoire national à l'exode rural. Le retour des citadins en milieu rural est animé

attirer les citadins par leur cadre de vie et leur proximité avec les villes – Voiron se trouvant à 10 km de Voreppe et Grenoble à 17 km. Le dynamisme de l'activité économique de Voreppe a également contribué à cet essor démographique.

### Personnages célèbres

Quelques grands noms de la peinture dauphinoise du 19<sup>ème</sup> s. sont originaires de Voreppe, Alexandre Debelle, Jean Achard et Jacques-Louis Gay. Certains personnages illustres ont également séjourné sur la commune, notamment les écrivains Choderlos de Laclos (1741-1803), auteur du roman « Les liaisons dangereuses » (1782), Stendhal (1783-1843), Honoré de Balzac (1799-1850), dont le héros du « Médecin de campagne » (1833) semble avoir été inspiré par le généreux médecin voreppin, Amable Rome, mais aussi le compositeur russe Igor Stravinski (1882-1971)...

#### *Alexandre Debelle (1805-1897)*<sup>36</sup>

Peintre dauphinois bien connu et originaire de Voreppe, Alexandre Debelle s'est tourné vers la peinture historique et religieuse, après des débuts de paysagiste. Il a, en effet, illustré des albums et des guides publiés pour répondre à l'engouement touristique de la région, notamment l'*Album du Dauphiné* et l'*Album d'Uriage* – de nombreuses lithographies représentant des paysages et des monuments du Dauphiné ont été acquises par la Bibliothèque Municipale de Grenoble. Sa carrière fut consacrée en 1853 par sa nomination au poste de Conservateur du Musée de Peinture et de Sculpture de Grenoble, qu'il endossa jusqu'en 1887.

Formé auprès du peintre grenoblois Benjamin Rolland (1777-1855), il rejoignit ensuite les ateliers parisiens des peintres Jean-Antoine Gros et Camille Roqueplan (1803-1855). Ses oeuvres étaient régulièrement exposées aux Salons de Grenoble et de Paris. Parmi ses tableaux historiques, citons « La journée des Tuiles » et « l'Assemblée de Vizille ».

Outre le décor peint de l'église Saint-Didier à Voreppe, il a également réalisé des peintures

---

par un désir de vivre à la campagne, la mobilité étant plus facile (motorisation).

<sup>36</sup> COREPHA 1992. MERMET 1993-1994, pp. 25-39.  
VINCENT 2005. Consulter également les sites suivants :  
[http://www.bibliotheque-dauphinoise.com/alexandre\\_debelle.html](http://www.bibliotheque-dauphinoise.com/alexandre_debelle.html)  
[http://www.histoire-voreppe.com/expos/2005-debelle/peintures\\_murales/index.html](http://www.histoire-voreppe.com/expos/2005-debelle/peintures_murales/index.html)

ornant les murs de la chapelle des Blanchet à Rives, de l'église Saint-Louis-en-l'Île à Paris...

#### *Jean Achard (1807-1884)*<sup>37</sup>

Né à Voreppe de parents cultivateurs, le peintre Jean Achard s'est consacré à un genre unique, le paysage. L'évolution de son art s'est faite au gré des voyages et des rencontres. Jean Achard a participé à l'école du paysage, annonçant l'impressionnisme, aux côtés de grands peintres, tels que Corot, Daubigny et Boudin.

Attiré par l'art, il fréquenta très jeune le musée de Grenoble, copiant les œuvres exposées. De 1824 à 1830, il suivit des cours donnés par Isidore Dagnan, peintre de « l'école lyonnaise », et se consacra ensuite à la peinture du paysage des montagnes avant de s'installer à Paris. Là, à partir de 1838, il exposa régulièrement au Salon de Paris et il rencontra les peintres de plein air, rencontre déterminante dans l'évolution de son art. En 1870, il revint sur Grenoble, où il initia « l'école dauphinoise », regroupant des peintres paysagistes<sup>38</sup> « magnifiant » avec réalisme les paysages de montagne des environs. Jean Achard mourut en 1884 ; il fut inhumé au cimetière Saint-Roch de Grenoble.

Son œuvre se compose de toiles représentant des paysages du Dauphiné, dont certaines sont conservées au Musée de Grenoble, au Musée du Louvre... Graveur renommé, il réalisa des eaux-fortes.



« Environ de la Grande-Chartreuse » de Jean Achard – tableau conservé au Musée des Beaux-Arts de Nantes

---

<sup>37</sup> HUAULT-NESME 2008. HUAULT-NESME, MOIROUD, VINCENT 2005. Consulter également la page du site Art Aujourd'hui : <http://www.artaujourd'hui.info/a5740-jean-achard-un-paysagiste-a-l-ecole-de-la-nature.html>

<sup>38</sup> Parmi ces peintres, citons : Laurent Guétal, Charles Bertier, Edouard Brun, Ernest Hareux, Théodore Ravanat, Jacques Gray...

### *Jacques-Louis Gay (1851-1925)*

Issu d'une famille d'agriculteurs établis sur Voreppe, Jacques-Louis Gay fut typographe, puis correcteur d'imprimerie, avant d'entrer à l'école des Beaux-Arts à Paris. Portraitiste et paysagiste, il peignit de nombreuses toiles représentant des habitants et des paysages des alentours de Voreppe, ainsi que la fresque ornant la grotte à Bibi.

Plusieurs de ses œuvres, empreintes d'un grand réalisme, sont conservées au Musée de Grenoble ou encore à la mairie de Voreppe.

## Organisation du bâti

### **Evolution du bâti**

*Le bâti au 18<sup>ème</sup> s.-19<sup>ème</sup> s.*

L'observation de l'atlas de Dupuy (1759) et du cadastre napoléonien (1820) permet de constater une relative pérennité des lieux d'implantation. Les bas de pente ont été privilégiés à la plaine, soumise aux crues de l'Isère, qui n'a été endiguée qu'au cours du 19<sup>ème</sup> s. L'habitat est groupé sous forme de hameau de très petite taille, où la mitoyenneté n'est pas de mise. Rares sont les groupements bâtis postérieurement à 1759. Il existe également des bâtiments construits à l'écart de tout groupement, sur les versants occupés par de belles prairies – dans les secteurs de la Tençon, Malossane, Rigonnières – mais également en plaine ou le long de la Roize. Ce sont des granges, des maisons rurales, des domaines ayant appartenu à la bourgeoisie, ou des artifices et des ateliers artisanaux.

### *Atlas de Dupuy – 1759\**

Cet exceptionnel document parcellaire fut réalisé entre 1751 et 1759 par Sébastien Dupuy de Bordes (1702-1776), professeur de mathématiques à l'Ecole d'artillerie de Grenoble. Les fonds de Voreppe, leur nature, le nom des propriétaires, les toponymes furent reportés sur des minutes – deux planches d'environ 4,5 m x 2 m. Avant d'être déposées aux Archives Départementales de l'Isère, ces minutes ont été photographiées et numérisées par la ville de Voreppe, car leur état de conservation rendait leur consultation impossible.

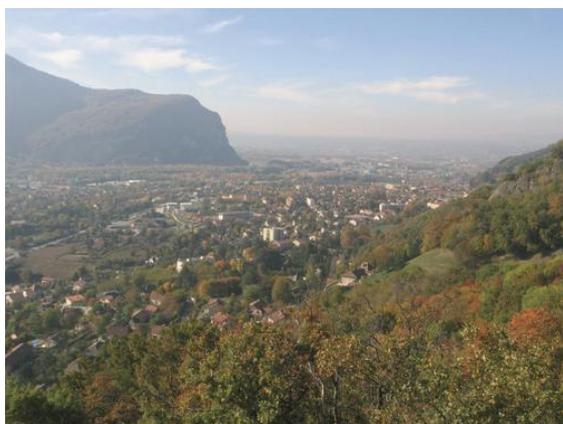
Un atlas, constitué de 36 planches, fut élaboré par Dupuy à partir de ces minutes. Aujourd'hui conservé aux Archives Départementales de l'Isère sous la cote ADI 4 E 543 / G 29, il s'accompagne d'un parcellaire indiquant, selon l'ordre des parcelles regroupées par mas, le nom du propriétaire, la nature noble ou taillable du fonds, sa contenance, son estime, le type de culture – ADI 4 E 543 / G 30.

\* Données issues du site suivant : [http://www.histoire-voreppe.com/p1\\_histoire/corepha/dupuy/](http://www.histoire-voreppe.com/p1_histoire/corepha/dupuy/)

*Le bâti au 20<sup>ème</sup> s.*

Après la Seconde Guerre mondiale, la commune de Voreppe a connu une explosion démographique à l'origine d'une urbanisation galopante et... dévorante. La frange située entre coteaux et plaine s'est construite. Les secteurs du Chevalon et de Bourg-Vieux se sont étoffés dans les années 1960 de constructions pavillonnaires et d'immeubles. Au cours des deux dernières décennies du 20<sup>ème</sup> s., les groupements anciens, jusqu'alors bien identifiables, se sont vus noyés dans les constructions nouvelles, créant ainsi une zone urbaine continue du bourg au Chevalon. Logements collectifs et individuels se sont multipliés, adoptant un mode d'implantation différent du bâti traditionnel. Afin de répondre aux besoins d'une population grandissante, la commune s'est dotée de nouveaux équipements publics dès les années 1970 : groupes scolaires, stade, gendarmerie, médiathèque...

Les terres agricoles de la plaine ont été globalement épargnées, bien que grignotées par la création de zones industrielles, notamment de Centr'Alp dès 1962. Cette zone intercommunale est aujourd'hui le poumon économique de Moirans et Voreppe<sup>39</sup>.



Vue sur Voreppe depuis le belvédère du Crochet

Afin de maîtriser l'expansion urbaine et de préserver la biodiversité, la commune a décidé de créer une « coupure verte » entre Le Fontanil et le Chevalon, principe adopté en 1973 dans son Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme. Grâce à cette coupure, la commune de Voreppe ne fait pas partie de la banlieue grenobloise.

<sup>39</sup> Zone industrielle regroupant aujourd'hui 187 établissements employant plus de 5000 personnes et représentant différents secteurs d'activités – industries, services aux entreprises, commerces, transports...

## Village

Le chef-lieu, défini par un centre religieux et administratif, s'est développé au cours du 14<sup>ème</sup> s. au pied de l'église prieurale romane, sur le cône de déjection du torrent de la Roize. La trame urbaine du bourg a été conditionnée et contrainte par la topographie et l'enceinte fortifiée médiévale. Le développement du bourg, hors les murs, semble être tardif, à la fin du 18<sup>ème</sup> s. / début du 19<sup>ème</sup> s. En 1820, de rares constructions ont été bâties à l'ouest, sur la rive droite de la Roize, bordant l'actuelle avenue Henri Chapays, et au sud.

### *Le parcellaire*

Les parcelles du bourg de Voreppe sont particulièrement étroites, morphologie héritée du parcellaire médiéval (voir *infra*, § Villeneuve). Si bon nombre des parcelles bâties étaient traversantes en 1759, celles constituant les îlots longeant l'enceinte médiévale présentaient des jardins à l'arrière. Certaines de ces parcelles n'étaient occupées que par des jardins et correspondent aujourd'hui à des espaces publics ou des cours privées.

### *L'habitat*

L'habitat est mitoyen, bâti en front de rue. Les maisons s'élèvent sur plusieurs niveaux : une cave (non systématique), un rez-de-chaussée, un ou deux étages et un comble pouvant être à surcroît<sup>40</sup>. Le rez-de-chaussée est fréquemment dévolu à l'activité commerciale, notamment dans la « Grande Rue », où quelques anciennes baies de boutiques de l'époque moderne et du 19<sup>ème</sup> s. sont préservées. Les bâtiments sont généralement couverts d'un toit à deux pans, dont la ligne de faîtage est parallèle à la rue.



Baies de boutique du 19<sup>ème</sup> s.

<sup>40</sup> Type de comble dégageant un volume sous toiture plus important.

L'observation des façades de la « Grande Rue » permet de constater la présence d'un grand nombre d'ouvertures couvertes d'un linteau délardé en arc segmentaire, caractéristique du 18<sup>ème</sup> s. Ceci laisse supposer que des travaux d'élargissement de voiries et d'alignement des façades ont été réalisés à cette époque, afin de donner à la rue un gabarit adapté aux véhicules.



Ouvertures du 18<sup>ème</sup> s. et baie de boutique du 19<sup>ème</sup> s./début du 20<sup>ème</sup> s.

#### *La réhabilitation du bourg*

Face à la vétusté du bourg et au développement urbain de la commune, une campagne de réhabilitation du bourg fut menée à partir des années 1980 : construction d'infrastructure (poste, logements, parkings...), accès piéton de la « Grande Rue », aménagement de locaux (Ecole de musique, Villa des Arts, Salle Arts et Plaisirs), ravalement de façades...

#### **Hameaux**

Avant d'être gagnés par l'urbanisation de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> s., qui a perturbé le tissu traditionnel de bon nombre de groupements, les hameaux étaient de petite taille. Ils se sont développés soit de part et d'autre d'une voie, soit à une intersection de voies et de chemins. Précisons que les hameaux situés dans la plaine, comme Mativières ou les Rivalières, ont été épargnés de l'urbanisation grâce aux terres agricoles environnantes, qui sont toujours exploitées.

En règle générale, les maisons traditionnelles disposent d'un espace privatif de type cour et/ou jardin.

#### **Habitat dispersé**

Comme il l'a été dit précédemment, à la fin de l'époque moderne et au début de la période contemporaine (voir *supra*, § Le bâti au 18<sup>ème</sup> s.-19<sup>ème</sup> s.), il existait quelques bâtiments construits à l'écart de tout groupement : granges, maisons rurales, domaines appartenant à la bourgeoisie ou artifices et ateliers artisanaux. Le bâti, difficile d'accès, a souvent été abandonné.

# Le patrimoine de Voreppe

## Archéologie

Les découvertes archéologiques faites sur le territoire de la commune attestent une occupation humaine dès la Préhistoire, ainsi qu'à la période gallo-romaine.

### Préhistoire

Parmi les « Balmes de La Buisse », plusieurs d'entre elles ont fait l'objet de fouilles archéologiques à la fin du 19<sup>ème</sup> s. / début du 20<sup>ème</sup> s. révélant une présence de l'Homme préhistorique, mais une seule se situe sur la commune de Voreppe.

Le mobilier archéologique (céramique et lithique) découvert à la « Grotte de l'Ermitage », ou « Grotte à Bibi », indique qu'elle a été fréquentée au Paléolithique supérieur et à l'âge du Bronze.

### Protohistoire

Le secteur des Balmes a livré en 1909 deux sépultures gauloises, datées de la Tène moyenne, situées dans une carrière d'extraction d'argile, distantes de 30 m et fouillées par H. Müller<sup>41</sup>. Si la documentation n'apporte aucun renseignement sur le mode d'inhumation (en pleine terre, coffrage...), elle nous informe sur la nature du mobilier associé, essentiellement métallique<sup>42</sup>.

### Période gallo-romaine

Précisons qu'à cette époque, le territoire de Voreppe faisait partie de l'Allobrogie, romanisée au 2<sup>ème</sup> s. avant J.-C. et rattachée à la province de Narbonnaise, et dont Vienne (38) était la cité administrative. Deux secteurs ont livré des vestiges de cette période, la Gare et les Balmes.

Le site de la Gare a révélé des maçonneries, mises au jour en 1922 lors de travaux effectués derrière la cimenterie Allard et Nicolet. Observés par H. Müller<sup>43</sup>, l'un des murs était constitué de *tegulae* – tuile plate caractéristique de la période gallo-romaine – et un autre était conservé sur 2,50 m de hauteur.

Le matériel recueilli<sup>44</sup> confirme une occupation de cette période. Précisons que ce site était recouvert d'une couche d'argile provenant du cône de déjection de la Roize, qui pourrait être due à un évènement soudain, ce qui expliquerait la hauteur du mur conservée.

Un indice de site, révélé par la présence de mobilier<sup>45</sup>, a été également découvert aux Balmes par H. Müller à une cinquantaine de mètres des sépultures gauloises (voir *supra*, § Protohistoire)<sup>46</sup>.

## Oppidum ?

L'hypothèse d'un site fortifié de type *oppidum* sur la commune de Voreppe est avancée par certains érudits<sup>47</sup>, réfutée par d'autres<sup>48</sup>.

Un oppidum celte est généralement établi sur un site élevé – promontoire, colline... – aux versants abrupts, utilisés comme éléments de défense naturelle, parfois renforcée par des remparts. En 2004, un lieu présentant ces caractéristiques a été identifié à Voreppe, au nord-ouest de Malossane, par des membres de l'association COREPHA et Geoffroy de Galbert, érudit travaillant sur la traversée des Alpes par Hannibal. Le site, difficile d'accès, est situé à proximité d'un ancien chemin dit « gaulois », correspondant aux descriptions données par Polybe et Tite-Live. Il conserverait deux bastions constitués de pierre sèche, des remparts, des vestiges de tombes creusées dans la pierre, un tumulus...

Visité par des archéologues et des historiens, le site pourrait faire l'objet de fouilles archéologiques dirigées par Patrick Hunt, professeur d'archéologie à l'Université de Stanford (USA).

<sup>41</sup> BOCQUET 1991. BOCQUET 1969-1970. BOCQUET 1969. MULLER 1913, pp. 100-113. PELLETIER 1994, p. 165, notice 363.

<sup>42</sup> Deux épées à soie avec leur fourreau en tôle de fer ; une pointe de lance très oxydée (L 38 cm), à douille longue et à nervure médiane ; une bouterolle de lance de forme conique ; un baudrier composé de neuf longs maillons en jonc torsadés de taille décroissante ; un anneau ; trois fibules à larges enroulements bilatéraux.

<sup>43</sup> MULLER 1922. PELLETIER 1994, p. 166, notice 363.

<sup>44</sup> Matériel conservé au Musée Dauphinois : céramique (sigillée Drag 46 ; Drag 52 ; 8 vases en sigillée claire ; céramique commune ; amphores) ; pesons ; monnaies (1 as de Marc-Aurèle ; 1 antoninianus de Victorin) ; objets métalliques (manche de patère ; tige cylindrique en fer terminée par une spatule 29,5 cm x 6 cm).

<sup>45</sup> *Tegulae*, céramique sigillée, meule en basalte et monnaie de Claude II (antoninianus).

<sup>46</sup> MULLER 1913, p. 107. PELLETIER 1994, pp. 165-166, notice 363.

<sup>47</sup> GALBERT 2008, p. 149, 152-153, 158-162. Le résumé du livre par l'auteur lui-même est en ligne sur : <http://www.peplums.info/pepcour34a.htm#1>

<sup>48</sup> BOCQUET 2009.

## Château fort<sup>49</sup>

Le château fort de Voreppe, aujourd'hui ruiné, s'élevait sur une proéminence culminant à 357 m d'altitude, située au sud-ouest de l'Aiguille de Chalais et dominant la cluse de Voreppe. Depuis le belvédère du Crochet, on aperçoit encore quelques pans de murs conservés en élévation.



Ruines du château fort – lithographie d'Alexandre Debelle



Site du château fort – vue depuis le belvédère du Crochet

La première mention connue de ce château, qui appartenait à un seigneur indépendant, figure dans le cartulaire de Domène de 1095 – *castrum Vorappia*. Le cartulaire de saint Hugues – évêque de Grenoble – de 1100 fait état de la chapelle castrale – *capella de castro Vorapio*.

A l'exception d'un acte de la charte du cartulaire de Chalais du 12 juin 1231 qui précise que l'apposition du sceau s'est fait au château de Voreppe dans la « chambre où se trouve un fourneau à quatre feux », aucun document connu à ce jour n'en donne une description. Tout au plus sait-on qu'il est déjà à l'état de ruines à la fin du 15<sup>ème</sup> s. En 1316, un glissement de terrain aurait détruit l'édifice,

ainsi que le bourg qui se développait à ses pieds.

Sur le site, quelques vestiges sont encore visibles, notamment une cave, dont la voûte est partiellement effondrée (clés de voûte en molasse), une citerne en partie comblée, des élévations conservées sur plusieurs mètres de hauteur, montées en moellons et percées de baies à encadrement en molasse, qui correspondraient au donjon et à une tour.

## Bourg castral

Comme il l'a été dit précédemment, le village médiéval primitif se situait au pied du château, vraisemblablement généré par sa présence, et se trouvait donc éloigné du prieuré Saint-Didier. Si la tradition orale affirme que le bourg a été détruit par un glissement de terrain du début du 14<sup>ème</sup> s., des textes de 1255 font déjà mention du « vieux bourg »<sup>50</sup>. Les circonstances de son abandon et la date de son transfert demeurent aujourd'hui inconnues, les écrits demeurant muets. Pour J.-P. Moyne, qui a étudié Voreppe, le transfert du bourg serait d'ordre stratégique, le nouveau site « se prêtant mieux à la surveillance de la cluse de Voreppe, clé de l'accès à Grenoble et de la route du col de la Placette, dont la partie amont était contrôlée par le comte de Savoie »<sup>51</sup>.

Des sondages archéologiques ont été réalisés en 1992 par Stéphane Bleu<sup>52</sup> à Gachetière – lieu-dit « les Terrasses de Château-Vieux » – sur une parcelle qui allait être bâtie<sup>53</sup>. Malgré sa position – en contrebas de l'éperon rocheux qui porte les ruines du château – les sondages se sont révélés négatifs, à l'exception de deux révélant des traces d'occupation non datées.

## Villeneuve

Au début du 14<sup>ème</sup> s., une villeneuve fut développée au pied du prieuré bénédictin Saint-Didier, à un carrefour de voies de communication. Ensermée dans des fortifications, elle fut dotée en 1314 de deux chartes de franchise octroyées par le dauphin Jean II, afin d'attirer la population (voir encart).

<sup>49</sup> GIRARD 2000, p. 138 – Inventaire Marcellier, 553 bis. MARION 1869.

<sup>50</sup> GIRARD 2000, p. 139. RD 9169, 9170.

<sup>51</sup> MOYNE 2001, p. 65.

<sup>52</sup> BLEU 1992.

<sup>53</sup> Section AP, parcelle 394 – correspondant en 2007 aux parcelles numérotées 690 à 696, 703 à 705, 708 et 709.

### Chartes de franchise\*

Suite à un mouvement de mécontentement et d'insurrections des communautés face à la tutelle seigneuriale, des libertés leur ont été accordées par le dauphin à partir de la fin du 13<sup>ème</sup> s., afin de les fixer, notamment dans des zones frontalières, en l'occurrence Dauphiné / Savoie. Ces privilèges pouvaient être juridiques, fiscaux, économiques et militaires.

C'est dans ce contexte politique d'affranchissement des communautés et de décentralisation du pouvoir que la villeneuve de Voreppe se vit accorder en 1314 par le dauphin Jean II deux chartes de franchise, confirmées le 20 janvier 1315. La première charte de libertés fut concédée aux habitants de la villeneuve de Voreppe le 13 juillet 1314 ; elle reprenait les mêmes libertés que celle de Réaumont. La seconde, en date du 28 décembre 1314, accordait des libertés aux habitants du *castrum* qui souhaitaient s'établir dans la villeneuve : suppression des charges personnelles, droit d'usage sur les forêts et obligation d'entretenir les fortifications du bourg. Cette charte s'apparente à celle concédée à la communauté de Roybon en 1294.

L'une des chartes est exposée au Musée de l'Ancien Evêché de Grenoble. Restaurée en 1992, elle conserve le sceau du dauphin Jean II et celui d'un seigneur – à l'origine, il y en avait deux autres.

\*VAILLANT, P., *Recueil de documents relatifs à l'histoire du droit municipal en France des origines à la Révolution. Les libertés des communautés dauphinoises (des origines au 5 janvier 1355)*, Paris, 1951.

### Enceinte fortifiée<sup>54</sup>

L'édification de l'enceinte fortifiée et de ses portes fut financée par le dauphin, son entretien étant à la charge des habitants de la villeneuve.

Son tracé est partiellement connu grâce à l'atlas de Dupuy de 1759 et son parcellaire, et à des vestiges, parfois conservés sur plusieurs mètres de hauteur. En effet, le mur d'enceinte a été réutilisé pour asseoir de nouvelles constructions, notamment le bâtiment du 17<sup>ème</sup> s. qui accueillait l'« Hôtel du Petit Grenoble ». Si le tracé ouest des fortifications est aujourd'hui hypothétique, le cadastre napoléonien conserve un nom de rue

évocateur, « Chemin sous la ville ». La présence du torrent de la Roize a vraisemblablement été utilisée comme élément défensif, jouant le rôle du fossé. Il semblerait que l'enceinte ait été flanquée de tours, si l'on en juge le relevé tracé sur l'atlas de Dupuy – une tourelle semi-circulaire au nord.

Cette enceinte s'ouvrait par quatre portes, placées au niveau des principales rues : au nord, la porte de Saint-Laurent, à l'est celle des Pallaches, et les autres, à l'ouest et au sud de la « Grande Rue ».



Vestiges de l'enceinte médiévale – Veronnière

### Trame urbaine

La villeneuve a adopté un plan rayonnant déterminé par des contraintes topographiques – pente orientée nord-est / sud-ouest. Le réseau de rues converge vers un point central, situé non loin du pont franchissant la Roize : est-ce que cette place accueillait des édifices communautaires – halle ?

La trame urbaine conserve aujourd'hui des éléments structurants de l'époque médiévale, notamment la morphologie des parcelles et les « ayguiers » ou « randons ». Sur les cadastres de 1759 et 1820, on observe que bon nombre de parcelles sont étroites et traversantes. Cette forme était induite par un impôt médiéval calculé proportionnellement à la largeur des façades sur rue. En 1759, rares étaient les parcelles bâties s'appuyant contre l'enceinte. Les randons, nombreux sur l'atlas de Dupuy, sont des espaces étroits séparant deux bâtiments – aujourd'hui fermés pour la plupart – destinés à recevoir les eaux pluviales et les eaux usées des latrines et à limiter les risques de propagation d'incendie. Certains randons, encore conservés dans le parcellaire actuel,

<sup>54</sup> LANNAUD 2011.



Vestiges de l'enceinte fortifiée du bourg médiéval à partir de l'atlas et parcellaire de Dupuy de 1759

présentent des vestiges de latrines, construites en encorbellement, et des éviers<sup>55</sup>.

Sur le parcellaire de l'atlas de Dupuy, on trouve la mention du « quartier de Tupinières », situé dans le nord du bourg. « Tupinière » désignait en vieux français le lieu où l'on fabriquait des tupins – vases ou pots en

terre servant à différents usages – ou encore l'endroit où se trouvait l'argile utilisée dans la fabrication des récipients<sup>56</sup>. Ce toponyme pourrait désigner un lieu se référant à une activité d'artisans potiers.

<sup>55</sup> Notamment celui à l'arrière de la parcelle cadastrale BK 97, où une pierre d'évier en molasse et d'imposants corbeaux de même pierre sont préservés.

<sup>56</sup> Données issues du site d'Henry Suter : <http://henrysuter.ch/glossaires/topoT2.html#tupin>



Randon

### Châtellenie<sup>57</sup>

Un édifice, situé au sud-est du bourg, en retrait de la « Grande Rue » et desservi par un passage, a abrité l'ancienne châtellenie de Voreppe, puis, par la suite, la maison commune et, dans les années 1980, l'école de musique<sup>58</sup>. En 1759, le bâtiment adoptait un plan en L et appartenait aux chartreux depuis 1707.

Des vestiges du 15<sup>ème</sup> s. / 16<sup>ème</sup> s. sont conservés en façade est – façade peu visible depuis la rue et partiellement masquée par un agrandissement postérieur à 1759 : elle présente une large porte en molasse, à cavet et linteau accolade, ouvrant sur un escalier en vis également en molasse ; les deux étages sont éclairés par une fenêtre à traverse en molasse agrémentée d'un double cavet. Le comble était aménagé en pigeonnier, privilège réservé aux nobles.

### Equipements collectifs

Dans l'organisation féodale, le seigneur avait obligation de mettre à disposition des habitants de sa seigneurie des équipements dits banaux, qu'il entretenait ; leur utilisation était payante.

Parmi ces équipements, on note un four banal, appartenant en 1759 à Mademoiselle Vion, indiqué sur le parcellaire de l'Atlas de Dupuy<sup>59</sup>. Un moulin, situé intra-muros et propriété des chartreux en 1759<sup>60</sup>, pourrait être un ancien moulin banal. En effet, les chartreux ont

racheté une partie de la seigneurie de Voreppe et de ses biens.

### Architecture médiévale et moderne

Très peu de maisons du bourg semblent avoir conservé des vestiges médiévaux. En revanche, quelques-unes présentent des éléments architecturaux – notamment des baies – attribuables à l'époque moderne d'après leur forme et leur modénature. Ils témoignent d'une architecture noble, révélant le statut social des propriétaires.

Place Saint-Nizier, on peut voir une tourelle d'escalier s'ouvrant par une très belle porte du 15<sup>ème</sup> s. en pierre de taille calcaire. Son linteau en accolade présente un magnifique décor de style gothique flamboyant ; il est surmonté d'un larmier mouluré asymétrique. Rue des Pallaches, des ouvertures de l'époque moderne de très belle qualité éclairent le 1<sup>er</sup> étage d'une maison mitoyenne. Au sud, s'ouvrent deux fenêtres à traverse à baguettes toriques à base prismatique et appui saillant mouluré ; à l'est, une croisée, partiellement murée, présente un encadrement mouluré similaire. A l'intersection de la Grande Rue et de la rue de Charnècles, une très belle niche de style gothique est installée dans la chaîne d'angle d'une maison, accueillant une statuette de la Vierge à l'Enfant (voir *infra*, § Niche).



Porte du 15<sup>ème</sup> s. – place Saint-Nizier

<sup>57</sup> Coll. 2003, pp. 19-20. MOYNE 2001, p. 66.

<sup>58</sup> Actuelle parcelle BK 333 (parcelle 2 en 1759).

<sup>59</sup> Parcelle 45, équivalant aujourd'hui à la parcelle BK 198.

<sup>60</sup> Parcelle 38, équivalant aujourd'hui à la parcelle BK 196.



Fenêtre à traverse à baguettes toriques à base prismatique – Rue des Pallaches

Outre ces quelques élévations extérieures qui affichent des vestiges du 15<sup>ème</sup> s. / 16<sup>ème</sup> s., les caves peuvent parfois également attester de cet habitat ancien<sup>61</sup>.

### Châteaux et maisons seigneuriales

Comme il l'a été dit précédemment, plusieurs maisons ont conservé des vestiges de l'époque moderne de très belle facture. Le statut social des propriétaires, noble, est clairement affirmé dans l'architecture de ces maisons, notamment par la présence d'une tour, qui a une valeur symbolique héritée du Moyen Age et une fonctionnalité (distribution verticale), ou par le traitement des ouvertures (types, modénature). La présence d'un pigeonnier en est également un symbole. Malheureusement, ces bâtisses seigneuriales ont subi au cours des siècles différentes phases de remaniements et/ou constructions, qui ne permettent pas d'appréhender leur état primitif. Quelques exemples sont ici présentés.

#### « Château de Saint-Vincent » – Saint-Vincent-du-Platre<sup>62</sup>

Le château de Saint-Vincent est édifié en plaine sur le territoire de l'ancienne paroisse Saint-Vincent-du-Platre. Il aurait appartenu à la famille Calignon, Abel Calignon possédant le titre de seigneur de Saint-Vincent et de

Voreppe. En 1675, il était la propriété de la famille Dupuy de Saint-Vincent, dont les armes sont sculptées au-dessus de l'une des portes. A la Révolution, il fut vendu comme bien national, morcelant ainsi le vaste domaine, qui fut reconstitué en 1826 par un marchand de biens, Mr Faure ; à sa mort, le château fit l'objet de plusieurs ventes successives. Il accueille aujourd'hui des chambres d'hôtes.

Cet édifice adopte un plan rectangulaire flanqué au sud de deux tourelles d'angle (demi-hors-œuvre ; plan circulaire)<sup>63</sup>. Son horizontalité et sa massivité sont soulignées par la présence de deux cordons régissant, servant d'appui aux ouvertures au 1<sup>er</sup> étage et de linteau au 2<sup>nd</sup>. Les façades ordonnancées conservent des vestiges de l'époque moderne malgré quelques remaniements et reprises : croisée chanfreinée de la fin du 15<sup>ème</sup> s. / 16<sup>ème</sup> s., croisées et fenêtres à meneau du 17<sup>ème</sup> s., porte du 17<sup>ème</sup> s. en plein cintre à clé en pointe de diamant, traces de latrines en encorbellement... La distribution verticale se fait au moyen d'un escalier rampe-sur-rampe à deux volées droites, présentant un large mur-noyau, datant du 17<sup>ème</sup> s.

Sur l'Atlas de Dupuy de 1759 (voir *infra*, § Eglises paroissiales), le château est représenté entouré de « viviers » sur trois côtés, qui pourraient correspondre à d'anciennes douves, aujourd'hui asséchées. Autres éléments défensifs préservés, une bretèche (mur est de la dépendance) et une tour massive flanquant l'angle nord-ouest du mur d'enceinte et comportant de petites bouches à feu datables de la fin du 15<sup>ème</sup> s. / 16<sup>ème</sup> s.



« Château de Saint-Vincent »

<sup>61</sup> Un bâtiment, situé rue de l'Isle (parcelle 367) et faisant l'objet d'une démolition en 1987, était pourvu d'une cave attribuée au 16<sup>ème</sup> s. par A. de Montjoye – archéologue du Service du Patrimoine Culturel du Conseil général de l'Isère.

<sup>62</sup> GIRARD 2000, p. 148. MENARD sd. Consulter également la rubrique « Historique » du site dédié au château : <http://pagesperso-orange.fr/chateau.stvincent/french/index.htm>

<sup>63</sup> Ces tourelles ne sont pas représentées en 1759 sur l'Atlas de Dupuy (parcelle 27), mais elles le sont sur le cadastre napoléonien de 1819 (section D, parcelle 409). Faut-il en déduire qu'elles ont été bâties entre 1759 et 1819 ou est-ce une simple erreur de relevé en 1759 ?

### La « Vigie » – le Bourg

La maison appelée « la Vigie »<sup>64</sup>, située rue de Chamnècle, appartenait en 1759 à Claude Barbichon<sup>65</sup>. Elle comporte encore des vestiges de l'époque moderne. L'étage noble – niveau d'habitation du 1<sup>er</sup> étage – est éclairé par une fenêtre à traverse du 15<sup>ème</sup> s./16<sup>ème</sup> s., le niveau supérieur par des croisées du 17<sup>ème</sup> s. Les différents niveaux, particulièrement hauts de plafond, sont desservis par un très bel escalier en vis en molasse, aujourd'hui dans-œuvre et vraisemblablement édifié à la fin du 15<sup>ème</sup> s./16<sup>ème</sup> s.<sup>66</sup> ; les portes palières comportent un encadrement parfois adouci. A noter la présence, à l'intérieur de la cage d'escalier, d'un placard au niveau du rez-de-chaussée et d'un pigeonnier à niches en molasse, installé au-dessus d'une porte palière (niveau supérieur ; voir *infra*, § Pigeonniers).



« La Vigie »

### Maison seigneuriale – Chamoussière

Cette maison, bâtie à « Chamoussière », était en 1759 la propriété de M. Dumoutet, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis. Cette propriété se composait alors d'une maison, d'une grange, d'une cour, d'un jardin, d'un verger et de terres plantées d'hautains.

Le bâti conserve des éléments architecturaux de l'époque moderne. Une fenêtre à traverse chanfreinée à appui saillant, des fenêtres à meneau et une croisée donnaient autrefois du jour aux différents niveaux – certaines

ouvertures étant aujourd'hui obturées. La façade sud-est présente un cordon mouluré au 1<sup>er</sup> étage, en fort mauvais état, sur lequel s'appuie une ancienne croisée.



Maison seigneuriale – Chamoussière

### Maison seigneuriale – Malossane

Cette ancienne maison seigneuriale, éditée à Malossane sur un site surplombant le bourg, appartenait en 1759 à M<sup>elle</sup> Jacolin.

Très remaniée, cette maison se distingue néanmoins par sa tour (demi-hors-oeuvre à pans coupés), qui abrite probablement un escalier. Plus élevée que le reste du bâti, elle est coiffée d'un toit polygonal couvert de tuiles vernissées colorées (décor de losanges). Elle s'ouvre par une très belle porte en plein cintre à bossage du 17<sup>ème</sup> s., fermée par un vantail clouté et couronnée d'un fronton triangulaire mouluré et brisé. Fenêtre à traverse et jours éclairent la tourelle. Remarquons aussi la présence sur le mur nord-ouest d'une sorte de logette, à l'étage, percée d'un jour carré chanfreiné ; le surplomb de ce petit ouvrage se fait au moyen de deux tores en pierre de taille.

<sup>64</sup> Parcelle cadastrale BK 49.

<sup>65</sup> ADI 4 E 543 / G 30 – parcellaire de l'atlas de Dupuy.

<sup>66</sup> D'après l'observation des élévations extérieures, les maçonneries de la tourelle viennent buter contre l'encadrement de la fenêtre à traverse du 15<sup>ème</sup> s./16<sup>ème</sup> s. L'escalier aurait donc été bâti après.



**Tour – Malossane**



**Pigeonnier – « la Vigie »**

### *Pigeonniers*

Privilèges de la noblesse jusqu'à la Révolution, les pigeonniers symbolisaient puissance et richesse. Les quelques exemples observés sur la commune de Voreppe font ou faisaient en effet partie de propriétés nobles – le bourg, les Buissières, l'Île du Pont, Veronnière... Si la colombine – ou fiente – de pigeons était utilisée comme engrais, notamment pour la culture du chanvre ou du tabac dans certaines régions, le pigeon était également utilisé pour communiquer pendant les périodes médiévale et moderne ou simplement consommé (viande).

Deux types de pigeonnier ont été repérés sur la commune : le pigeonnier installé dans une partie de la maison – escalier à « la Vigie », comble de l'ancienne « châtelainie »... – et le « pigeonnier d'étage », dans lequel les volatiles occupaient la partie supérieure d'une tour indépendante, la partie inférieure ayant une affectation différente – château de Siéyès et ancienne obédience des chartreux à l'Île du Pont. Ces deux tours conservent un cordon filant<sup>67</sup> permettant aux oiseaux de prendre leur envol ou de se poser et empêchant les prédateurs de pénétrer dans le pigeonnier. Parfois, les lucarnes d'envol prennent appui sur ce cordon, comme



**Pigeonnier – Château de Siéyès**



**Pigeonnier – Obédience des chartreux De l'Île du Pont**

<sup>67</sup> Également appelé « randière », terme médiéval.

## Maisons bourgeoises et demeures contemporaines

La commune compte plusieurs bels ensembles architecturaux ayant appartenu à la bourgeoisie terrienne ou industrielle. Edifiées à proximité de groupements ou à l'écart, ces demeures étaient au centre d'une immense propriété, comprenant des dépendances et des terres, et généralement fermée. L'entrée se signalait par un portail monumental. Selon leur date de construction, leur architecture diffère. En voici quelques exemples.

### « Château de Beauplan » – Beauplan<sup>68</sup>

Le château de Beauplan s'élève dans une vaste propriété arborée, située dans la plaine de Voreppe, à Beauplan, à l'écart de tout groupement. Il appartenait en 1642 à la famille de Calignon, transmis par la suite, par mariage, à la famille d'Agoult. En 1820, la propriété comprenait, outre le château, une maison fermière, une chapelle, située au sud, au fond du jardin, et aujourd'hui détruite, ainsi que d'autres bâtiments.



« Château de Beauplan » – Minute de l'atlas de Dupuy

Le château présente une architecture de style Renaissance, où règnent ordonnancement et sobriété. Il se compose aujourd'hui d'un corps principal à plusieurs niveaux, précédé d'une terrasse et flanqué de deux ailes latérales placées perpendiculairement, qui auraient été construites au début du 19<sup>ème</sup> s. par Hector-Philippe d'Agoult. Cette imposante demeure est coiffée d'un toit aux versants pentus, présentant vraisemblablement deux étages de

<sup>68</sup> Devant le refus catégorique des propriétaires, cette demeure a été étudiée à partir de la carte postale ancienne ci-dessous et des données historiques publiées. BARD 1986, pp. 175-176. GIRARD 2000, p. 145.

comble, couverts d'ardoise. La façade principale (ouest) est rythmée verticalement par cinq travées d'ouvertures et horizontalement par des moulures, qui marquent les différents niveaux (bandeau entre R/1<sup>er</sup> ; cordon 1<sup>er</sup>/2<sup>ème</sup>) et soulignent l'horizontalité de la demeure. Les ailes, plus basses, accentuent le caractère massif de la bâtisse. Elles s'ouvrent aussi par cinq travées d'ouvertures, au nord et au sud.



Carte postale ancienne du « Château de Beauplan »

### « Château de Siéyès » – Veronnière<sup>69</sup>

Le château de Siéyès fut édifié dans le bourg de Voreppe au 17<sup>ème</sup> s. par Léonard Cuchet, Conseiller au Parlement de Grenoble, au nord d'une vaste propriété arborée et agrémentée d'un jardin classique. Cet ensemble bénéficie de protections au titre des sites classés et des Monuments Historiques<sup>70</sup>.

Le château se compose aujourd'hui de plusieurs corps de bâtiments construits à deux périodes différentes, aux 17<sup>ème</sup> s. et 19<sup>ème</sup> s. Le corps principal présente des façades ordonnancées, rythmées verticalement par des travées d'ouvertures couronnées de lucarnes. Notons la présence de trompe-l'œil ornant des ouvertures, qui ne semblent pas avoir été percées, placées sur la façade de la cour d'honneur. Cette demeure est coiffée d'une haute toiture, présentant deux étages de comble, couverte d'ardoises et dotée de très hautes souches de cheminée de briques.

Deux pavillons abritant les communs ont été bâtis à l'est de la demeure au 19<sup>ème</sup> s., après 1820, délimitant ainsi une cour fermée d'une belle grille en fer forgé, flanquée de chasses-routes. Disposés face à face, ils s'ouvrent par deux arcades en plein cintre. Remarquons le

<sup>69</sup> Coll. 2003, p. 18.

<sup>70</sup> Classement du château et du parc le 03/12/1957. Classement par arrêté du 6 juin 1980 : la bibliothèque, le grand salon et le petit salon d'angle (sud-est ; rez-de-chaussée) avec leur décor ; la grande chambre (sud), la chambre jaune (sud) et la chambre d'angle (sud-est ; 1<sup>er</sup> étage) avec leur décor. Inscription par arrêté du 6 juin 1980 : les façades et les toitures du château et de ses deux pavillons d'entrée.

soin apporté à l'appareil imitant un bossage continu en table.



Façade sud du Château de Siéyès et son jardin classique – Veronnière

Le jardin<sup>71</sup>, qui aurait été conçu par Léonard Cuchet, est installé sur la terrasse sud, devant le château. De composition classique, il est agrémenté d'un bassin circulaire à jet d'eau central, de part et d'autre duquel sont disposés deux parterres réguliers de pelouse, bordés de buis et de rosiers. Des orangers sont alignés au niveau des allées latérales, délimitées à l'ouest par une charmille et à l'est par l'orangerie. Au sud-est du jardin, se développe un parc arboré, planté de conifères et de feuillus.

Signalons qu'en 1759, la propriété comportait des glacières.

### Glacières

Les glacières sont des constructions semi-enterrées, généralement ménagées dans une butte de terre artificielle, qui permettaient de conserver la neige ou la glace récoltée en hiver. Ces réservoirs se caractérisent généralement par une ouverture au ras du sol ; un court tunnel, parfois muni d'un sol, descend en pente douce vers la réserve de glace. Aux époques médiévale et moderne, seuls les riches propriétaires et les seigneurs avaient le privilège d'en faire édifier pour leur usage personnel.

Plusieurs glacières sont figurées sur l'Atlas de Dupuy de 1759. Situées au bourg, au Mas de Vironnières et au mas de Saint-Vincent, elles étaient la propriété du

<sup>71</sup> Fiche de l'Inventaire régional des parcs et jardins, en ligne sur le portail des données communales de la DREAL Rhône-Alpes : [http://www.rdbmcc-travaux.com/spge/site\\_v2/pdf\\_act/pdf\\_fiche\\_jardin.php?table=jardin&numero=38-21](http://www.rdbmcc-travaux.com/spge/site_v2/pdf_act/pdf_fiche_jardin.php?table=jardin&numero=38-21)

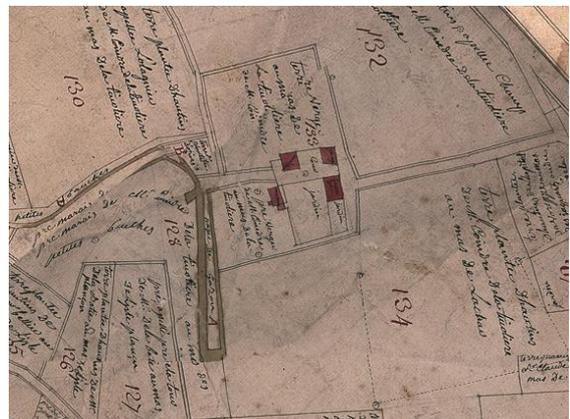
prieuré et de la famille d'Agoult. Aucun vestige de ces installations n'a été repéré lors de la phase terrain de cette étude.

### Demeure – la Tivolière<sup>72</sup>

Edifiée dans la plaine, à « la Tivolière », au centre d'un vaste domaine, cette imposante demeure, dont l'histoire est méconnue, pourrait remonter au 17<sup>ème</sup> s. A cette époque, elle aurait appartenu aux familles Albanel, Galley, puis Coindre. En 1820, le capitaine de gendarmerie Hugues Rosier de Livage en était le propriétaire. Outre la demeure, l'ensemble comprenait deux pavillons, la maison du fermier, agrandie a posteriori, et un réservoir, situé à l'ouest, tout en longueur.



Demeure – la Tivolière



Propriété Coindre – Minute de l'atlas de Dupuy

Aujourd'hui réhabilité en logements, le corps de bâtiment principal, de plan rectangulaire, conserve ses façades ordonnancées. Leur traitement et la forme des ouvertures pourraient indiquer une phase de réaménagement au 18<sup>ème</sup> s. ou 19<sup>ème</sup> s. La porte d'entrée présente néanmoins un bel

<sup>72</sup> ADI 6135 W 266 – état des sections des propriétés bâties et non bâties. GIRARD 2000, p. 146 – sources non citées.

encadrement de composition classique en pierre de taille calcaire.



Porte d'entrée de composition classique

### Patrimoine religieux

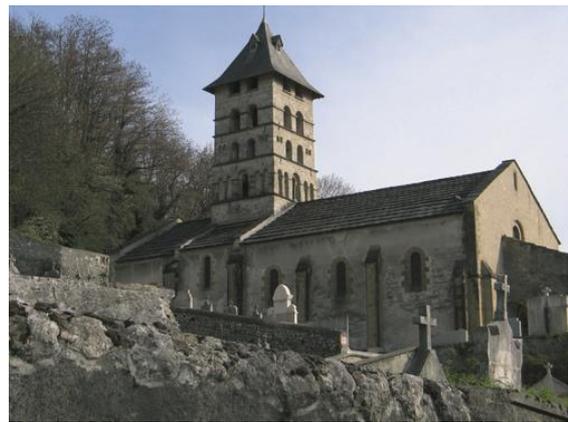
Contrairement à la plupart des communes du Parc naturel régional de Chartreuse, les édifices religieux de Voreppe qui existaient au Moyen Age nous sont parvenus, nous livrant aujourd'hui leurs beaux – et rares – vestiges romans. Les anciennes églises de Voreppe ont en effet échappé au mouvement de reconstructions des églises paroissiales du 19<sup>ème</sup> s., fortement suivi en Isère et particulièrement destructeur. Durant ce siècle, la nouvelle église Saint-Didier, décorée par l'enfant du pays, Alexandre Debelle, et la chapelle Françon furent édifiées, et des croix, témoignant de pratiques religieuses populaires, érigées.

#### *Prieuré*<sup>73</sup>

Le prieuré de Voreppe, mentionné au 12<sup>ème</sup> s. dans les cartulaires de l'église Cathédrale<sup>74</sup> et de Chalais, relevait de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre de Vienne. De la fin du 13<sup>ème</sup> s. à 1303, le prieuré de Voreppe et l'abbaye de Chalais furent unis, le prieur prenant le titre d'abbé. Les paroisses de Pommiers, Veurey et Voreppe étaient placées sous son patronage<sup>75</sup>. En 1327, le prieuré de Vourey fut uni à celui de Voreppe<sup>76</sup>. Précisons que l'église priorale, dédiée à saint Didier, était également paroissiale. Supprimé en 1780, après la

réunion des deux abbayes de Saint-Pierre de Vienne et de Saint-Chef, le prieuré et ses biens furent vendus à la Révolution au titre des biens nationaux. En 1863, l'église fut transformée par le comte d'Agoult en chapelle funéraire.

De ce prieuré, seule l'église est conservée, beau témoin de l'architecture romane du 12<sup>ème</sup> s., malgré une restauration profonde en 1863. Classé Monument Historique en 1908, l'édifice fut restauré en 1991 par l'architecte en chef des Monuments Historiques, J.-L. Taupin, afin de lui restituer ses volumes primitifs.



Eglise priorale dédiée à saint Didier

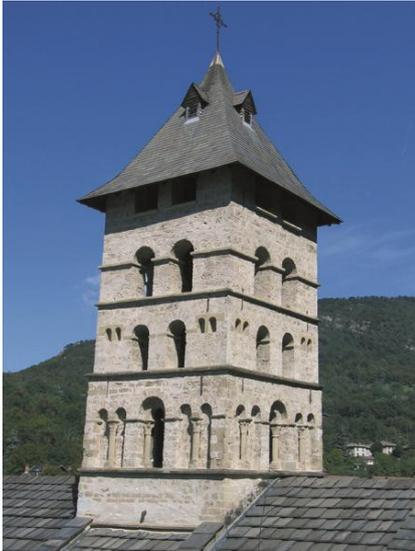
Cette église, de plan basilical, comporte une nef centrale flanquée de collatéraux, plus étroits, communiquant entre eux par de grandes arcades en plein cintre, un transept non saillant, un choeur et une abside semi-circulaire reconstruite au 19<sup>ème</sup> s. Un imposant clocher-tour, de plan carré, s'élève à la croisée du transept sur quatre étages de différentes périodes – les deux étages supérieurs ne seraient pas antérieurs au 17<sup>ème</sup> s. Le 1<sup>er</sup> s'ouvre sur chaque face par une grande baie en plein cintre ornée de colonnettes et flanquée de baies géminées aveugles, le 2<sup>ème</sup> par deux baies cintrées, encadrées de petites arcatures aveugles géminées. Nef et collatéraux sont couverts de voûtes en berceau, montées en moellons de tuf et portées par des doubleaux reposant sur des colonnes engagées dans des piliers quadrangulaires. Le choeur est, quant à lui, couvert d'une coupole sur trompes utilisant le même matériau. Précisons que les colonnes recevant les doubleaux présentent des chapiteaux de type corinthien ou figurés (anthropomorphe ou animalier), taillés de façon « grossière » ou schématique.

<sup>73</sup> BARRUOL 1992, pp. 107-109. Coll. 1982, p. 39, notice 202. COREPHA 1994. PILOT DE THOREY 1884, pp. 450-459.

<sup>74</sup> Acte du 7 septembre 1109.

<sup>75</sup> LANFREY 1993, p. 107.

<sup>76</sup> RD 23331.



Détail du clocher

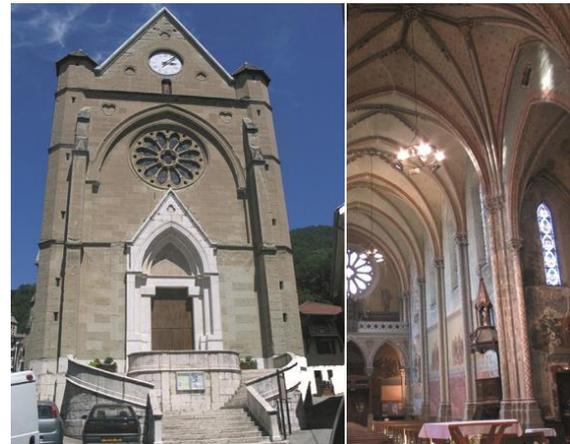
Des bâtiments conventuels médiévaux, on ne connaît rien. Leur situation par rapport à l'église priorale et leur organisation pourraient être appréhendées à travers l'étude de textes anciens et de parcelles. Lors de travaux, le creusement du sous-sol pourrait aussi livrer des données. Tout au plus sait-on que le prieur Bonaventure Boisson a obtenu des chartreux, en avril 1636, l'autorisation de couper dans leur forêt de Charminelle quelques pièces de bois nécessaires à la reconstruction des toitures de l'église et de la sacristie de son prieuré. Une maison du 17<sup>ème</sup> s., actuelle « Villa des Arts », fut achetée par l'un des prieurs de Saint-Chef pour lui servir de logis lors de ses séjours à Voreppe<sup>77</sup>. Elle abrita par la suite la cure jusqu'à son transfert en 1976.

#### *Eglises paroissiales*

L'église paroissiale Saint-Didier étant devenue trop petite (voir *supra*, § Prieuré), la construction d'un nouvel édifice dans le bourg fut décidée en 1852, confiée à l'architecte diocésain Alfred Berruyer, élève de Viollet-le-Duc<sup>78</sup>. Sa situation fut décidée par une grande majorité d'habitants et imposée par les plus généreux souscripteurs. L'emplacement choisi, il fallut détruire un îlot bâti de maisons pour pouvoir élever la nouvelle église. Le culte fut célébré pour la première fois en 1863, alors que les travaux ne furent achevés qu'en 1875.

Cette construction s'inscrit dans un mouvement touchant l'ensemble du

département isérois, répondant au renouveau catholique du 19<sup>ème</sup> s. Les églises de cette époque ont généralement adopté un style néogothique ou néo-roman, plus rarement néo-classique. La composition de la façade de l'église de Voreppe réutilise des formes empruntées à l'architecture gothique : arc brisé, gâble, rose, quadrilobe, trilobe... L'élan vertical de la façade est renforcé par la présence de deux tourelles, de plan octogonal, placées au niveau des chaînes d'angle. A l'intérieur, on retrouve cet élancement, donné par la hauteur du couvrement et par les hautes et fines colonnettes des piliers recevant la retombée des voûtes d'ogives.



Façade principale et intérieur de l'église du 19<sup>ème</sup> s.

Contrainte par la trame urbaine, l'église adopte le plan simple de la croix latine, irrégulier et non orienté<sup>79</sup>, à transept saillant et absidioles, nef unique et abside pentagonale. Elle comporte des contreforts extérieurs, afin de contrebuter les forces exercées par le voûtement intérieur.

L'intérieur est éclairé par des fenêtres-hautes, celles du chevet présentant un remplage de tradition gothique. Les murs sont ornés de peintures murales réalisées par Alexandre Debelle<sup>80</sup> (voir *supra*, § Personnages célèbres), qui a également dessiné une série de vitraux. Réalisées à partir de dessins préparatoires, aujourd'hui conservés, ces peintures murales représentent le Christ Pantocrator (abside), encadré de saints liés à l'histoire des diocèses de Vienne et de Grenoble, les évangélistes (choeur), les apôtres (transept), le chemin de croix (nef)... Les piliers, les quartiers de voûte et les ogives reçoivent un décor au pochoir, géométrique ou non. Une harmonie se dégage entre le décor

<sup>77</sup> Coll. 2003, p. 10.

<sup>78</sup> Alfred Berruyer a bâti de nombreuses églises en Isère, reprenant ici le modèle de l'église de Cusset (Allier), conçu par l'architecte Lassus. ADI 2 O 566 /6. AVENIER 2004, p. 591, 619-620.

<sup>79</sup> Orientation nord-est/sud-ouest.

<sup>80</sup> COREPHA 1992. MERMET 1993-1194, pp. 25-39. Consulter également la page du site de COREPHA : [http://www.histoire-voreppe.com/expos/2005-debelle/peintures\\_murales/index.html](http://www.histoire-voreppe.com/expos/2005-debelle/peintures_murales/index.html)

peint et l'architecture, qui fait toute la richesse de cet édifice.



Saints Matthieu et Luc représentés par Alexandre Debelle

De l'ancienne église paroissiale de Saint-Vincent-du-Platre, dédiée à saint Vincent<sup>81</sup>, peu de données nous sont parvenues. Placée sous le patronage du prieuré de Saint-Robert-de-Cornillon<sup>82</sup> (actuelle commune de Saint-Egrève), elle est mentionnée *Ecclesia Sancti Vincenti* dans le cartulaire de saint Hugues du début du 12<sup>ème</sup> s.



Eglise Saint-Vincent (parcelle 25) et « château de Saint-Vincent » (parcelle 27) – Atlas de Dupuy

Sa localisation est connue grâce à l'Atlas de Dupuy de 1759, sur lequel elle est représentée<sup>83</sup> à l'est du « Château de Saint-Vincent-du-Platre », de l'autre côté de la voie. D'après des courriers du 19<sup>ème</sup> s. conservés aux Archives départementales de l'Isère, cette église aurait été détruite en 1793, ainsi que

ses dépendances<sup>84</sup>. Selon M. Bard, elle aurait été accidentellement incendiée par des enfants en 1825<sup>85</sup>. L'hypothèse d'une destruction antérieure à 1820 est plus vraisemblable, puisque l'église n'est pas figurée sur le cadastre napoléonien de 1820<sup>86</sup>. On sait que le cimetière paroissial fut vendu aux enchères en 1836 et que le produit de cette vente permit de reconstruire un mur de la cure de la paroisse<sup>87</sup>.

En remplacement de l'ancienne église de Saint-Vincent-du-Platre, une église fut bâtie en 1844, au cœur du hameau du Chevalon<sup>88</sup>. Placée sous le vocable Saint-Vincent, elle ne fut érigée au rang de paroisse qu'en mai 1849, le conseil municipal de l'époque n'étant guère favorable. Rapidement jugée trop petite, l'église fut agrandie en 1874.

Orientée nord-est / sud-ouest, l'église comporte un vaisseau central aveugle, flanqué de deux bas-côtés, un transept non saillant et une abside semi-circulaire, sur laquelle est adossé le clocher. Ce dernier a été reconstruit en 1954, suite à une destruction partielle par un tir de mine non maîtrisé, réalisé par les ouvriers de la cimenterie dans l'une des galeries ! Sa façade arbore un style néo-classique : ordre toscan, fronton triangulaire couronnant la façade, chaînes d'angle traitées comme des pilastres corniers, porte à encadrement classique (piédroits, entablement à corniche saillante). L'intérieur de l'église est couvert de voûtes d'ogives et d'arêtes, et les murs sont ornés de peintures réalisées par Alexandre Debelle, qui a reproduit celles de l'église du bourg dans des proportions plus modestes.

#### Cimetières

Jusqu'au milieu du 19<sup>ème</sup> s., les églises paroissiales étaient entourées de leur cimetière. Pour des raisons de salubrité publique, bon nombre de cimetières de France furent transférés hors des villes et villages au cours du 19<sup>ème</sup> s. Ce ne fut pas le cas de celui de Voreppe, qui domine toujours le bourg, s'étalant sur des terrasses créées de part et d'autre de l'église romane lors de différentes phases d'agrandissement. Il renferme de nombreuses stèles anciennes de composition classique, parfois ceintes d'un enclos en fer forgé du 19<sup>ème</sup> s. Certaines sont ornées de

<sup>81</sup> Saint Vincent, diacre en Espagne, est mort martyrisé en 304, sous le règne de l'empereur Dioclétien, à Valence. La popularité de son culte en Espagne a très rapidement gagné la France : saint Vincent est devenu le patron des vignerons. Il est traditionnellement représenté tenant d'une main la palme du martyr et de l'autre une grappe de raisin.

<sup>82</sup> PILOT DE THOREY 1884, p. 354, note 3 ; 360.

<sup>83</sup> Parcelle 25, équivalent aujourd'hui à la parcelle 12 de la section AW.

<sup>84</sup> ADI 2 O 566 / 6 – courrier adressé au Président de la République par M. Mourral en date du 16 octobre 1850.

<sup>85</sup> BARD 1986, p. 109 – sources non citées.

<sup>86</sup> Section D3, parcelle 416.

<sup>87</sup> GIRARD 2000, p. 164.

<sup>88</sup> ADI 2 O 566 / 6. BARD 1986, pp. 107-113.

décors répandus (couronne mortuaire, pensée, rose, urnes...), d'autres plus rares. Citons les tombes des Docteurs Rome, père et fils (bâton d'Esculape), et d'ecclésiastiques (étole et Livre saint). Une croix en fonte moulée se distingue par la présence d'un sablier ailé, métaphore du temps qui passe, associé à des chouettes, gardiennes de la nuit. Un chemin de croix, offert en 1853 par la famille d'Agoult, mène à la croix de cimetière. Il a été sculpté par Antoine Genève, dit « Bibi », d'après les dessins du sculpteur Sappey. Précisons également que certains nobles et notables de Voreppe (familles d'Agoult, Allard, Debelle, Sappey), mais aussi curés, ont choisi pour dernière demeure l'ancienne église romane. Les sépultures ont été aménagées dans les collatéraux et la vente des concessions permit de financer la surélévation de la nef et du clocher.



**Chemin de croix – cimetière du bourg**



**Détail d'un décor de croix en fonte :  
sablier ailé et chouettes**

Suite à l'abandon de l'église paroissiale de Saint-Vincent-du-Platre et du cimetière qui l'entourait, les paroissiens de Saint-Vincent-du-Chevalon furent inhumés dans le cimetière du bourg. Mais son éloignement nécessita l'implantation d'un nouveau cimetière au Chevalon. Il fut créé au début des années 1850 en périphérie du hameau, à distance de l'église, sur un terrain offert par M. Mourral<sup>89</sup>. Jugé insuffisant, il fut agrandi en 1878. Ce cimetière est consacré par une très belle croix en fonte moulée de style néogothique. Son décor illustre la Passion du Christ et la foi chrétienne<sup>90</sup>. Parmi les tombes remarquables, mentionnons celle du curé Charles Lacroix, ceinte d'un en clos en fer forgé et ornée des attributs ecclésiastiques, l'enclos de la famille Gagnon et le tombeau du général Oronce Gagnon, la tombe de Léon Peyrin, qui se pare d'un buste le représentant en uniforme militaire, les stèles de la famille Brochard présentant à un médaillon à l'effigie des défunts...



**Détail de la croix de cimetière – le Chevalon**

Notons la présence, dans les deux cimetières, d'un espace dédié à l'inhumation des enfants, plusieurs d'entre eux étant décédés en 1944 à seulement quelques mois.

Malheureusement méconnu et menacé, ce patrimoine funéraire est le reflet de la société et l'affirmation du statut social des individus qui la composent. Témoin de pratiques funéraires, culturelles et artistiques, il mérite d'être préservé.

<sup>89</sup> ADI 2 O 566 / 7.

<sup>90</sup> Couronne d'épines, clous et voile de Véronique sont encadrés du marteau et de la tenaille ; un calice contenant une hostie est également représenté.



Ancienne abbaye de Chalais

### Abbaye de Chalais<sup>91</sup>

Des ermites désireux de retrouver la règle de saint Benoît furent établis en 1101, par l'évêque de Grenoble, saint Hugues, à Chalais, zone désertique et isolée. Le contexte religieux étant favorable à l'établissement de communautés, l'ermitage de Chalais fut très rapidement élevé au rang d'abbaye (1124), bénéficiant de la protection de l'évêque, des comtes d'Albon et de Maurienne. L'abbaye de Chalais connut alors un essor rapide et devint le chef d'un ordre à vocation pastorale, proche de l'ordre cistercien. Au début du 13<sup>ème</sup> s., l'ordre de Chalais réunit une dizaine d'abbayes et trois prieurés, installés du Dauphiné à la Provence et placés sous l'autorité de l'abbaye mère. La proximité géographique des chartreux et les tensions entre les deux communautés, les affinités de l'ordre chalaisien à l'ordre cistercien, le nombre restreint de filles, l'absence de privilèges concédés à l'abbaye de Chalais et ses

problèmes financiers furent autant de facteurs qui entraînèrent son déclin. L'abbaye fut rattachée dans un premier temps, en 1250, à l'abbaye de Saint-Chef, puis, vers 1287, à l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-Hors-Les-Murs de Vienne. En 1303, l'évêque de Grenoble, Guillaume de Royn, remit le monastère aux chartreux, qui devint une chartreuse<sup>92</sup>. Les religieux affirmèrent alors leur puissance par l'acquisition de nombreuses propriétés sur le territoire de Voreppe – alpages, terres, vignes, cellier (voir *infra*, § « Cellier de Chaleys »), prés, moulins... Lors des Guerres de Religion de la fin du 16<sup>ème</sup> s., le prieuré de Chalais fut partiellement détruit et perdit son statut, devenant en 1582 une simple dépendance de la Grande-Chartreuse. Après avoir été vendue comme bien national à la Révolution, l'ancienne abbaye de Chalais accueillit en 1844 un noviciat dominicain, dirigé par le père Lacordaire et transformé par la suite en maison de repos. Les religieux quittèrent Chalais en 1881 et le site fut vendu à l'industriel grenoblois Nicolet, fondateur de la cimenterie du Chevalon (voir *infra*, § Cimenterie). Depuis 1963, une communauté de moniales dominicaines d'Oullins, qui vit de la fabrication de biscuits, occupe le site. Des bâtiments monastiques furent reconstruits,

<sup>91</sup> ADI 4 H 112 / 516 ; 4 H 120 ; 4 H 124 / 597, 603 ; 4 H 130 / 619 ; 4 H 163 (plan). Anonyme 1992. AUSSIBAL 1980. BARRUOL 1992, pp. 108-109. Coll. 1982, pp. 40-43, notices 206 à 211. COREPHA 2004. CROISNIER-LECOMTE 1979, pp. 344-356. EXCOFFON 1997, pp. 115-154. MOLLIN 1969. PILOT DE THOREY 1844 et 1879. ROMAN 1923. Données issues également du site internet du monastère de Chalais et de celui de la fédération des abbayes chalaisiennes : [http://www.chalais.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=6](http://www.chalais.fr/rubrique.php3?id_rubrique=6) <http://chalaisiens.abbyvalb.com/index.html>

<sup>92</sup> Cartulaire de Chalais, charte n°CCXIX.

l'église restaurée. Soulignons l'intérêt touristique du site dès les années 1840, suscitée par les publications d'historiens et surtout la notoriété du père Lacordaire. Le développement des transports en commun (train et tramway) – alors même que la route menant à Chalais n'était pas encore créée<sup>93</sup> – contribua également à cet engouement, qui est toujours aussi partagé par les touristes, les fidèles...



Biscuiterie de Chalais / photographie issue du site internet du monastère <http://www.chalais.fr/>

De l'abbaye médiévale, seule l'église conserve des vestiges de l'époque romane la classant parmi les édifices romans majeurs du département. Le chœur, le transept et une travée de nef sont en effet du 12<sup>ème</sup> s. L'église, d'une grande sobriété et voûtée en berceau brisé, adoptait un plan en croix latine à chevet plat et transept bas doté de deux chapelles dans-œuvre. La croisée du transept, qui supportait autrefois un clocher de plan carré, est plus élevée et couverte d'une voûte d'ogives attribuable au début du 13<sup>ème</sup> s., présentant une remarquable clé de voûte ayant conservé des traces de polychromie. Celle-ci représente l'Agneau mystique, entouré d'une inscription et de la signature de Maître Gérin<sup>94</sup>, et encadré du tétramorphe, représentation symbolique des quatre évangélistes. Les nervures toriques de la voûte reposent sur des culots figurés (avant-trains de boeuf et lion-bélier) ou des piles. Lors des guerres de Religion (seconde moitié du 16<sup>ème</sup> s.), les bâtiments conventuels furent partiellement incendiés, l'église perdit ses trois travées ouest et adopta alors un plan en croix-grecque. S'ensuivit au 17<sup>ème</sup> s. une phase de reconstruction, notamment de la façade de l'église. Ce fut seulement au cours du 18<sup>ème</sup> s.,

<sup>93</sup> Route construite en 1957-1958.

<sup>94</sup> « AGNUS DEI QUI TOLLIS PECCATA MUNDI DONA NOBIS PACEM » ; « MAGISTER GARINUS ME FECIT ».

que cet édifice fut coiffé de sa couverture actuelle. L'installation des moniales dominicaines en 1963 s'accompagna d'une nouvelle phase de reconstruction et de restauration, répondant aux besoins de leur spiritualité et de leur activité, hôtellerie et biscuiterie.



L'Agneau mystique / photographie de JP Stump issue du site internet du monastère <http://www.chalais.fr/>

#### « Cellier de Chaleys »<sup>95</sup>

Situé non loin du hameau du Chevalon, au lieu-dit « Sous le Peuil »<sup>96</sup>, le cellier dit « de Chaleys » était l'une des dépendances de l'abbaye de Chalais, symbole du pouvoir économique des religieux. Particulièrement bien documenté, il est mentionné au 12<sup>ème</sup> s. dans différents documents, dont le cartulaire de Chalais. Suite au rattachement du monastère de Chalais à la Grande-Chartreuse, au début du 14<sup>ème</sup> s., le cellier devint propriété des chartreux. Il fut ensuite vendu à la Révolution comme bien national à M. Beylié, qui le transforma en maison bourgeoise.

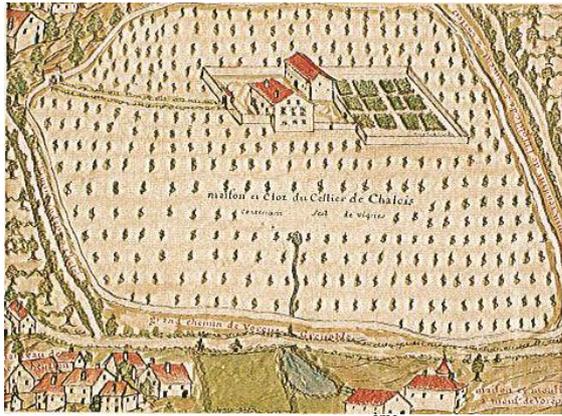
Au 18<sup>ème</sup> s., le cellier se trouvait au centre d'un vignoble clos de murs – vignoble constitué dès le 12<sup>ème</sup> s. Il se composait de deux imposants bâtiments et d'un potager, également enserrés de murs de clôture<sup>97</sup>.

<sup>95</sup> Cartulaire de Chalais, charte n°XXVII, 1143-1146 ; n°LXVIII, 1185-1187 ; n°LXIX, 1186-1190 ; n°LXXIII, 1191-1192 ; n°CLXXX, 20 avril 1275... ADI 1 H 277, n°582. RD 3776.

GIRARD 2000, p. 37 – délibérations municipales de Voreppe de janvier 1807 et du 13 août 1812 ; pp. 178-179.

<sup>96</sup> Parcelle cadastrale actuelle AT 40.

<sup>97</sup> Dessin du 18<sup>ème</sup> s. représentant le cellier, conservé aux Archives Départementales de l'Isère – ADI 2 Mi 1087 (dessins originaux consultables sur autorisation : ADI 4 H 271).



« Cellier de Chaleys » au 18<sup>ème</sup> s. – ADI 4 H 271

L'un des bâtiments est aujourd'hui conservé. Il a subi de nombreuses phases d'extension et de remaniements, lisibles en partie sur les élévations extérieures, ce qui permet d'établir une vague chronologie relative. Toutefois, seule une étude archéologique du bâti permettrait de définir avec précision ces différentes phases d'évolution. A l'intérieur, des installations domestiques sont préservées, notamment au niveau d'une pièce du 1<sup>er</sup> étage, qui comporte des fenêtres à coussiège du 16<sup>ème</sup> s./17<sup>ème</sup> s., une cheminée monumentale du 17<sup>ème</sup> s., un évier en pierre... Un escalier en vis et un escalier rampe-sur-rampe à deux volées témoignent des distributions verticales réalisées à différentes époques, probablement aux 15<sup>ème</sup> s. et 17<sup>ème</sup> s. Signalons également les vestiges d'enduits peints représentant un décor de faux-appareil (escalier rampe-sur-rampe) et un décor floral.

### Chapelles

Plusieurs chapelles de différents statuts sont attestées au fil des siècles sur le territoire de Voreppe. Si certaines ont disparu, d'autres sont conservées.

Le château fort de Voreppe était pourvu d'une chapelle, qui apparaît en 1100 dans le cartulaire de saint Hugues sous la mention *capella de Castro Vorapio*. Son histoire est vraisemblablement intimement liée à celle du château, qui a été abandonné au début du 14<sup>ème</sup> s. Aucun document connu à ce jour n'en donne de description.

Situé au cœur du bourg, l'hospice de Voreppe fut doté en 1689 par Catherine Barde d'une chapelle indépendante réutilisant des locaux existants<sup>98</sup>. La célébration des offices fut autorisée à partir de 1694 par l'évêque de Grenoble, Monseigneur Le Camus. Précisons

<sup>98</sup> COREPHA 1990. GIRARD 2000, p. 176.

que M<sup>lle</sup> Barde fut inhumée dans la chapelle en 1724, selon son souhait. Lors de la désaffectation de la chapelle en 1879, sa sépulture fut transférée dans l'ancienne église paroissiale. Aménagée dans une ancienne écurie, appartenant à Abel Cuchet et séparée de l'hospice par une rue, la chapelle était reliée à l'établissement par une galerie surplombant la voie, aujourd'hui disparue : elle permettait d'accéder directement du 1<sup>er</sup> étage de l'hospice à la tribune.

La chapelle, réhabilitée, conserve deux ouvertures du 17<sup>ème</sup> s. : la porte d'entrée, couverte d'un arc en plein cintre à clé pendante portant l'inscription « CHARITAS 1689 », et une fenêtre à meneau. Remarquons également le décor en trompe-l'œil ornant la façade, en cours de restauration.

La chapelle Françon<sup>99</sup>, la plus récente, fut édifée en 1829 sur un escarpement rocheux surplombant le bourg et offrant une très belle vue sur la cluse de Voreppe, le Vercors et la plaine de Moirans. Placée sous le vocable « Chapelle de la Croix », cette chapelle était de fondation privée, à l'initiative de Françoise Cochon, habitante de Malossane. Bénie le 26 octobre 1829, elle fut cédée en 1851 à la paroisse. Lors de sa restauration en 1878, elle fut consacrée à Notre-Dame-de-la-Salette. Des processions s'y rendirent jusqu'en 1909. L'édifice, de plan rectangulaire, est couvert à l'intérieur de voûtes d'ogives à quatre quartiers et clef de voûte, leur retombée se faisant sur des culots moulurés. La travée centrale présente une clef de voûte annulaire – à jour central. Délaissée, la chapelle nécessiterait quelques travaux d'entretien.



Carte postale ancienne de la « Chapelle Françon » à la fin du 19<sup>ème</sup> s.

Mentionnons également les chapelles disparues Sainte-Madeleine de la maladière (voir *infra*, § Maladrerie) et des Balmes<sup>100</sup>, chapelle à l'histoire inconnue, dont parle Paul

<sup>99</sup> Coll. 2003, p. 27. GIRARD 2000, p. 174.

<sup>100</sup> GIRARD 2000, p. 176.

Girard dans son ouvrage, qui se situait vraisemblablement entre La Buisse et Voreppe.

*Institution Saint-Nizier – actuel monastère des Clarisses*<sup>101</sup>

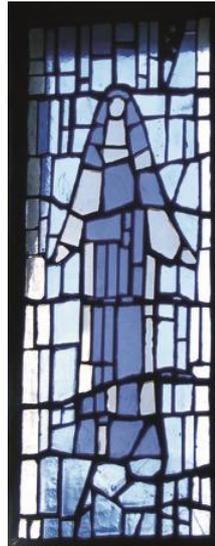
En 1874, l'abbé Drevet et les Petites Soeurs de l'Ouvrier fondèrent l'Institution Saint-Nizier, un établissement d'instruction secondaire. Cédés à un particulier lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les bâtiments de l'Institution accueillirent en 1916 des réfugiés étrangers, notamment serbes, puis, en 1927, la maison de formation des dominicaines de Pansiers. De 1950 à août 1964, une maison de repos des Pères des Missions Etrangères fut installée sur le site. Ce n'est qu'en décembre 1964 que les clarisses de Grenoble y transfèrent leur monastère<sup>102</sup>.



Carte postale ancienne de la montée des émigrés serbes à Saint-Nizier



Carte postale ancienne du clos Saint-Nizier



Vitrail de Louis Christolhomme

Ce monastère a connu une importante phase de constructions et de réhabilitation dans les années 1965. Une nouvelle chapelle fut édifée. Placée sous le vocable du Sacré-Cœur, elle fut bénie le 11 octobre 1968 par Mgr Fougerat. Elle comporte des vitraux réalisés en 1984 par Louis Christolhomme selon une technique de vitrail à la dalle de verre, mise au point dans les années 1930 et utilisée en art moderne à partir de 1948. Ces vitraux représentent les Ecritures Bibliques ou les écrits franciscains.

#### Croix

Quelques croix, érigées à la fin du 19<sup>ème</sup> s. et au cours du 20<sup>ème</sup> s. lors de fêtes religieuses ou à la suite d'un vœu, sont conservées sur la commune. Elles se situent généralement en bordure d'un chemin ou à une intersection de voies.



Croix du « Vœu de ville » / collection Musée Dauphinois

Les matériaux utilisés sont le fer forgé et la fonte moulée, qui permet des décors plus élaborés et parfois un registre ornemental plus diversifié. L'ancienne croix du « Vœu de ville », érigée sur la rive gauche de la Roize en périphérie nord du bourg, en était un bel exemple, illustré par des cartes postales anciennes. Jusque dans les années 1900, une procession avait lieu le 1<sup>er</sup> dimanche d'août, afin de bénir cette croix élevée par les habitants en remerciement de la protection accordée au village par Dieu lors de la crue de la Roize du 31 juillet 1851. Elle a été remplacée par une simple croix en fer forgé, peut-être après la crue du 5 juillet 1971.

<sup>101</sup> Coll. 2003, pp. 27-29.

<sup>102</sup> Leur communauté compte aujourd'hui quatorze soeurs et accueille des gens souhaitant faire une retraite ; elle fait également fonctionner un petit atelier d'imprimerie.

A l'exception d'une croix, elles sont toutes érigées sur un piédestal ou un simple socle en pierre de taille ou ciment. Aucun d'entre eux ne porte d'inscriptions gravées directement, de simples plaques étant parfois apposées.

Il est important de préserver ces témoins de croyances religieuses populaires, généralement maintenues jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> s. et aujourd'hui disparues.

#### *Croix de marinier*<sup>103</sup>

La commune possède une magnifique croix de marinier<sup>104</sup>, en bois polychrome sculpté, attestant la présence de marins à Voreppe et d'une activité disparue au début du 20<sup>ème</sup> s. Le terme de marinier, qui désignait à l'origine des hommes travaillant sur les convois de batellerie halée, s'est étendu par la suite à l'ensemble des professionnels de la navigation sur les fleuves. Par opposition au batelier, propriétaire de son bateau, le marinier était salarié.

Les croix de marinier, peintes et richement sculptées, protégeaient les hommes et les marchandises transportées. Elles étaient généralement bénies lors de processions et parfois dressées à la proue des embarcations. Leur décor représentait la Passion du Christ. La croix de marinier de Voreppe n'a conservé que certains attributs – les autres ayant disparu<sup>105</sup>. Sur la traverse horizontale, on peut voir la lanterne de Malchus, serviteur du grand prêtre Caïphe, le soleil et la lune de l'Ancien et du Nouveau Testament ; sur la traverse verticale, la bourse aux trente deniers versés à Judas par les prêtres pour qu'il leur livre le Christ, le Sacré Coeur et le coq du reniement de Pierre ; au centre, le voile de Véronique avec lequel elle essuya le visage du Christ et qui en conserva l'empreinte ; le glaive avec lequel Pierre trancha l'oreille du serviteur du grand prêtre est également figuré.

#### *Niche – le Bourg*

Une seule niche ornant une façade de bâtiment a été recensée lors de cette étude. Installée dans la chaîne d'angle d'une maison du bourg<sup>106</sup>, cette niche est attribuable à l'époque gothique. Elle est finement sculptée

et de très belle qualité. Ce type d'oratoire urbain, fréquent dans les villes et villages médiévaux et modernes, était généralement le fait d'un choix collectif pour se protéger des épidémies ou autres calamités.

La niche conservée présente un écusson gravé du monogramme « IHSM » en lettres gothiques<sup>107</sup>. Elle accueille une statuette de la Vierge à l'Enfant tenant un livre, désignant généralement la Vierge comme la Mère de la Sagesse – statuette non datée.



**Niche gothique – le Bourg**

#### *Statue monumentale – le Chevalon*

Une statue monumentale de la Vierge à l'Enfant<sup>108</sup> a été élevée sur la petite place-parvis de l'église du Chevalon en remerciement de la protection accordée par la Vierge aux paroissiens lors de l'invasion des allemands en juin 1940, qui furent stoppés à la Porte des Alpes.

Installée sur un haut piédestal, la Vierge est représentée debout, couronnée, vêtue d'un très beau drapé. Elle tient dans ses bras l'Enfant Jésus, qui bénit de sa main droite.

#### *Grotte de Lourdes – Saint-Nizier*<sup>109</sup>

La grotte miraculeuse de Lourdes est évoquée par un édicule élevé à « Saint-Nizier », non loin du monastère des Clarisses. Maçonné en cul-de-four, il abrite une statue de la Vierge en prière, en fonte moulée polychrome. Celle-ci aurait été érigée au 19<sup>ème</sup> s., à la suite d'un vœu d'une habitante, au sommet du « Pré de la Madone », puis transférée à Saint-Nizier à la fin du 20<sup>ème</sup> s. pour cause de dégradations. Ce

<sup>103</sup> COREPHA 2000, p. 16.

<sup>104</sup> Croix de marinier donnée à la commune de Voreppe par Mme de Pardieu, dont les ancêtres – la famille Ogier – auraient été les derniers patrons marins de l'Isère – information communiquée par P. Girard.

<sup>105</sup> Attributs disparus : tenaille, marteau, clous et échelle utilisés pour crucifier le Christ ; verges et couronne d'épines de la flagellation ; aiguère du lavement des mains de Pilate ; bâton et éponge ; dés et lance des soldats ; tunique de Jésus.

<sup>106</sup> Maison dont la façade sur rue présente des baies du 18<sup>ème</sup> s., vraisemblablement issues d'une phase de rénovation.

<sup>107</sup> IHS pour « Iesus Hominum Salvator » et M pour « Maria ».

<sup>108</sup> BARD 1986, pp. 112-113.

<sup>109</sup> GIRARD 2000, p. 190.

site est toujours fréquenté comme en témoigne la présence de vœux.



Grotte de Lourdes – Saint-Nizier

### Patrimoine hospitalier et de santé

Au Moyen Age, la paroisse de Voreppe était dotée d'établissements destinés à l'accueil des indigents. Maladrerie et hospices sont attestés par des documents anciens.

#### Maladrerie<sup>110</sup>

Au Moyen Age, les maladreries étaient destinées à l'accueil des lépreux confinés à l'isolement. Elles étaient bâties à l'écart de tout groupement, afin d'éviter toute contamination. La chapelle était généralement dédiée à sainte Madeleine ou à saint Roch.

La maladrerie de Voreppe, appelée « Maladière de Chaleys » au 18<sup>ème</sup> s., est mentionnée en 1187 dans le cartulaire de Chalais. Elle fut fondée par Berlio Canuti, un habitant de Voreppe qui en fit don à l'abbaye de Chalais. Le personnel et les pensionnaires durent alors suivre la règle chalaisienne. En 1261, elle fut administrée par Guigues de Voreppe, un religieux de l'abbaye de Saint-Pierre hors les portes de Vienne. Les maladreries de Voreppe, de Moirans et de Voiron (Sainte-Marie-Magdeleine) furent réunies en 1696 à l'hospice de Voreppe (voir *infra*, § Hospices)<sup>111</sup>. Au 18<sup>ème</sup> s., les chartreux possédaient la maladrerie de Voreppe, qui comprenait une maison, une grange, une chapelle et un moulin, ainsi que des terres aux alentours – champ, pré, hautains... La chapelle, dédiée à sainte Madeleine, est mentionnée dans le pouillé de 1497.

<sup>110</sup> ADI 4 H 121 ; 4 H 136 / 626 (moulins) ; 4 H 152 ; 4 H 163 ; 26 H 51 ; ADI 2 Mi 1087 – plans originaux consultables sur autorisation : ADI 4 H 271 / 5. Cartulaire de Chalais, charte n°LXX. DUBOIS 1935, pp. 4-6. GIRARD 2000, pp. 174-175, 184-186. PILOT DE THOREY 1879, pp. 54-55. RD 5031, 9762.  
<sup>111</sup> Lettre Patente de Louis XIV – AGOULT 1878, p. 6, GIRARD 2000, p. 186.

Grâce à sa représentation sur des plans du 18<sup>ème</sup> s., l'un dressé par les chartreux<sup>112</sup>, l'autre par Dupuy<sup>113</sup>, la maladrerie de Voreppe est localisable. Elle se situait au sud-est du hameau de Brandegaudière, dans le secteur du collège André Malraux, à l'emplacement de la nouvelle salle festive, construite selon les prescriptions du Service Régional de l'Archéologie, afin de préserver les vestiges de la chapelle.



Détail du plan du 18<sup>ème</sup> s. de la « Maladière de Chaleys » – ADI 4 H 163



« Ancienne chapelle de la Madeleine » – Atlas de Dupuy

#### Hospices<sup>114</sup>

Outre la maladrerie, deux hôpitaux sont mentionnés dans les textes médiévaux et modernes. Aucune donnée connue à ce jour ne permet d'affirmer, ou au contraire d'infirmer, qu'il s'agisse du seul et même établissement. L'hôpital médiéval avait pour mission d'accueillir et d'offrir l'hospitalité aux pauvres, orphelins, infirmes et vieillards.

<sup>112</sup> ADI 4 H 163 ; ADI 2 Mi 1087.

<sup>113</sup> Parcelle n° 613-2.E.

<sup>114</sup> AGOULT 1878, pp. 5-17. COREPHA 1990. GIRARD 2000, p. 187.

D'après une visite pastorale de l'évêque Laurent Allemand de 1494, l'hôpital de Voreppe, fondé par le sieur Charrère, était « installé en la rue publique et dirigé [en 1439] par les consuls de la ville ».

En 1684, Catherine Barde, fille du notaire et châtelain de Voreppe Denis Barde, dirigeait l'hospice de Voreppe, qui assurait, outre l'accueil des démunis, l'instruction des jeunes filles. C'était une volonté de la directrice, qui fut respectée jusqu'en 1875. Cet établissement était doté en 1689 d'une chapelle, installée dans une écurie voisine, réhabilitée (voir *supra*, § Chapelles). A la mort de Catherine Barde en 1724 et jusqu'en 1791, l'hospice fut dirigé par M<sup>elles</sup> Choumeil et Mandrin, puis M<sup>elle</sup> Denave. Suite au décret du 14 décembre 1789, qui confiait les biens et la régie des hospices aux municipalités, l'hospice de Voreppe fut géré par la commune pour une courte durée. Dès 1844, il fut confié aux Sœurs de la Providence. En 1990, l'établissement, alors transformé en maison de retraite, ferma ses portes. Les bâtiments, qui ont subi plusieurs phases de transformations, conservent de rares vestiges de l'époque moderne, dont un escalier en vis du 15<sup>ème</sup> s. / 16<sup>ème</sup> s.

Evoquons également l'hôpital Saint-Georges des Plantées<sup>115</sup>. Fondé par le chevalier Ismidon de la Paute, avant de partir pour la Terre Sainte, l'hôpital fut dirigé par un prieur, placé sous l'autorité du monastère de la Grande-Chartreuse et ayant quelques religieux et frères sous ses ordres. Entre la fin du 12<sup>ème</sup> s. et le début du 13<sup>ème</sup> s., cet établissement fut placé sous la protection du Saint-Siège par des bulles pontificales<sup>116</sup>. Sur les instances du dauphin Humbert 1<sup>er</sup> (1282-1306) et de l'évêque de Grenoble, Guillaume, il fut remis, avec ses biens et ses revenus, à la chartreuse de Parménie<sup>117</sup> à la fin du 13<sup>ème</sup> s. Leur éloignement rendant difficile sa gestion, l'hôpital des Plantées fut cédé le 6 février 1300 au prieuré de Saint-Robert-de-Cornillon<sup>118</sup> en échange du prieuré d'Eyme. Il resta sous sa direction jusqu'à sa disparition, au milieu du 16<sup>ème</sup> s. En 1589, seule la chapelle, dédiée à saint Georges, était conservée. Bien que son histoire soit connue, la localisation de cette maison hospitalière est controversée : était-elle

établie sur la commune du Fontanil ou sur celle de Voreppe – secteur du Chevalon ?

#### *Orphelinat*<sup>119</sup> – le Chevalon

En 1876, la congrégation religieuse des Sœurs de la Providence<sup>120</sup> ouvrait un orphelinat de jeunes filles dans l'ancienne propriété Masclat, située au Chevalon. En 1890, cet établissement fut contraint par l'Académie de s'agrandir pour ne pas fermer ; le pensionnat ferma néanmoins en 1941, le nombre d'élèves étant insuffisant. Les bâtiments furent alors loués à la Mission de Restauration Paysanne, afin de créer un Centre d'Education Rurale de jeunes filles, qui disparut dès 1945. L'année suivante, l'Association des Paralysés de France y établit un centre de formation professionnelle, encore en activité, qui nécessita un réaménagement des lieux.

De cet orphelinat, subsiste une imposante bâtisse, très remaniée et agrandie. Elle présentait à l'origine des façades ordonnancées, rythmées par de nombreuses travées d'ouvertures ; les baies sont, pour la plupart, couvertes d'un linteau délardé en arc segmentaire, caractéristique du 18<sup>ème</sup> s.

#### **Patrimoine public**

Les édifices publics de Voreppe, nombreux et divers, datent du 19<sup>ème</sup> s. et du début du 20<sup>ème</sup> s. Au trinôme fréquemment rencontré dans les autres communes du Parc naturel régional de Chartreuse, à savoir mairie, écoles, monuments commémoratifs, s'ajoutent le patrimoine hydraulique, la gare ferroviaire, les bornes routières, le poids public... Parmi ces édifices, l'ancien Petit Séminaire du Sacré-Coeur se distingue par son architecture contemporaine.

#### *Mairie*<sup>121</sup>

Avant d'être transférée dans un nouveau bâtiment, réalisé en 2007 par les architectes Félix-Faure, Macary et Page sur l'ancien site de la soierie Christhomme<sup>122</sup>, la mairie occupait l'ancienne châtelainie (voir *supra*, § Châtelainie), puis, vers la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> s., une ancienne maison bourgeoise située dans le bourg, le long de la Roize. Celle-ci avait été léguée par Mme Vve Jacquin

<sup>115</sup> ADI 27 H 97 – vidimus, transactions, arrentements, baux... 1256-1749 – non consulté. Cartulaire de Saint-Robert. PILOT DE THOREY 1884, pp. 216-219, 364, 371.

<sup>116</sup> Bulles des 8 juin 1190, 5 octobre 1193 et 4 décembre 1209 ; ADI – titres du prieuré de Saint-Robert.

<sup>117</sup> Commune de Beaucroissant. BMG R 5786 – Cartulaire de Saint-Robert, ch. 8, p. 13.

<sup>118</sup> Commune de Saint-Egrève.

<sup>119</sup> BARD 1986, pp. 143-144. BLANCHET 2009.

<sup>120</sup> Congrégation religieuse qui tenait dès 1833 une école dite « publique », d'après Renée Mermet.

<sup>121</sup> ADI 5999 W 566 / 3 – rapport de l'ingénieur T.P.E. sur l'aménagement de la mairie et de ses dépendances, daté du 14 septembre 1949.

<sup>122</sup> Occupé par la suite par l'usine Guitel-Etienne.

à la fin des années 1940, afin d'y établir la mairie et les bains-douches. Un projet de réhabilitation fut dressé par l'architecte grenoblois Rome.

Malgré quelques modifications, le bâtiment a conservé une architecture ordonnancée, rythmée verticalement par les travées d'ouvertures. Le soin apporté à la construction s'exprime au travers du traitement des encadrements (moultures et clé en pointe de diamant), de la corniche à modillons couronnant les élévations. Remarquons aussi les balconnets et les lambrequins élégamment travaillés des baies du 1<sup>er</sup> étage. La fonction de la bâtisse est signalée par l'inscription « RF MAIRIE RF » placée sur le garde-corps du balcon de l'étage.

Mentionnons également la présence d'un autre bâtiment à usage de « salle de réunions », situé dans le bourg au lieu-dit « Sous la Ville », inauguré en juin 1909. Il était destiné aux réunions des sociétés mutuelles et publiques. La construction fut réalisée par l'entrepreneur Milly-Brionnet sur les plans de l'architecte Rome<sup>123</sup>.

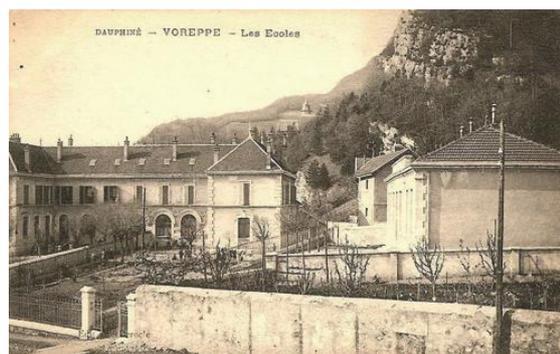
#### Ecoles<sup>124</sup>

La commune de Voreppe s'est dotée dès la fin du 19<sup>ème</sup> s./début du 20<sup>ème</sup> s. de plusieurs établissements scolaires publics, installés dans le bourg et le hameau du Chevalon, deux d'entre eux accueillant toujours des enfants – écoles Debelle et Stendhal.

Le groupe scolaire du bourg, actuelle école Debelle, fut bâti dans les années 1883, d'après le projet élaboré par les architectes Chatrousse et Ricoud, pour accueillir l'école de filles et l'école maternelle. Il fut réaménagé en 1899, par les mêmes architectes, pour l'installation de l'école de garçons. Si l'école du bourg était mixte, le hameau du Chevalon comportait à cette époque deux écoles distinctes, bâties de part et d'autre de la route de Grenoble à Lyon. Une première école de filles, tenue par des sœurs, fut aménagée dans des bâtiments communaux, situés à quelques dizaines de mètres de l'église du Chevalon. Jugée trop vétuste, elle fut transférée au début des années 1900 dans la nouvelle école, actuelle école Stendhal, qui fut élevée en face de l'école des garçons, édifiée depuis 1883 et aujourd'hui réhabilitée<sup>125</sup>.

L'architecture de ces édifices, particulièrement soignée, s'inscrit dans le courant de la fin du 19<sup>ème</sup> s., résultant de la promulgation de la loi

Jules Ferry. Quel que soit le plan adopté, elle répond à des normes de construction en vigueur à l'époque : ordonnancement, symétrie, surélévation du rez-de-chaussée... Les salles de classe occupaient le rez-de-chaussée, l'étage étant réservé au logement des instituteurs. Cette distinction des fonctions des niveaux est marquée en façade par le traitement stylistique des baies éclairant les salles de classe (larmier mouluré), également de plus grandes dimensions, mais aussi parfois par la présence d'un bandeau horizontal régnant sur l'édifice.



Actuelle école Debelle – le Bourg



Actuelle école Stendhal – Chassolères

Outre les écoles publiques, il existait également sur la commune des écoles libres. L'enseignement y était dispensé par des religieux. Une école libre de filles<sup>126</sup>, gérée par les Sœurs de la Providence, fut créée en 1846. Elle fut installée en 1851 dans la propriété de Léon Rome, acquise par les Sœurs, accueillant une trentaine de pensionnaires en 1852. L'école fut transférée en 1884 dans un petit bâtiment de l'orphelinat, installé dans l'ancienne propriété Masclat, située au Chevalon (voir *supra*, § Orphelinat).

L'hospice dirigé par C. Barde accueillait également une école pour les filles<sup>127</sup>, gratuite

<sup>123</sup> ADI 2 O 566 / 8 – dossier « salle de réunions ».

<sup>124</sup> ADI 2 O 566 / 5.

<sup>125</sup> BARD 1986, pp. 155-156.

<sup>126</sup> BARD 1986, p. 143.

<sup>127</sup> BARD 1986, p. 153. COREPHA 1990.

pour les plus pauvres, qui devint communale en 1843 et ferma en 1875 en raison de la proximité des vieillards.

Mentionnons également la pouponnière Saint-Jean, qui accueillit en 1980 le service Accueil de la Petite Enfance, composé d'une crèche et d'une halte-garderie.



Carte postale de l'ancienne pouponnière Saint-Jean

#### *Petit séminaire*<sup>128</sup> – *Jacquinière*

L'ancien Petit Séminaire du Sacré-Coeur, qui accueille aujourd'hui l'ensemble scolaire catholique « Les Portes de Chartreuse »<sup>129</sup>, a été édifié en 1931-1932 par l'architecte Pouradier-Duteil pour le Diocèse de Grenoble au lieu-dit « Jacquinière » – au sud-ouest du bourg. Cet établissement était destiné à la formation des jeunes à la prêtrise pour leur entrée au Grand Séminaire. Il accueillit en 1968 le « collège du Sacré-Cœur », puis, en 1980, le lycée d'enseignement technique et professionnel de Grenoble, qui prit le nom de « la Jacquinière ».

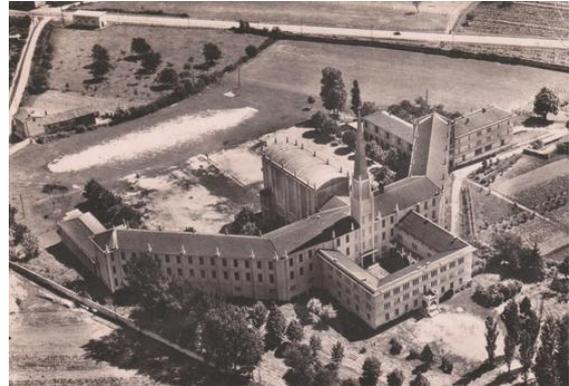
Labellisé « Patrimoine du XXe siècle en Rhône-Alpes » en 2003<sup>130</sup>, cet ensemble est un bel exemple d'architecture contemporaine mettant en oeuvre le béton armé. Sobriété, ordonnancement et symétrie le caractérisent. Le plan adopté évoque une colombe, symbole de paix ou d'envol de la « vocation ». Il s'articule symétriquement sur un axe donné par le cloître et la chapelle, flanqué de deux ailes prolongées au sud selon une orientation différente. L'utilisation du béton armé a permis de dégager les murs de leur fonction portante et de créer de grandes surfaces de claustras, notamment dans la chapelle. Celles-ci sont agrémentées de verrières réalisées par

<sup>128</sup> POURADIER-DUTEIL 1935. Site internet des « Anciens du Sacré Coeur de Voreppe » : <http://www.semvoreppe.org/>

<sup>129</sup> Collège et lycée d'enseignement professionnel.

<sup>130</sup> Liste des édifices labellisés « Patrimoine du XXe siècle en Rhône-Alpes » en ligne : <http://www.culture.gouv.fr/rhone-alpes/label/images/label20.pdf>  
ADI 86 J 2. DAVID 2003.

Marguerite Huré, maître-verrier précurseur de l'abstraction dans le vitrail religieux. Le thème du sacerdoce est ici évoqué par le seul jeu des couleurs et des lignes géométriques.



Vue aérienne du Petit séminaire en 1950

#### *Marguerite Huré (1895-1967)\**

Féministe surnommée « la jeune fille à la pipe », Marguerite Huré était peintre-sculpteur. Dès la fin des années 1910, elle s'initia à l'art du vitrail, en bousculant la tradition et en inventant la « brique huré »\*\* en 1930, qui jouait sur les reflets. Ses recherches l'amènèrent vers un renouveau du vitrail, l'abstraction géométrique colorée.

Parmi ses réalisations, les décors vitrés de la chapelle des l'Ecole de la Colombière à Chalon-sur-Saône, du Petit Séminaire à Voreppe au début des années 1930, de l'église Saint-Joseph au Havre dans les années 1950...

\* DAVID, V., « Marguerite Huré, précurseur de l'abstraction dans le vitrail religieux », *In Situ*, n°3, 2003.

\*\* Brique creuse blanche, dont les deux extrémités, munies de feuillure, reçoivent chacune un verre coloré à l'extérieur et incolore à l'intérieur, permettant ainsi de jouer sur le reflet. Brique mise en oeuvre dans l'église d'Epinau.

#### *Asile*<sup>131</sup> – *le Chevalon*

En 1914, la propriété de la famille Mourral, située au Chevalon<sup>132</sup>, fut acquise par la « Société Dauphinoise de Sauvetage de l'Enfance » pour accueillir des jeunes délinquants et des enfants abandonnés à l'Assistance Publique. Fondée le 24 décembre 1894 par Jean Boccacio<sup>133</sup> et reconnue d'utilité

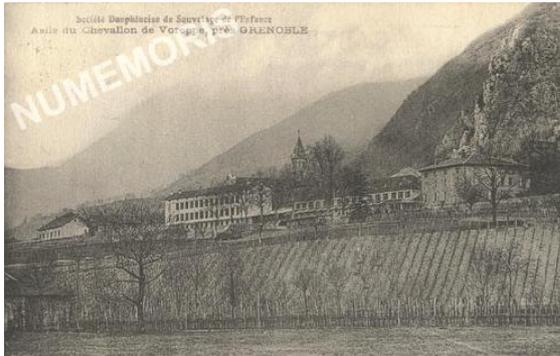
<sup>131</sup> BARD 1986, pp. 145-150. Site internet de l'Association Beauregard : <http://www.beauregard.asso.fr/historique.html>

<sup>132</sup> Au sud de l'église, de l'autre côté de la voie, à l'emplacement actuel d'immeubles.

<sup>133</sup> Né à Albertville le 19 avril 1863, Jean Boccacio est avocat, nommé en 1897 vice-président du Tribunal de Première Instance

publique en 1916, cette société était habilitée à recevoir des mineurs délinquants de 6 à 21 ans.

L'asile du Chevalon, qui accueillait 140 enfants en 1918, fut agrandi dans les années 1920. Des cours d'agriculture, de vannerie, menuiserie, sellerie, charronnage, tonnellerie..., étaient dispensés par des éducateurs lors d'ateliers. Les enfants étaient ensuite placés dans des fermes de la région. Cet établissement devint en 1958 le Centre d'apprentissage de Beaugard, préparant aux métiers du bâtiment. Dans les années 1990, l'établissement ferma et fut détruit.



Carte postale ancienne de l'asile de la « Société Dauphinoise de Sauvetage de l'Enfance » au Chevalon issue du site « Numemoris » : <http://numemoris.fr/>



Carte postale ancienne illustrant un atelier de vannerie de l'Asile du Chevalon

### Monuments commémoratifs

La commune de Voreppe a rendu hommage à ses soldats et ses civils morts lors des deux guerres mondiales en érigeant plusieurs monuments commémoratifs.

Les deux monuments aux morts dédiés aux disparus de la Première Guerre mondiale ont été financés en partie par la Société de Secours Mutuels. Les architectes Rome et Rabilloud conçurent celui du bourg, qui porte leur signature. Ces monuments adoptent le

de Grenoble. Il a œuvré pour les enfants en difficulté et a joué un rôle important dans l'histoire de la « Société dauphinoise de Sauvetage de l'Enfance ».

modèle de l'obélisque couronné d'un pyramidion. Leur décor est composé de symboles militaires : croix de guerre, médaille militaire, croix de la Légion d'Honneur, palme, branches de laurier et de chêne... Ces symboles sont associés dans les deux cas à une croix latine, symbole religieux, qui affirme l'aspect funéraire des monuments, tout comme leur emplacement : l'un est en effet installé sur le parvis de l'ancienne église Saint-Didier, l'autre dans l'enceinte du cimetière du Chevalon. A noter la présence de plaques apposées évoquant la Seconde Guerre mondiale.



Monument aux morts – le Chevalon-Nord

Elevé au lieu-dit « la Poste », un monument atypique<sup>134</sup> commémore les victimes civiles de la Seconde Guerre mondiale. Il a été réalisé par l'architecte Teillaud et le sculpteur Emile Gilioli (voir *infra*). La première pierre fut posée le 5 août 1945. Achevé 14 mois plus tard, le monument fut inauguré le 20 octobre 1946. Il se compose d'une statue monumentale en pierre de Lens, de 3,20 m de hauteur, représentant un gisant debout, au style expressionniste. La douleur et la souffrance humaines sont symbolisées par cet homme nu, suppliant. La nudité pourrait marquer la lutte inégale des civils contre les forces allemandes. La statue est placée devant un mur, matérialisant l'arrêt des troupes allemandes en 1940 et sur lequel est gravée la dédicace<sup>135</sup>.

<sup>134</sup> BLANCHET 2004, pp. 301-307. DUFRENE, PAUTASSO 2006, p. 32, 41-42.

<sup>135</sup> « A cette porte des Alpes que les armées d'invasion n'ont pu franchir en juin MCMXL. Les armées allemandes d'occupation harcelées par le maquis de Chartreuse ont torturé et tué d'innocents otages au mépris de tout droit humain. Vous qui passez souvenez-vous ».



« L'Homme de Douleur » d'Emile Gilioli – la Poste

#### Emile Gilioli (1911-1977)\*

Le sculpteur Emile Gilioli est considéré, avec Brancusi et Arp, comme l'un des chefs de file de la sculpture abstraite d'après-guerre. Mobilisé en 1939, il fut envoyé à Grenoble, où il resta jusqu'à la Libération. Sa rencontre avec Andry-Fracy, conservateur du musée de Grenoble de 1919 à 1949, fut majeure pour son art : Andry-Fracy lui transmet son intérêt pour le cubisme et le présenta au peintre Closon, pionnier de l'abstraction française. Sa première exposition se tint en 1945 à Grenoble à la galerie Laforge.

Outre le mémorial de Voreppe, il réalisa de nombreuses commandes publiques en Dauphiné : monument aux morts des Déportés de Grenoble en 1950, monument de la Chapelle-en-Vercors en 1951, Gisant de Vassieux-en-Vercors en 1952, mémorial de la Résistance au plateau des Glières en 1973...

\* Biographie d'Emile Gilioli en ligne sur le site internet « Chemins de mémoire » : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/emile-gilioli>  
DUFRENE, T., PAUTASSO, M., *Emile Gilioli, sculpteur*, coll. « Patrimoine en Isère », Conservation du Patrimoine de l'Isère / Musée Dauphinois, 2006.

Trois autres monuments, de composition plus simple (simple stèle), ont été érigés à la mémoire des disparus de la Seconde Guerre mondiale. Celui du bourg, place de l'Ecluse, évoque la « bataille des Alpes »<sup>136</sup>, celui de « Morletière » le souvenir du résistant Jean Pain<sup>137</sup> et celui de la rue des Martyrs le

<sup>136</sup> BLANCHET 2004, pp. 8-9. Consulter également les pages consacrées à la « bataille des Alpes » des sites internet « Guerre du Millénaire » et de la ville de Voreppe :

[http://secondeguerre.net/articles/evenements/ou/40/ev\\_bataillealpes.html](http://secondeguerre.net/articles/evenements/ou/40/ev_bataillealpes.html) ; <http://www.voreppe.fr/La-bataille-de-Voreppe.html>

<sup>137</sup> BLANCHET 2004, pp. 138-139.

souvenir des hommes pendus et tués par balles, en ce lieu, lors du 30 juillet 1944<sup>138</sup>.

#### Fontaines, lavoirs et puits

Jusqu'à la mise en place du réseau d'eau potable, l'approvisionnement en eau<sup>139</sup> de la commune de Voreppe se faisait principalement par des fontaines publiques – alimentées par des réservoirs – et privées. En 1779, les habitants du Chevalon obtinrent l'accord des chartreux pour acheminer de l'eau depuis leur obédience du Chevalon<sup>140</sup>. A la fin du 19<sup>ème</sup> s./début du 20<sup>ème</sup> s., suite à de nombreuses plaintes d'habitants, le Conseil municipal fit construire plusieurs lavoirs publics<sup>141</sup>. Si la plupart de ces installations ont aujourd'hui disparu, plusieurs hameaux, ainsi que le bourg, ont néanmoins conservé quelques fontaines et lavoirs, le plus souvent encore en eau.

Ces équipements sont généralement installés à des intersections de voies ou en bordure, parfois dans un renforcement de murs de propriété. A l'exception de l'une des fontaines du bourg, de plan octogonal, les bassins sont tous rectangulaires, en pierre de taille calcaire monolithe ou en béton. Couverts, les lavoirs comportent deux bassins, disposés en enfilade, le plus grand – en béton – présentant des pans inclinés destinés au lavage. Remarquons le lavoir situé au niveau des rues des Tupinières et des Pallaches, dont l'éteudoir est préservé<sup>142</sup>. Mentionnons également un lavoir aujourd'hui disparu, installé à la fin des années 1890 le long de la rue de l'Isle, vraisemblablement au niveau de la place du Vieux Lavoir. D'après le projet et le devis descriptif<sup>143</sup>, ce lavoir se composait de deux bassins en ciment, un de rinçage de 2,50 m de long par 2 m de large et un de lavage de 16 m de long, qui pouvait accueillir vingt laveuses ! Cet imposant lavoir était couvert d'un toit à deux pans, dans lequel étaient ménagés deux carrés en tuiles de verre, afin de l'éclairer. Les différents matériaux de construction utilisés provenaient de Voreppe –

<sup>138</sup> BLANCHET 2004, pp. 195-206.

<sup>139</sup> L'eau était utilisée pour la consommation domestique (boisson, cuisine, rinçage de la lessive), mais également pour abreuver les bêtes et réfrigérer le lait.

<sup>140</sup> ADI 2 O 566 / 8. GIRARD 2000, p. 37.

<sup>141</sup> Un premier lavoir public fut bâti dans le bourg en 1897, suivi de trois autres projets votés en 1901 pour les quartiers des Pallaches, de la Poste et de Véronnière. Le hameau de Morletière en fut équipé en 1902, celui du Sautaret en 1923 et celui du Faubourg du Pont en 1927.

<sup>142</sup> Eteudoir constitué de deux barres de bois fichées dans le mur du bâti et reposant sur une barre métallique fixée au triomphe.

<sup>143</sup> ADI 2 O 566 / 8 – document intitulé « Projet des travaux à faire pour la construction d'un lavoir public. Devis descriptif et estimatif et cahiers des charges » et daté de juillet 1897.

sable, gravier, moellons de maçonnerie, ciments et conduites de Thorrand et C<sup>ie</sup>, bois de l'usine Perroud – et des communes alentour – chaux hydraulique des fours des Côtes de Sassenage, tuiles et briques de l'usine Debernard de Moirans.



Lavoir et étendoir – le Bourg



Dauphin – le Bourg

Les triomphes, généralement adossés à l'une des faces du bassin et de section carrée, sont majoritairement en pierre de taille, plus rarement en béton. Certains sont coiffés d'un couronnement élaboré, d'un pyramidion ou d'une boule. L'arrivée d'eau se fait le plus souvent par un simple tuyau métallique, parfois annelé, plus rarement par un dauphin à tête de poisson. Les barres d'appui pour récipient, installées sous l'arrivée d'eau, sont conservées. Signalons la présence d'un

chronogramme sur l'un des triomphes, indiquant l'année « 1854 ».

Outre les fontaines et lavoirs, des puits ont été creusés pour atteindre l'eau de la nappe phréatique. Sur l'Atlas de Dupuy dressé en 1759, deux puits sont signalés, dont un à Saint-Vincent-du-Platre. Un seul puits a été repéré lors de cette étude. Situé sur le quai de la gare ferroviaire, il était vraisemblablement utilisé du temps des locomotives à vapeur. Ce puits présente un mur de margelle en pierre de taille calcaire, sur lequel prend place une belle superstructure métallique, non couverte. Elle porte le rouleau métallique sur lequel s'enroulait la chaîne, activé par une imposante manivelle.



Puits – la Gare

#### *Relais de poste<sup>144</sup> – Crue de Moirans*

Les relais de poste, ancêtres du transport public, étaient des relais de chevaux, implantés à distance régulière pour le transport du courrier, puis aussi des voyageurs. Etabli sur l'ancien axe de communication Grenoble / Lyon, au lieu-dit « Crue de Moirans », le relais de poste de Voreppe fonctionnait déjà en 1603. Il serait mentionné dans un état de 1603 des dépenses faites par le Trésorier Général du Dauphiné et figurerait sur la carte des postes de 1632 dressée par Sanson d'Abbeville. L'apparition du chemin de fer au cours du 19<sup>ème</sup> s. entraîna la disparition des diligences et la fermeture des relais. Celui de Voreppe cessa son activité en 1872.

Si ces relais assuraient généralement l'hébergement, il semblerait que l'accueil des voyageurs en transit à Voreppe se faisait à

<sup>144</sup> CAMET 1988.

« l'Auberge du Pot Bleu », située à une centaine de mètres de l'autre côté de la voie.



Ancien relais de poste – lithographie F. Delpech



Etat actuel de l'ancien relais de poste – Crue de Moirans

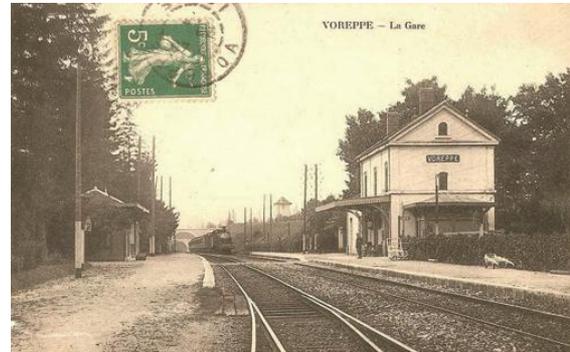
L'ancien relais de poste de Voreppe est conservé. Les bâtiments, qui semblent avoir subi plusieurs phases de transformations, sont disposés de part et d'autre d'une cour, desservie par une belle arcade segmentaire en pierre de taille, autrefois couverte d'un toit à quatre pans et flanquée a posteriori d'une porte piétonne.

#### Gare ferroviaire

Comme il a été dit précédemment (voir *supra*, § Voies de communication), la ligne de Saint-Rambert-d'Albon / Grenoble, ouverte en 1856-1857 et gérée par la « Compagnie du chemin de fer de Saint-Rambert à Grenoble », desservait Voreppe. La gare, édifiée dans la plaine au sud du bourg, fut mise en service le 10 juillet 1857. Elle est encore utilisée en tant que telle.

Son architecture, caractéristique de ce type d'édifice et du 19<sup>ème</sup> s., est soignée et ordonnancée. La pierre de taille est utilisée en soubassement, chaînes d'angle, encadrements et autres éléments

architectoniques (jambes, bandeau, corniche). Les façades sont animées par les travées d'ouvertures et les jambages, qui confèrent au bâtiment une certaine verticalité. Les pignons sont traités comme des frontons. Remarquons également l'auvent, placé côté quai, porté par de très belles consoles métalliques.



Ancienne carte postale de la gare de Voreppe

Une maison de garde-barrière, petite et modeste, fut également construite au lieu-dit « Bouvaret ». Entre ce bâti et la voie ferrée, se trouve le petit édicule, qui abritait les installations permettant autrefois de manipuler la barrière.

A noter la présence d'un puits installé sur le quai de la gare, vraisemblablement utilisé du temps des locomotives à vapeur (voir *supra*, § Fontaines, lavoirs et puits).

#### Ponts et passerelles

Plusieurs ouvrages ont été bâtis au cours des siècles pour franchir les nombreux ruisseaux, torrents et canaux, qui sillonnent le territoire de Voreppe. Au 19<sup>ème</sup> s., voire antérieurement, les ponts en bois ont été reconstruits en pierre, afin d'en assurer leur solidité et leur pérennité. En voici quelques exemples.

Le pont principal du bourg, autrefois appelé « le grand Pont », enjambait la Roize. Constitué d'une arche unique segmentaire, il était doté d'un garde-corps en fer forgé. Ce pont, en partie conservé, est aujourd'hui masqué par l'aménagement de la place du Dr Thévenet et de son rond-point. Des passerelles permettaient également de franchir la Roize – passerelles de la Mairie et de la Pouponnière... Précisons que la passerelle de la Mairie, d'une portée de 12,50 m, a été réalisée par la « Société Thorrand et Cie » à la fin des années 1870<sup>145</sup>.

<sup>145</sup> THORRAND et C<sup>IE</sup>, PONT-OLLION-NICOLET 1878, p. 17, 27 ; pl. 8.



Ancienne carte postale du pont du bourg sur la Roize



Ancienne passerelle sur la Roize / collection Musée Dauphinois

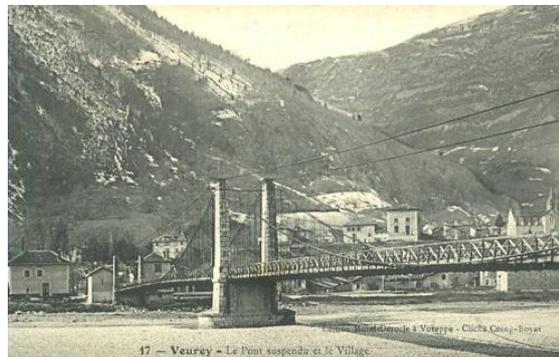
Au début des années 1850, un bel ouvrage de génie civil fut construit sur l'Isère, afin de relier Voreppe à la rive gauche de la rivière, notamment Veurey, et de remplacer le bac à traîlle existant. En 1849, le maire de Voreppe s'était opposé, en vain, au projet, qui prévoyait de construire deux ponts suspendus, l'un à Veurey, l'autre à Saint-Quentin-sur-Isère, et proposait de n'en construire qu'un seul au Bec de l'Echaillon. Mis en service en 1852 et inauguré le 1<sup>er</sup> janvier 1853, le « Pont de Veurey »<sup>146</sup> était un pont à péage, dont le droit de péage fut racheté en 1888 par le Département pour le passage du chemin de grande communication n°3. Ce pont suspendu de 198 m de portée était composé de deux travées, constituées de poutrelles, d'un tablier en bois et de câbles de suspension et de retenue, d'haubans, d'amarre... en fer. Les culées, la pile intermédiaire et les massifs d'amarre étaient maçonnés. Partiellement détruit par la crue de 1928<sup>147</sup>, il fut remplacé en 1932 par un pont d'une seule travée de 209,35 m construit par les Etablissements G. Leinekugel Le Coq et fils<sup>148</sup>. Suite à l'effondrement d'un pont suspendu à Sully-sur-Loire, du à une vague de froid en 1985, les

<sup>146</sup> ADI 1 S 4 / 25 ; 1 S 5 / 10 ; 15 S 1 / 11.

<sup>147</sup> BARD 1986, pp. 87-89.

<sup>148</sup> LEINEKUGEL LE COQC 1933. MARREY 2004, p. 156, notice 46.

aciers de l'ouvrage de Veurey furent contrôlés. Du fait de leur mauvais état, un nouveau pont fut construit, à structure mixte (acier et béton armé), à quelques dizaines de mètres de l'ancien<sup>149</sup>. Celui-ci fut détruit après la mise en service du nouveau en décembre 1987.



Ancienne carte postale du pont suspendu dit « de Veurey » avant reconstruction en 1932

L'aménagement des canaux dans la plaine a nécessité la construction d'une série de ponts permettant le passage d'une voie ou d'un chemin. Maçonnés en pierre, ils présentent généralement une arche segmentaire. Remarquons le pont en dos-d'âne enjambant le canal de Mondragon aux confins des îles Gabourd et Magnin ou encore le pont à trois petites arches sur le canal de Palluel à Mondragon.



Pont en dos-d'âne sur le canal de Mondragon – l'île Gabourd et l'île Magnin

<sup>149</sup> ADI 172 J 893 – fonds de l'entreprise Pascal (BTP).



Pont à trois petites arches sur le canal de Palluel –  
Montdragon

#### Bornes routières

Des bornes routières jalonnaient l'ancien axe de communication du 18<sup>ème</sup> s., la Voie Royale n°85 – actuelle route départementale D 1075. En pierre de taille calcaire et de forme pyramidale, elles présentent une inscription, rappelant que l'entretien des routes était, jusqu'à la Révolution, à la charge des communautés villageoises sous forme de corvées. Deux de ces bornes sont aujourd'hui conservées sur la commune, la portion de route située entre les bornes n° 43 et 44 était à la charge de Pommiers, celle entre les bornes n° 46 et 47 de Saint-Vincent-du-Platre.



Borne routière n° 46 – le Logis Neuf

#### Poids public<sup>150</sup>

La commune de Voreppe était autrefois équipée d'un poids public. D'après des documents conservés aux Archives Départementales de l'Isère, un pont-basculé, de système Guillaumin<sup>151</sup> et d'une portée de 2000 kg, fut installé en 1888 sur un terrain communal. Il était destiné au pesage des bestiaux. En 1935, un second pont-basculé de 30 tonnes, servant au pesage des voitures et camions, fut bâti sur le pont de la Roize. Remplaçait-il le précédent ? Il comportait un pavillon, qui abritait très certainement le mécanisme de pesage de la Société Anonyme de Construction des Ponts à bascule de Voiron. Notons que ces deux ponts-basculés, aujourd'hui disparus, étaient équipés d'un tablier en chêne.

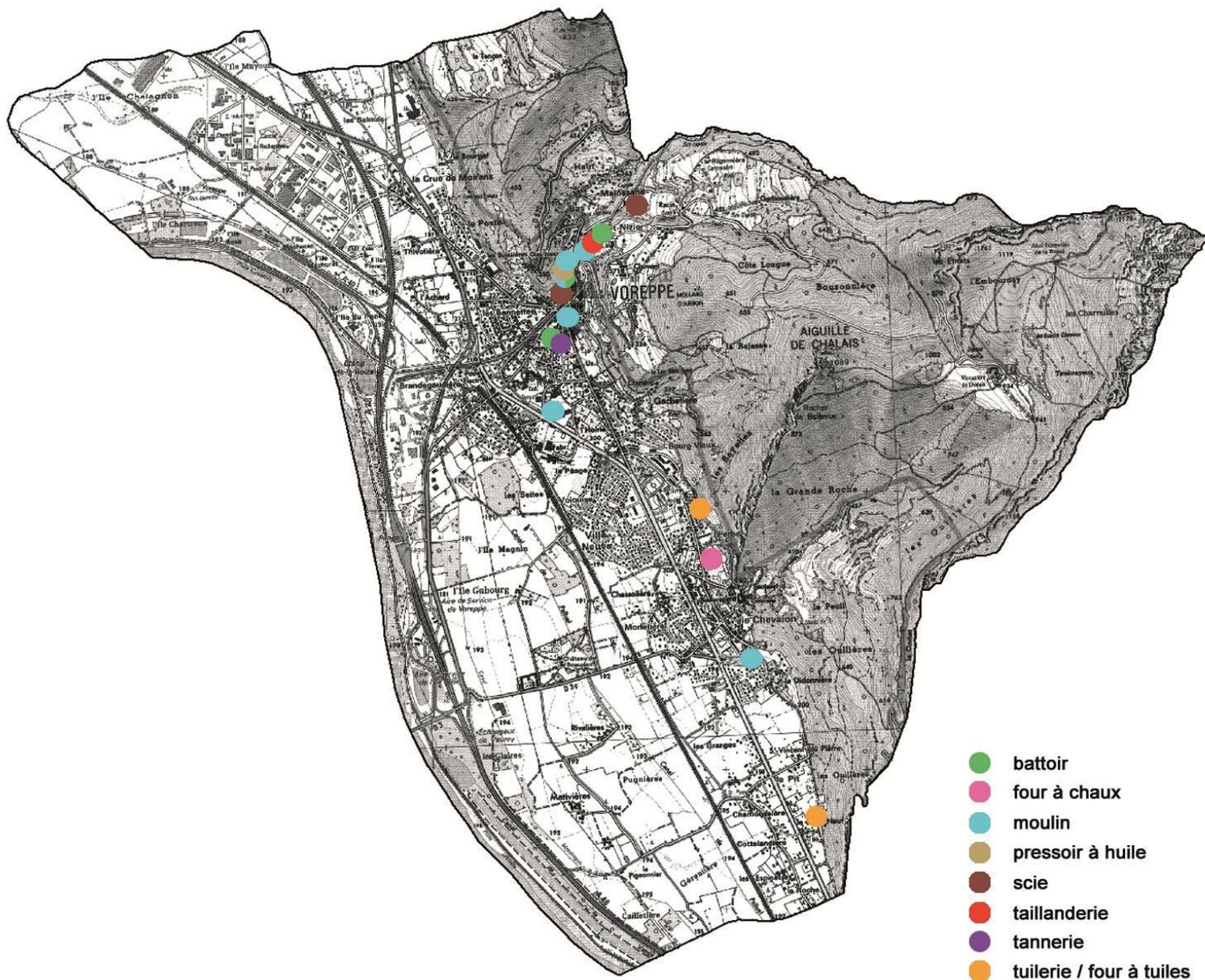
#### Artisanat – industrie – commerce

Les ressources naturelles, qu'offre l'environnement, ont été très exploitées au cours des siècles, notamment la pierre et la terre comme matière première et matériau de construction, ou l'eau comme énergie hydraulique. La force motrice fournie par le torrent de la Roize et celui du Rivachet a, en effet, favorisé l'établissement de nombreux artifices, dont l'affectation a pu changer au cours des siècles, notamment au 19<sup>ème</sup> s. et début du 20<sup>ème</sup> s. Les eaux de la Roize ont été détournées au moyen d'un canal de dérivation, appelé aussi « béal », qui traversait le bourg en souterrain et à ciel ouvert. Il comportait plusieurs prises d'eau, qui alimentaient de nombreuses serves. Ces réserves d'eau permettaient de régulariser le débit nécessaire au fonctionnement des artifices.

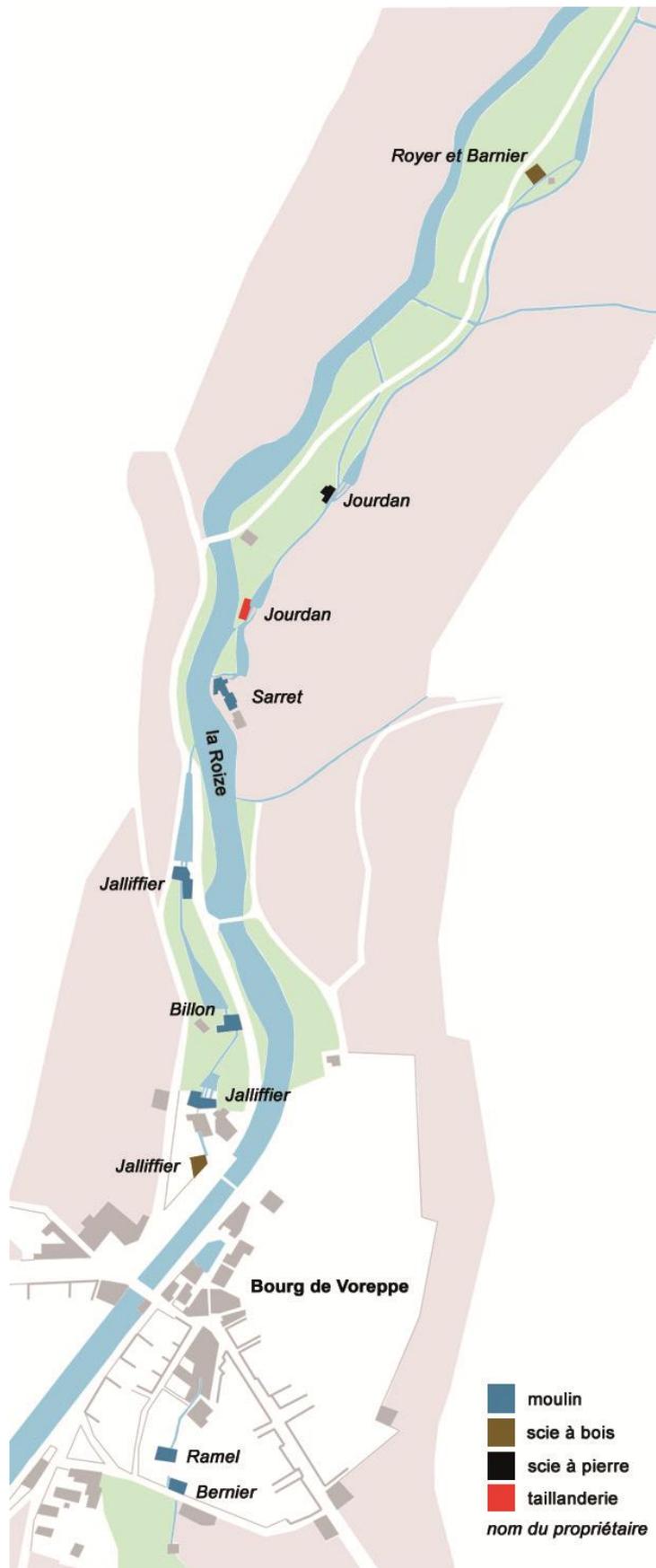
Malheureusement, à l'exception de l'ancienne cimenterie Thorrand absorbée par le groupe Vicat, peu de bâtiments conservent aujourd'hui la trace de cette histoire socio-économique, rapidement présentée ici. Précisons que les données utilisées sont lacunaires, les différents dossiers conservés aux Archives Départementales de l'Isère n'ayant pas été systématiquement dépouillés.

<sup>150</sup> ADI 2 O 566 / 10 – dossier « pont-basculé ».

<sup>151</sup> Pont bascule à vérification automatique, mis au point par la Société Anonyme de Construction des Ponts à bascule, dont le siège était établi à Voiron.



Carte des artifices et industries en 1820 – extrait de la carte IGN / source : Etat des sections du cadastre napoléonien



Plan des artifices situés le long de la Roize dans les années 1850/1860 – données issues de deux plans conservés aux Archives Départementales de l'Isère ADI 7 S 2 / 200

#### *Canal des usiniers de Voreppe et syndicat\**

Au 19<sup>ème</sup> s., le canal des usiniers dérivait les eaux de la Roize, afin de faire fonctionner différents artifices et usines installés sur ses rives, mais aussi d'irriguer jardins, prairies et bauchères. Il comptait une succession de chutes représentant une hauteur d'environ 255 m et quinze prises d'arrosage. Les propriétaires de ces usines et des terrains situés en bordure du canal créèrent en mai 1864 le « syndicat des usiniers de Voreppe ». Cette organisation, qui regroupait treize artifices appartenant à onze propriétaires, avait pour but d'assurer l'entretien du canal et d'en améliorer son régime et son débit. Parmi les aménagements importants réalisés par le syndicat, on peut citer le captage de sources sur les communes de Pommiers-la-Placette et de Saint-Joseph-de-Rivière pour augmenter le débit du canal. Acheminées par des canalisations en ciment jusqu'au col de la Placette, les eaux se déversaient dans un affluent de la Roize par une rigole à ciel ouvert.

Au début des années 1930, le développement de l'électricité entraîna le délaissement de l'énergie hydraulique et le désintérêt des associés. Or, l'absence d'entretien du canal pouvait être, à tout moment, à l'origine d'importants dégâts provoqués par des ruptures du canal. Une nouvelle commission syndicale fut reconstituée à la fin des années 1930 pour réaliser les travaux nécessaires.

\* ADI 6 S 7 / 260.

#### *Moulins à farine, gruoirs, pressoirs, battoirs à chanvre...*

Plusieurs moulins à farine, fonctionnant grâce à l'énergie hydraulique, sont attestés par divers documents de différentes périodes – inventaires, parcellaires et cadastres. Aucun vestige ne semble avoir été conservé, à l'exception de quelques vannes.

Les plus anciennes mentions de moulins, dont les sites sont aujourd'hui difficilement localisables, remontent au Moyen Âge. Ils appartenaient alors au dauphin ou aux maisons religieuses – abbaye de Chalais, puis monastère de la Grande Chartreuse – et ils étaient généralement affermés à des meuniers. Cité dans un document de janvier 1336, le moulin de la Maladière appartenait à la chartreuse de Chalais<sup>152</sup>. Un inventaire de

<sup>152</sup> RD 27 799. GIRARD 2000, p. 192 – Inventaire Marcellier, n°531 bis.

juin 1669 nous apprend qu'il y avait un « moulin blanc » pour le froment, un « moulin brun »<sup>153</sup> pour le seigle et l'orge et un pressoir à huile<sup>154</sup>. La chartreuse de Chalais possédait aussi aux 14<sup>ème</sup> s. et 15<sup>ème</sup> s. les moulins situés à la Bridoire, non loin du cellier du Chevalon, et dans le bourg de Voreppe. Ces derniers comportaient, au 18<sup>ème</sup> s., un moulin à blé et un pressoir à huile, affermés en 1714 à un habitant de Voreppe, Pierre Bérard<sup>155</sup>. D'après un acte de vente du 29 octobre 1673, les moulins des chartreux étaient équipés de meules provenant de la carrière de Quaix-en-Chartreuse<sup>156</sup>.

Si huit moulins sont indiqués sur le parcellaire de 1759<sup>157</sup>, l'inventaire des moulins à farine de 1809, réalisé par la Préfecture, ne comptabilise que sept roues verticales sur la commune de Voreppe<sup>158</sup>. Ce document nous renseigne aussi sur la provenance des meules utilisées, qui ont été extraites à Quaix et à Lyon. Sur le cadastre napoléonien de 1820<sup>159</sup>, huit moulins sont figurés le long de la Roize – à Malossane, Saint-Nizier, dans le bourg – à Saint-Vincent et à Nardan. Et, d'après l'état de sections, la plupart des moulins étaient dotés d'un battoir à chanvre, d'un gruoir, d'un pressoir et/ou d'une batteuse à blé.

<sup>153</sup> Contrairement à ce qu'avance Paul Girard dans son ouvrage, le « moulin brun » n'était pas un moulin à battre le métal, il s'agissait d'un moulin à farine utilisé pour le seigle, l'orge ou l'avoine, par opposition au « moulin blanc ». Equipé de meules blanches (calcaire), le « moulin blanc » produisait de la farine de froment de bonne qualité, qui fournissait un pain blanc très prisé – GIRARD 2000, p. 192, note 2.

<sup>154</sup> Inventaire des moulins de la Maladière du 1<sup>er</sup> juillet 1669 nous précisant que les moulins étaient dotés d'un rouet (roue horizontale) – ADI 4 H 136. Arrentement de 1712 se rapportant aux moulins de la Maladière : GIRARD 2000, p. 193 – ADI 3 E 8423, f°36.

<sup>155</sup> ADI 4 H 136, acte du 26 octobre 1714.

<sup>156</sup> BELMONT 2006, p. 20, note 8 – ADI 3 E 8418, f° 85 v°.

<sup>157</sup> Moulins situés à Malossane (3), Nardan (1), Rivalière (1), Saint-Nizier (2) et Saint-Vincent (1).

<sup>158</sup> ADI 7S1/1, canton de Grenoble.

<sup>159</sup> D'après l'état de sections des propriétés bâties – ADI 6135 W 266 – les moulins occupaient les parcelles suivantes : section B, parcelles 590, 594, 700<sup>2</sup> ; section C, parcelles 502, 974, 1020 ; section D, parcelles 317 ; section F, parcelle 155.



Moulin à Saint-Vincent appartenant au comte d'Agoult en 1759 – Atlas de Dupuy



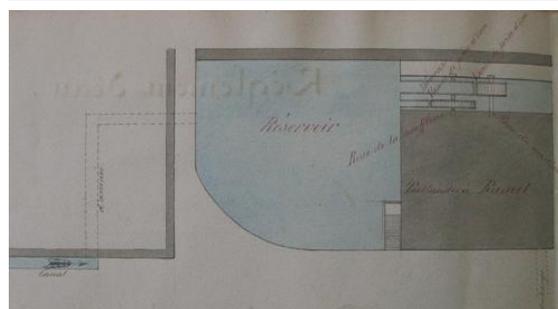
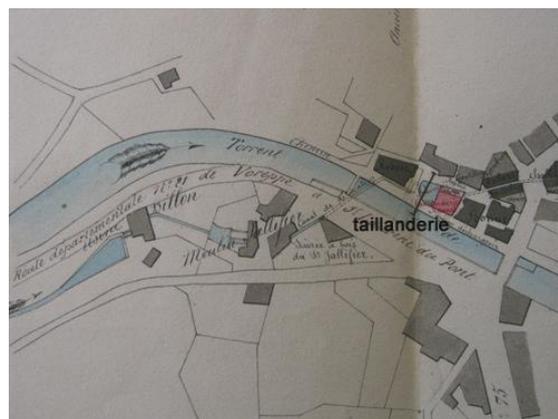
Taillanderie appartenant à J. Bertholet à Saint-Nizier – cadastre napoléonien

### Activité métallurgique

Dans l'état actuel des connaissances, l'activité métallurgique sur le territoire de Voreppe remonterait au début du 15<sup>ème</sup> s.<sup>160</sup>. Des toponymes évoquant la présence de martinets, tels que « martinette » ou « faverge », sont mentionnés dans des écrits du 17<sup>ème</sup> s. et du 18<sup>ème</sup> s.<sup>161</sup>. Au 19<sup>ème</sup> s., deux taillanderies sont attestées par des documents. Ces usines fabriquaient des outils tranchants destinés aux travaux agricoles – bèches, serpes, pioches, haches...

La taillanderie située à Saint-Nizier appartenait en 1820 à J. Bertholet<sup>162</sup>, puis, en 1862, à J.-Jh. Jourdan<sup>163</sup>. Elle était alors équipée de trois roues, installées à l'intérieur du bâtiment. En août 1874, J.-Jh. Jourdan demanda l'autorisation de transformer en « moulin à ciment » sa taillanderie, autorisation qui lui fut accordée en avril 1875<sup>164</sup>.

Etablie dans le bourg, la seconde taillanderie appartenait à Laurent Ramel. Elle était déjà en activité en 1859 et elle était dotée de deux roues actionnant l'une le martinet, l'autre la soufflerie<sup>165</sup>.



Taillanderie Ramel au bourg – ADI 7 S 2 / 200

<sup>160</sup> BLACHE 1978, pp. 62-63.

<sup>161</sup> GIRARD 2000, pp. 194-195 – lieux-dits « la Martinette » (ADI 3 E 8424, F°11), « Martinières » (ADI 3 E 8426, F°314), « Faverge » (parcellaire de 1611).

<sup>162</sup> ADI 6135 W 266 – état de sections des propriétés bâties : section C, parcelle 499.

<sup>163</sup> ADI 7 S 2 / 200 – réglementation d'office de quatre usines établies sur une dérivation de la Roize ordonnée par arrêté préfectoral du 14 février 1862 ; plan dressé le 18 juillet 1862.

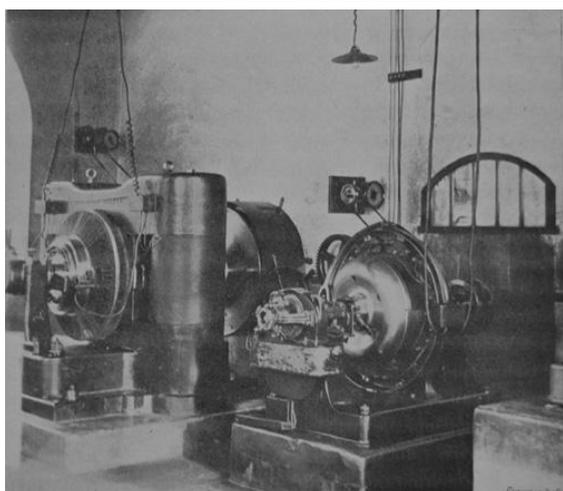
<sup>164</sup> ADI 7 S 2 / 200 – dossier « Dérivation Jourdan Jean-Joseph ».

<sup>165</sup> ADI 7 S 2 / 200.

### Usine hydro-électrique<sup>166</sup>

Une usine hydro-électrique fut construite en 1892 par la Cimenterie Thorrand et Cie (voir *infra*, § Cimenterie), grâce au rachat de différentes petites usines existantes bâties le long du canal de dérivation de la Roize, pour le transport de force. L'électricité produite servait à faire fonctionner un moulin à ciment, à tracter une locomotive, utilisée pour le transport du ciment entre les fours et les moulins, et à éclairer le village, les moulins et les entrepôts de la cimenterie.

Dotée d'une chute de 150 m avec un débit moyen de 100 litres par seconde, elle produisait 150 chevaux. De plan rectangulaire et d'une superficie d'environ 100 m<sup>2</sup>, l'usine comportait deux salles, l'une abritant les turbines – de type Girard – et l'autre les dynamos. L'entartrage de la conduite forcée qui l'alimentait entraîna l'abandon de l'usine, vraisemblablement au cours de la 1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>ème</sup> s., les réparations étant jugées trop onéreuses par la Société.



**Photographies anciennes des années 1890-1900 de l'usine hydro-électrique de la cimenterie et de l'intérieur de la salle des dynamos**

<sup>166</sup> ADI 6 S 7 / 260 – Rapport du subd ivisionnaire en date du 26 janvier 1938. DESQUIENS 1893, pp. 345-348. S<sup>16</sup> ALLARD, NICOLET et C<sup>16</sup> 1902 – photographies anciennes issues de ce fascicule, pp. 5-6.

### Scieries

Parmi les scieries historiquement attestées<sup>167</sup> sur la commune de Voreppe, deux types sont à distinguer : la scierie à bois et la scierie à pierre, utilisant toutes deux l'eau comme énergie. Malgré le nombre important de scieries au 19<sup>ème</sup> s., ces activités n'ont guère laissé de vestiges.

Les premières mentions de scies à bois remonteraient au 15<sup>ème</sup> s.<sup>168</sup>. En 1820, deux scieries étaient établies le long de la Roize, l'une aux Hayes<sup>169</sup>, l'autre au Boutet<sup>170</sup> ; elles étaient encore en activité dans les années 1855-1860. A cette époque, une troisième scie fut ouverte par M. Leborgne à Nardan<sup>171</sup>, dans un ancien moulin dit « des chartreux » (ancien site de la maladrerie, voir *supra*), transformé dans les années 1880 en moulin à ciment (voir *infra*). Cette scierie était également alimentée par les eaux de la Roize, stockées dans une réserve située en amont (à environ 160 m) et rejetées par un canal de fuite souterrain. A l'extrémité nord de cette serve, de l'autre côté de la voie, se trouvait la scie Jarin, représentée sur un plan de 1880<sup>172</sup> ; elle comportait alors une roue verticale placée à l'extérieur.

Ces scieries produisaient des planches débitées principalement dans du bois de sapin provenant de Chartreuse et expédiées sur Grenoble et dans le sud de la France. Les déchets étaient vendus comme bois de chauffage ou comme matière première pour les papeteries de la région<sup>173</sup>.



**Scie le long de la Roize**

<sup>167</sup> ADI 6135 W 266 – état de sections des propriétés bâties et non bâties en 1820-1825. ADI 7 S 2 / 200.

<sup>168</sup> GIRARD 2000, p. 193.

<sup>169</sup> Actuelle section AI, parcelle 248 / section C1, parcelles 2 et 3 du cadastre napoléonien ; propriétaire E. Champin en 1820, puis J. Royer et Barnier frères en 1862.

<sup>170</sup> Actuelle section BK, parcelle 437 / section B3, parcelle 700 du cadastre napoléonien ; propriétaire J. Jallifier en 1820.

<sup>171</sup> Actuelle section BI, parcelle 423 / F 1, parcelles 155 et 161 du cadastre napoléonien.

<sup>172</sup> ADI 7 S 2 / 200 – dossier portant sur le moulin à ciment Thorrand et Cie ; plan dressé le 15 juillet 1880.

<sup>173</sup> MARCHAL 1913, p. 277.

Plusieurs scieries à pierre étaient en activité dans les années 1860<sup>174</sup>. Une scierie à marbre, appartenant à J.-Jh. Jourdan, était installée en amont du bourg, sur la Roize, à l'emplacement d'un ancien battoir cadastré en 1820<sup>175</sup>. A l'aval du bourg, au lieu-dit « la Gare », la scie « Bernard et Cie » était établie sur la rive droite de la Roize depuis 1864<sup>176</sup>. Les eaux étaient amenées sur la roue par un chenal en bois doté d'une vanne d'arrêt et le canal de fuite était couvert. Une troisième usine aurait été créée en 1866 à Gachetière, sur le ruisseau de Rivachet, par le carrier Claude Royer<sup>177</sup>. En 1900, la commune comptait trois marbreries<sup>178</sup>. Parmi elles, les Etablissements Milly-Brionnet, situés près de la gare, qui étaient encore en activité dans les années 1930. Ils travaillaient la pierre extraite des carrières de l'Echaillon à Veurey-Voroize, mais aussi la pierre d'Hauteville (Ain). Parmi leurs réalisations, la croix monumentale érigée sur la colline des Chaberts à Méaudre en 1936.

#### *Carrières de pierre*

Plusieurs sites de carrières, exploitant différentes natures de pierres, sont connus sur la commune de Voreppe.

La molasse, qui affleure dans les secteurs de Malossane et de Gachetière, a été exploitée dès le Moyen Age à Malossane et jusqu'au 19<sup>ème</sup> s. à Gachetière<sup>179</sup>. L'exploitation a connu son apogée dans la seconde moitié du 17<sup>ème</sup> s. La production était exportée aux alentours et dans les départements de l'Isère (Grenoble, la Côte-Saint-André, Saint-Antoine-l'Abbaye, Veurey, Voiron...), de la Drôme (Valence) et du Rhône (Lyon). En 1844, sept carrières étaient encore en activité, employant vingt-cinq ouvriers travaillant 300 jours par an. Voreppe était alors la seule localité iséroise à exploiter la molasse. Avec l'arrivée du chemin de fer, de nouveaux matériaux de meilleure qualité concurrencèrent la molasse de Voreppe, dont l'exploitation déclina à partir de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> s. pour cesser dans les années 1890-1900.

<sup>174</sup> ADI 7 S 2 / 200 – dossier « Réglementation d'office de quatre usines établies sur une dérivation de la Roize ordonnée par arrêté préfectoral du 14 février 1862 » ; dossier « Bernard et Cie » ; dossier Claude Royer.

<sup>175</sup> Actuelle section AK, parcelle 280.

<sup>176</sup> Actuelle section BH, parcelle 847.

<sup>177</sup> Actuelle section AP, parcelle 13.

<sup>178</sup> D'après les annuaires officiels de l'Isère de 1900 – ADI PER 933/37, pp. 80-82.

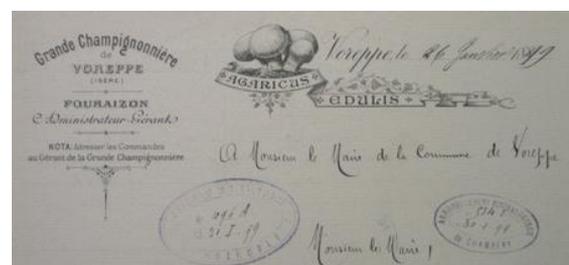
<sup>179</sup> ADI 9 S 7 / 5 ; ADI 9 S 10 / 8 – rapport du service des Mines de 1908. CAYLA 2005, p. 9. CHARDON 2007. PELLENCO 1844, pp. 570-572.

La pierre extraite des carrières de Voreppe présentait différents faciès : la molasse grise, très résistante, la molasse rousse, moins chère, et la marne bleue, de mauvaise qualité. Elle était utilisée majoritairement dans la construction d'édifices religieux, publics et privés, mais aussi dans la réalisation d'équipements domestiques – cheminée, placard, évier, cendrier, four, bassin...

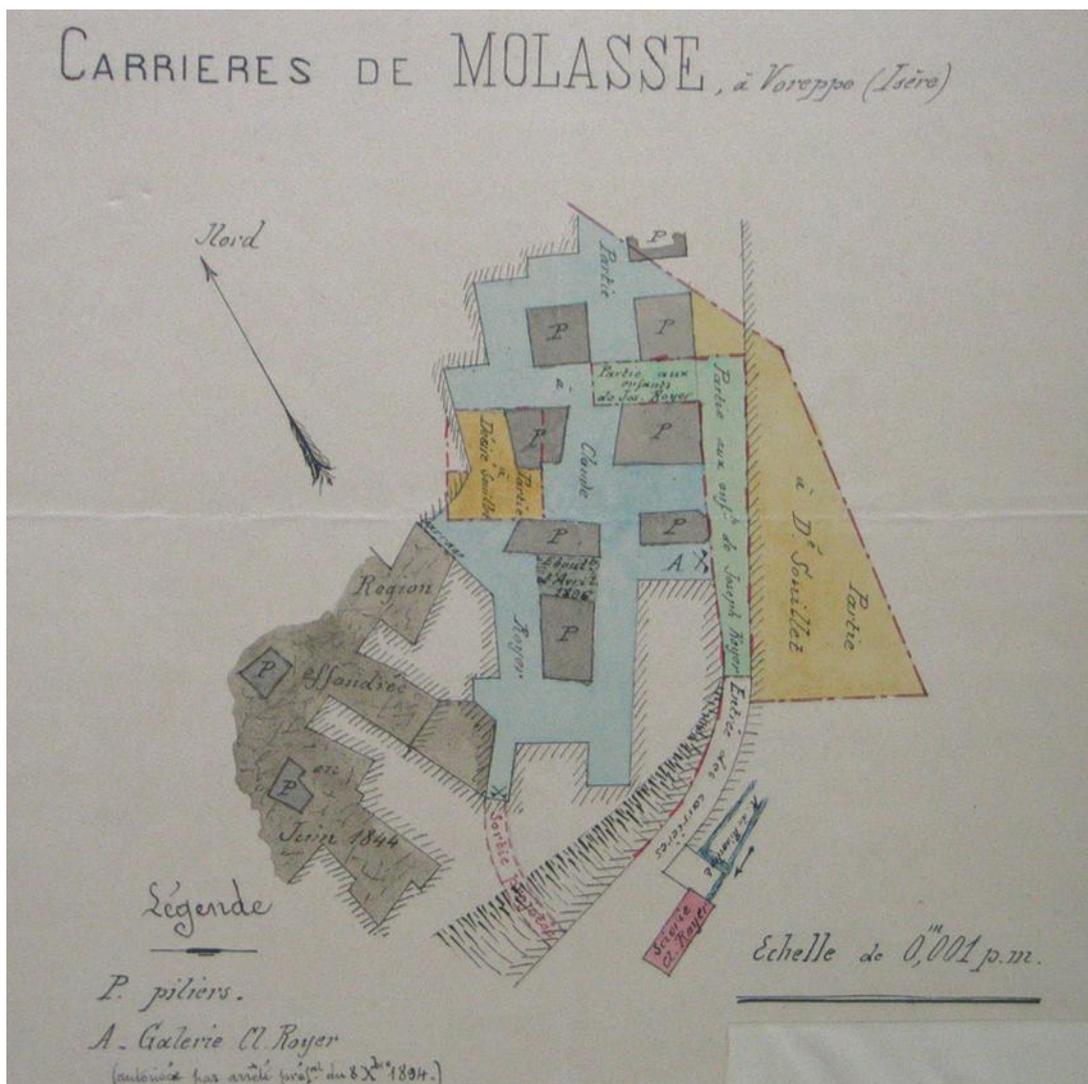
Les carrières de Voreppe étaient à ciel ouvert, comme en témoignent les fronts de taille aujourd'hui visibles, mais aussi et surtout souterraines. L'exploitation se faisait alors par galeries, en damiers. Si les plus anciennes galeries peuvent dater du Moyen Age (carrière de Malossane), certaines conservent, sur leurs parois et leurs plafonds, des traces d'outils utilisés à l'époque moderne (pointerolle et masse). Au cours des 17<sup>ème</sup> s. et 19<sup>ème</sup> s., plusieurs galeries furent fermées suite à des éboulements dus à la roche fragilisée par les infiltrations et les inondations des torrents de la Roize et du Rivachet, proches des carrières, et par la surexploitation. Dès la fin du 19<sup>ème</sup> s., certaines galeries furent reconverties en champignonnières. C'est le cas des carrières de Gachetière, qui en abritent encore une. Il s'agit d'une affaire familiale lancée dans les années 1930.



Détail des traces d'outils



En-tête de la Société « Grande Champignonnière de Voreppe » / ADI 9 S 7 / 5



Plan des carrières de molasse de Gachetière dressé en juin 1896 / ADI 9 S 7 / 5

D'une importance régionale avérée, les carrières souterraines de molasse de Voreppe présentent un grand intérêt historique et patrimonial. Elles témoignent d'un savoir-faire et de plusieurs siècles de dur labeur. Toutefois, l'extraction souterraine a fragilisé la roche et les galeries abandonnées peuvent encore connaître de nouveaux effondrements ou affaissements. Ce patrimoine est malheureusement menacé...

Outre l'extraction de la molasse, différents calcaires furent exploités. Le banc de calcaire marneux du Berriasien du Chevalon fournit de la pierre à ciment à partir des années 1870. L'exploitation fut, dans les premiers temps, souterraine, puis, dans les années 1940, à ciel ouvert. La découverte de ce gisement de calcaire fut à l'origine de l'implantation de la cimenterie « Thorrand et Cie », qui constitua l'activité économique principale de Voreppe durant un siècle (voir *infra*, § Cimenterie).

Caractérisé par sa couleur blanche et la présence de fossiles (rudistes), le calcaire urgonien fut utilisé comme matériau de construction. Deux carrières à ciel ouvert, aujourd'hui abandonnées, sont signalées sur la carte géologique<sup>180</sup>. En 1919, une carrière fut ouverte à Malossane, en bordure de la route menant au col de la Placette, afin d'extraire du « carbonate de chaux »<sup>181</sup>. Elle fut exploitée à ciel ouvert en gradins – à l'époque, front de taille de 50 m de longueur sur 7 à 8 m de hauteur.

<sup>180</sup> BRGM, Carte géologique de la France à 1/50 000. Grenoble, XXXII-34, n° 772, Editions Didier et Richard – BRGM, Orléans, 1978.

<sup>181</sup> ADI 9 S 7 / 5 – dossier « Carrière de la Malossane ». En 1926, M. Milly-Brionnet et ses fils l'exploitaient au moyen de coups de mine.

Des grès calcaires du Miocène ont également été exploités, les sites d'extraction ayant été abandonnés<sup>182</sup>.

#### Carrière de meules<sup>183</sup>

Une carrière de meules sur bloc, d'ampleur locale, est attestée par un document d'enquête de 1809 : un meunier de Lens-Lestang, dans la Drôme, utilisait des meules provenant de Voreppe<sup>184</sup>. La meulière pourrait se situer sur le versant boisé ouest de l'aiguille de Chalais, où une ébauche de meule, taillée dans un bloc erratique, a été découverte. Fracturée, la meule inachevée a été abandonnée. Son diamètre (2 m) est caractéristique du système métrique en vigueur à la fin du 18<sup>ème</sup> s. ou au 19<sup>ème</sup> s.

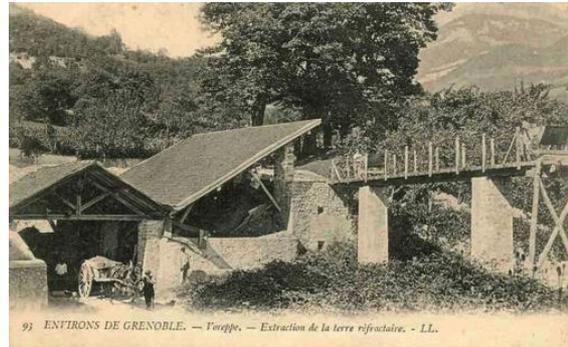
Pour connaître précisément la localisation de la meulière et son ampleur, il serait intéressant de mener une campagne de prospection pédestre.

#### Carrières de sable réfractaire<sup>185</sup>

A Malossane, les dépôts éocènes remplissant des cavités karstiques creusées dans l'Urgonien ont été exploités au 19<sup>ème</sup> s. pour leurs ressources minérales, utilisées dans la fabrication de tuiles, briques réfractaires, moules de fonderie... L'extraction du sable réfractaire de Voreppe était considérée dans les années 1870 comme l'une des exploitations principales de sable du département isérois<sup>186</sup>.

La documentation du 19<sup>ème</sup> s. fait référence à différents exploitants, dont les sites ne sont pas localisés et leur historique difficile à établir. Un courrier daté du 27 juin 1866, adressé à l'Ingénieur en chef, nous apprend que M. Gadot continuait à exploiter la carrière souterraine de sable réfractaire qu'il possédait à Voreppe. En juin 1872, elle l'était par Mme Veuve Gadot. D'après un procès-verbal du 15 novembre 1900, dressé par le contrôleur des Mines Chaudoreille, une carrière de sable était exploitée par M. Biron. Quant aux carrières Ogeret<sup>187</sup>, elles employaient dix-sept ouvriers en 1899 et 3500 tonnes de sable furent expédiées dans la Loire, le Gard, le Rhône et la Saône-et-Loire. L'extraction se faisait au

moyen de ponts, machines à vapeur, bennes et câbles. Le sable était broyé, puis filtré, afin d'en extraire les nodules siliceux.



Carte postale ancienne d'un site d'extraction de terre réfractaire à Voreppe

#### Cimenterie – le Chevalon-Nord / le Sautaret / Chessières<sup>188</sup>

En 1873, l'entrepreneur Jean-François Thorrand, installé au Fontanil, découvrit un important gisement de calcaire du Berriasien au Peuil. Cette découverte fut à l'origine du développement de l'industrie cimentière voreppine, qui se révéla florissante au cours de la fin du 19<sup>ème</sup> s. et du 20<sup>ème</sup> s. Bâtie sur les hauteurs du Chevalon, la cimenterie de Voreppe comptait parmi les cimenteries les plus prospères de la région grenobloise, le département de l'Isère étant pionnier en la matière. Le chemin de fer contribua à cet essor, permettant d'ouvrir les marchés du ciment et de faciliter l'approvisionnement en combustible.



Cimenterie du Chevalon

Jean-François Thorrand et Nathanaël Nicolet, négociant en fer, créèrent la société « Ciment de la Porte des Alpes » en 1874, très rapidement renommée « Société Thorrand et C<sup>ie</sup> », puis « Société Allard, Nicolet et C<sup>ie</sup> ». La

<sup>182</sup> BRGM, *Notice explicative de la carte géologique de la France à 1/50 000. Grenoble, XXXII-34, n° 772*, Éditions Didier et Richard – BRGM, Orléans, 1978, p. 28.

<sup>183</sup> BELMONT 2006, p. 20. Données également issues de la base de données « Meulière.eu » publiées sur le site internet suivant : <http://meuliere.ish-lyon.cnrs.fr/>

<sup>184</sup> Archives départementales de la Drôme 944 W 37.

<sup>185</sup> ADI 9 S 7 / 5. CAYLA 2005, pp. 20-21, 24. CHABOD, MUGNIER 1963, pp. 15-22.

<sup>186</sup> JOANNE 1876, p. 44.

<sup>187</sup> CAYLA 2005, p. 24. BADOUREAU 1901.

<sup>188</sup> ADI 120 M 40. ADI 7 S 2 / 200 – moulin à ciment Thorrand et Cie. ADI 11 U 417. AVENIER 2010. AVENIER 2004, pp. 317-319, 374-375. CAYLA 2005, pp. 13-14. DESQUIENS 1893, pp. 345-348. LANNAUD, GIRARD, LESPINE 2004, pp. 241-267. THORRAND et C<sup>IE</sup>, PONT-OLLION-NICOLET 1878.

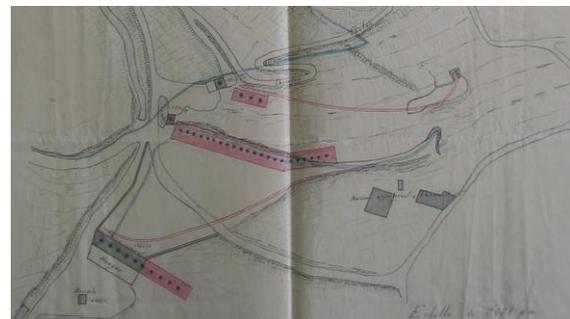
cimenterie fusionna en 1929 avec celle de Bouvesse<sup>189</sup> (Isère) et s'unit en 1970 aux ciments Vicat. L'activité cessa en 1987, ainsi que l'exploitation de la carrière. Seule une usine de fabrication et de conditionnement de ciment et de chaux est aujourd'hui maintenue près de la gare. Les bâtiments abandonnés de la cimenterie et les installations conservées *in situ* témoignent encore de cette industrie cimentière. Un projet de reconversion de cette friche industrielle a été étudié en 2004 dans le cadre d'un Travail Personnel de Fin d'Etude<sup>190</sup>.

Le gisement, de qualité exceptionnelle, fut d'abord exploité au moyen de galeries souterraines, puis à partir des années 1940, à ciel ouvert. Le calcaire extrait était transporté sur le site de transformation par wagonnets tractés par des chevaux, puis par une locomotive électrique, et plus récemment par des camions. Une première batterie de six fours droits verticaux fut construite en août 1876 à proximité du site d'extraction, afin de limiter les transports. En octobre de la même année, le Préfet accorda l'autorisation de construire trente autres fours à proximité des précédents. Selon le type de ciment produit, ils étaient à feu continu (ciment à prise prompte ou demi-lente) ou à feu intermittent (ciment Portland). Ces multiples fours, qui marquaient le paysage du Chevalon, furent remplacés en 1968 par un seul et unique four rotatif horizontal. Une fois cuit, le calcaire était broyé dans des « moulins à ciment », situés à quelques kilomètres de la carrière. Installés dans des anciens artifices<sup>191</sup>, ces moulins utilisaient l'énergie hydraulique et l'électricité – produite en partie par l'usine hydro-électrique créée par la société (voir supra, § Usine hydro-électrique). Dans les années 1900, ils étaient équipés de douze paires de meules, à axe vertical et de 1,60 m de diamètre, et d'un tube broyeur. Ils furent abandonnés en 1923, date d'installation d'un broyeur électrique sur le site de la gare. Le ciment était ensuite tamisé dans des bluteries rotatives, puis stocké pendant plusieurs mois dans des silos pouvant contenir

13 000 tonnes de ciment, situés près de la gare, à Chessières<sup>192</sup>. Le produit fini était conditionné sur place en sacs ou barils, avant d'être expédié par le train. Précisons que le site de la gare conserve aujourd'hui un bâtiment de 1874 à l'architecture remarquable, mettant en œuvre le ciment de la société « Thorrand et Cie ».

Les différentes sortes de ciment produites par la société « Thorrand et C<sup>ie</sup> », qui lui valurent des récompenses aux Expositions universelles, avaient différentes applications : ciments à prise prompte (tuyaux, canalisations...), demi-lente (travaux de revêtement et de façade) et lente (constructions de ponts, voûtes, citernes...); ciment Portland (dallages intérieurs et extérieurs); ciment artificiel (dallage, pierre factice...). Parmi les constructions réalisées en ciment « Thorrand et C<sup>ie</sup> », mentionnons le château Chabaud-Latour à Saint-Georges près d'Uriage-les-Bains, l'église Saint-Bruno à Grenoble, l'église de l'abbaye Notre-Dame de Chambarand à Roybon...

À ses débuts, la société « Thorrand et C<sup>ie</sup> » employa une main-d'œuvre locale, composée essentiellement de cultivateurs. L'irrégularité de leur présence à l'usine, due aux travaux des champs, gêna rapidement la production. On eut alors recours aux immigrés italiens. Vers 1900, l'exploitation employait un maître-mineur, vingt-et-un mineurs, huit manœuvres, un cartouchier, un convoyeur, un forgeron et son aide<sup>193</sup>. Dans les années 1930, l'entreprise comptait 450 salariés, dont de nombreux italiens qui s'installèrent sur la commune. C'était alors le plus gros employeur de Voreppe. Suite à sa fusion avec la cimenterie de Bouvesse en 1929 et du fait du contexte économique de l'époque, l'effectif ne cessa de décroître pour atteindre 200 employés à la fin des années 1970.



**Batteries de fours projetées à la fin des années 1870 – ADI 120 M 40**

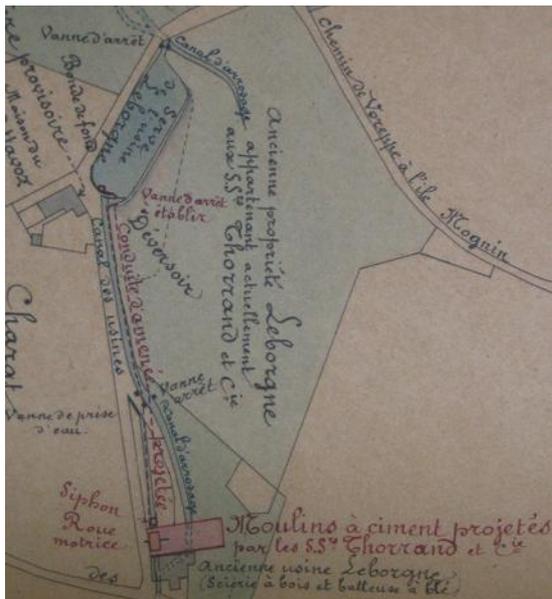
<sup>189</sup> La cimenterie de Bouvesse fut créée en 1881 par M. Thorrand et M. Nicolet. Si elle produisait un ciment de moindre qualité que celui de Voreppe, elle possédait en revanche des réserves d'exploitation plus importantes, qui furent exploitées à ciel ouvert, ce qui réduisit le coût du produit fini – LANNAUD, GIRARD, LESPINE 2004, pp. 246-247.

<sup>190</sup> THOLY, R., *Reconversion d'un site : la cimenterie Vicat du Chevalon de Voreppe en « musée des accidents »*, Ecole Nationale Supérieure d'architecture de Grenoble, Grenoble, 2004.

<sup>191</sup> L'ancienne scierie Leborgne (voir supra, § Scieries), située à Nardan, près de la gare ferroviaire, transformée en 1880 par arrêté préfectoral du 7 7bre 1880 – ADI 7 S 2 / 200 – et l'ancien moulin à farine Barnier implanté dans le bourg, chemin de Dessous la Ville.

<sup>192</sup> Ensilage indispensable au ciment, durant au minimum 4 mois à la fin du 19<sup>ème</sup> s., afin de lui donner toutes ses qualités.

<sup>193</sup> BADOUREAU 1901.

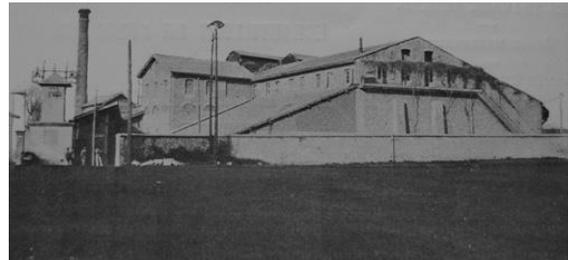
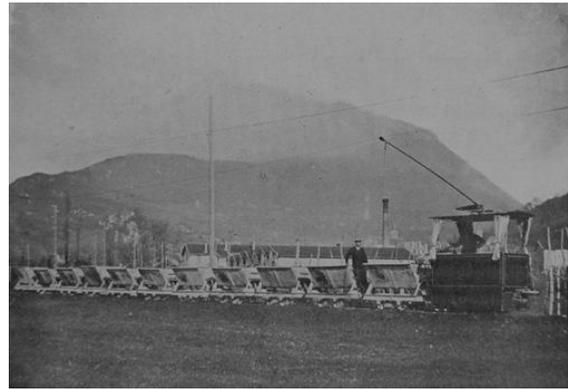


Plan de 1880 des moulins à ciment projetés par M. Thorrard dans l'ancienne scierie Leborgne – ADI 2 S 200

*Exploitation par galeries\**

Un article publié dans « Le Génie civil » en 1893 donne une description précise de l'exploitation des couches de calcaire à Voreppe. Une galerie d'avancement ayant une légère pente vers l'extérieur fut d'abord creusée, puis, des puits perpendiculaires à cette galerie furent ouverts tous les 15 m environ ; ils suivaient ensuite l'inclinaison des couches. De nouvelles galeries horizontales furent ouvertes tous les 15 m, recoupant ainsi les puits et créant des piliers carrés qui soutenaient le toit des galeries. La pierre provenant des galeries supérieures était chargée dans de petits wagonnets qui se vidaient dans les caisses à bascule de plans inclinés automoteurs ; celles-ci se vidaient à leur tour au pied du plan incliné dans les wagons de la galerie de roulage, qui amenaient directement la pierre sur les fours.

\* DESQUIENS 1893, p. 347.



Vues anciennes de la locomotive et des moulins à ciment<sup>194</sup>



Vues anciennes du site de Chessières

<sup>194</sup> Photographie tirée du fascicule : S<sup>té</sup> ALLARD, NICOLET et C<sup>ie</sup> 1902, pp. 8-9.

### Tuileries – Briqueteries

Plusieurs documents de la première moitié du 19<sup>ème</sup> s. attestent l'existence de tuileries sur la commune. Les données étant lacunaires, il est parfois difficile de les recouper et de retracer l'histoire de ces fabriques.

En mars 1817, l'entrepreneur Beccara obtenait un avis favorable de la Préfecture pour l'établissement d'une fabrique de tuiles et de briques, alors qu'il en existait déjà une<sup>195</sup>. En effet, un arrêté du Conseil de Préfecture du 10 janvier 1817 nous apprend qu'une tuilerie, appartenant à A. Serrière-Dupré, était déjà en activité sur la commune, au « Mas du Bourg »<sup>196</sup>, mais que sa production ne couvrait pas les besoins des voreppins. Ceux-ci étaient obligés de s'approvisionner ailleurs, notamment en rive gauche de l'Isère. Autorisée en 1808, la tuilerie ne produisait qu'une seule cuite par an.

Une troisième tuilerie, installée à « Pont Gardière » et appartenant à A. Besançon, était en activité en 1820<sup>197</sup>. En 1827, Jh. Durand était autorisé à établir une tuilerie dans le même lieu-dit, sur des terres achetées aux héritiers Besançon, pour une durée de cinq ans<sup>198</sup>. Il pourrait s'agir de la même tuilerie.

En 1836, un état des fours à chaux, tuileries et briqueteries dressé dans le département de l'Isère signale, sur la commune de Voreppe, une briqueterie permanente employant comme combustible le charbon de bois<sup>199</sup>. S'agit-il de la fabrique de tuiles et de briques située aux Balmes, qui a fonctionné jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale ? La vocation artisanale de ce site est de nos jours perpétuée par la présence d'une usine de poutre de ciment. Illustrée par une carte postale ancienne, la fabrique se repérait dans le paysage par sa cheminée de briques, conique et haute de plusieurs dizaines de mètres. Le site d'extraction de la terre se trouvait à proximité immédiate, au sud.



Carte postale ancienne de la briqueterie – les Balmes

### Textile

Le travail du textile fut présent sur la commune au 19<sup>ème</sup> s. et jusque dans les années 1950. Plusieurs usines sont connues par différentes sources, mais aucune n'est aujourd'hui conservée.

En 1851, une filature de soie appartenant à M. Sirand est mentionnée dans le rapport de M. Durand-Lainé sur la crue de la Roize du 31 juillet 1851<sup>200</sup>. Les statistiques industrielles de l'Isère de 1857 et 1862 confirment l'existence d'une filature de soie<sup>201</sup>. Malheureusement, aucune autre donnée historique n'a pu être recueillie au cours de cette étude.

En 1895, une usine de tissage fut fondée à Voreppe, au lieu-dit « Nardan », par les dirigeants de la cimenterie, afin de procurer du travail aux femmes et aux filles de leurs ouvriers. La « Société des Tissages Mécaniques de Voreppe »<sup>202</sup> était une société anonyme, composée de neuf associés, au capital de 192 000 francs. Elle fut dissolue après la vente de l'usine en 1913. Reprise par François Christolhomme, l'usine comptait 125 métiers à tisser. Lorsqu'elle cessa son activité en 1952, le site<sup>203</sup> fut repris par l'usine Guitel-Etienne-Mobilor, démolie dans les années 2005 pour la construction de la nouvelle mairie. Cette usine de tissage constituait un remarquable exemple d'architecture industrielle, identifiable à ses sheds<sup>204</sup> et illustré par des cartes postales anciennes.

<sup>195</sup> ADI 120 M 104 – dossier « Fabrique de tuiles et de briques Beccara entrepreneur ».

<sup>196</sup> ADI 6135 W 266 – section C, parcelle 1190 ; cela correspond aujourd'hui au lieu-dit « l'Herbe », section AP, parcelle 661.

<sup>197</sup> ADI 6135 W 266 – section D, parcelle 442.

<sup>198</sup> ADI 120 M 104 – dossier « Tuilerie temporaire du sieur Durand ».

<sup>199</sup> ADI 138 M 7.

<sup>200</sup> DURAND-LAINE 1851, p. 15.

<sup>201</sup> ADI 138 M 10.

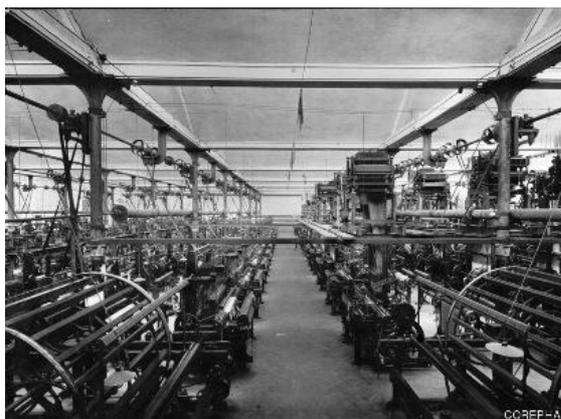
<sup>202</sup> ROJON 2007, 3<sup>ème</sup> partie, § Les premières sociétés anonymes – en ligne : [http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2007/rojon\\_j#p=260&q=soci%C3%A9t%C3%A9+des+tissages+m%C3%A9caniques+de+voreppe&o=0&a=highlight](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2007/rojon_j#p=260&q=soci%C3%A9t%C3%A9+des+tissages+m%C3%A9caniques+de+voreppe&o=0&a=highlight)

<sup>203</sup> Actuelle section BI, parcelle 207.

<sup>204</sup> Toits à deux versants de pente différente, le versant le plus court et le plus incliné étant généralement vitré.



Cartes postales anciennes de la soierie



Métiers à tisser de la « Société des Tissages Mécaniques de Voreppe » / photographies issues du site internet de COREPHA – <http://www.corepha.fr/galerie-23-usine-de-soierie.html>

Outre cette soierie, un tissage de velours équipé de 40 métiers à tisser fonctionna également sur la commune au début du 20<sup>ème</sup> s.

### Tissage

Issu d'une tradition ancienne remontant au 17<sup>ème</sup> s., le tissage de toile de chanvre à domicile (métiers à tisser à bras) représentait jusqu'au 19<sup>ème</sup> s. une activité importante à Voiron et dans les paroisses alentour. La « toile de Voiron » acquit une renommée par-delà les frontières grâce à sa qualité.

Au 19<sup>ème</sup> s., suite au déclin du tissage des toiles de chanvre et à la révolte des canuts lyonnais dans les années 1830, le tissage de la soie connut un essor dans la région voironnaise. Ce tissage artisanal, à domicile, se développa jusque dans les années 1880, puis déclina, tandis que les manufactures et les usines-pensionnats (ateliers mécaniques) apparaissaient à partir des années 1850. Cette activité employait principalement une main-d'œuvre féminine, qui avait, selon les industriels, une plus grande dextérité et finesse dans son travail que les hommes.

### Ganterie<sup>205</sup>

Au cours des 19<sup>ème</sup> s. et 20<sup>ème</sup> s., les maisons de ganterie grenobloises distribuèrent du travail aux personnes du massif de Chartreuse, via des dépositaires. Il s'agissait de couper et de coudre des gants à domicile. La coupe était généralement effectuée par les hommes et la couture par les femmes. Cette activité, qui était mineure, fournissait néanmoins un complément de revenus aux familles et ouvrait aux femmes des droits à la sécurité sociale.

Un dépôt fut ouvert à Voreppe, place Armand Pugnot, tenu par MM. Penin et Gaude.

### Abattoir<sup>206</sup>

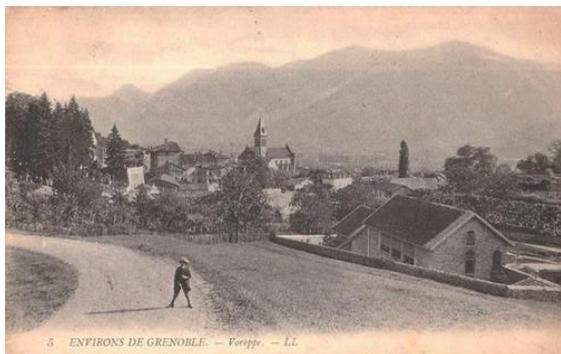
La construction d'un abattoir public s'imposa à la commune à la fin des années 1870, du fait de la difficulté à surveiller les abattoirs particuliers existant dans le bourg et des nombreuses plaintes formulées par les habitants. Il fut bâti au début des années 1880, d'après les plans dressés par l'architecte Cabanis de Voiron, sur un terrain acheté à l'hospice en 1879, au nord du bourg. La situation de cette parcelle, le long de la Roize, permettait de dériver les eaux du torrent pour laver l'abattoir ; elles étaient ensuite rejetées dans le canal des usiniers au moyen d'une canalisation. L'abattoir fonctionna jusqu'en

<sup>205</sup> BARD 1986, p. 227.

<sup>206</sup> ADI 2 O 566 / 8. ADI 5999 W 566 / 6. BARD 1986, p. 206. Le bâtiment est aujourd'hui cadastré AK 60.

1971, date à laquelle les bouchers eurent obligation de se rendre aux abattoirs du Fontanil. Les bâtiments servirent par la suite de garage à la commune et aux sapeurs-pompiers, ce qui entraîna quelques modifications au niveau du bâti.

Malgré leur changement d'affectation, le site et les bâtiments sont aujourd'hui relativement fidèles à la description donnée dans le devis et cahier des charges dressés par le maire en 1880. L'abattoir se composait à l'origine de deux bâtiments indépendants, disposés en enfilade<sup>207</sup>, dans un espace clos de murs, afin que les bêtes ne s'échappent pas. Le bâtiment amont abritait la salle d'abattage en rez-de-chaussée, grande salle de 12 mètres de longueur sur 7 mètres de largeur et 4 mètres de hauteur sous les sommiers, et l'étage était réservé à l'étendage des peaux et des graisses. De grandes baies dotées d'abat-vent permettaient de le ventiler et d'accélérer le séchage des peaux. Le bâtiment aval, de plus petites dimensions, servait d'écurie. Rien dans l'architecture de ces constructions ne permet de déceler leur fonction initiale, seule la présence de grandes ouvertures en plein cintre, à encadrement harpé en briques, interroge...



Carte postale ancienne avec, au second plan, l'abattoir

### Artisanat – commerces

Au 19<sup>ème</sup> s. et début du 20<sup>ème</sup> s., la commune comptait plusieurs ateliers artisanaux – ferrage des bêtes<sup>208</sup>, tannerie<sup>209</sup>, tonnellerie<sup>210</sup>... – et commerces – boucheries, boulangeries, épicerie, cafés et/ou restaurants, hôtels... – situés dans le bourg ou dans certains

<sup>207</sup> Ils sont maintenant réunis par une petite construction d'un seul niveau (entrée).

<sup>208</sup> Maréchal-ferrant situé à l'angle de la rue des Moulins et de la rue Basse – BARD 1986, p. 133 (photographie ancienne du travail à ferrer).

<sup>209</sup> ADI 6135 W 266 – Etat de sections des propriétés bâties et non bâties 1820 : section F, parcelle 167 à Nardan.

<sup>210</sup> Une douzaine de tonneliers ont été dénombrés sur la commune, dont quatre spécialisés dans la fabrication des tonneaux utilisés pour le transport du ciment. Le dernier en activité sur la commune était Francisque Blanchot.

hameaux – Crue de Moirans... Aujourd'hui, seule la présence d'anciennes baies de boutique permet parfois de les distinguer (voir *infra*, § Ouvertures).

Précisons que les débits de boissons – auberges, cabarets, cafés... – étaient autrefois très nombreux à Voreppe<sup>211</sup> : 12 en 1718, 34 en 1815, 20 en 1870, et encore 22 en 1946, contre seulement 3 bars aujourd'hui !



Carte postale ancienne de « l'Hôtel du Petit Paris »

Signalons également la création d'un syndicat d'initiative, dans les années 1935, au niveau de la place du D<sup>r</sup> Thévenet. Couvert d'un toit terrasse, il adoptait une architecture résolument contemporaine. Il abritait aussi une « auto-gare ».



Syndicat d'initiatives – place Thévenet

### Données générales sur les industries et commerces de Voreppe<sup>212</sup> au début du 20<sup>ème</sup> siècle :

- *Alimentaire* : boucheries (5 en 1900 ; 3 en 1924), boulangeries (6), cafés (15 en 1900 ; 20 en 1924), épicerie (9), pâtisserie (1 en 1924).
- *Travail de la pierre* : carrières de calcaire (2 en 1900 ; 4 en 1924), cimenterie (1), molasse pour plaques de cheminée (3 en 1900 ; 2 en 1924), sable

<sup>211</sup> Données issues des états des contributions indirectes, des établissements soumis à l'octroi puis à la patente, des recensements nationaux, publiés dans : COREPHA 2011, p. 99.

<sup>212</sup> D'après les annuaires officiels de l'Isère de 1900 et 1924 – ADI PER 933/37, pp. 80-82, ADI PER 933/56, pp. 117-118.

réfractaire (extraction ; 3 en 1900), scieries de marbre (3 en 1900 ; 1 en 1924), tuilerie (1 en 1924).

- *Travail du bois* : fabrique de cannes et gourdes (1 en 1900 ; 2 en 1924), marchand (1), scierie (1).
- *Travail du métal* : ferblanterie (1), maréchal-ferrant (1 en 1924).
- *Travail du textile* : fabrique de velours (1 en 1924), soierie (1).
- *Autres* : graineteries (2), hôtels (2), marchands de foin (3 en 1924), quincaillerie (1).
- *Services* : accoucheuses, gardes-champêtres, géomètre (1 en 1900), médecin (1 en 1900 ; 2 en 1924), notaire (1 en 1924), papeterie-journaux (1 en 1924), pharmacien (1), receveur-buraliste (1 en 1924), tabacs (2 en 1924), transport.

### Patrimoine rural

#### - Les activités et les cultures traditionnelles

L'économie de Voreppe reposa longtemps sur l'agriculture, basée sur la polyculture et l'élevage. Jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> s., il s'agissait d'une économie paysanne de subsistance. Chaque famille vivait en autarcie et le surplus de production était généralement vendu au marché – œufs, tommes, beurre... Le potager se composait principalement de pommes de terre, choux, haricots, pois, navets, carottes, panais... Une description de 1855 illustre le paysage agricole de l'époque : « La vallée de Voreppe n'est qu'un dôme de verdure et de tableaux de la plus fertile végétation ; le sol, quoique noirâtre, est couvert de peupliers, de noyers vigoureux et de ceps de vignes, qui s'enlacent à tous les arbres et forment de vertes et régulières arcades, sous lesquelles croissent les plus riches moissons ! ... Le chanvre, surtout, y est d'une telle venue, que sa hauteur moyenne est de sept à huit pieds »<sup>213</sup>. Avec le développement de l'industrie cimentière dans les années 1874, les gens commencèrent à pratiquer le double-emploi, afin de mieux vivre. A partir de la fin des années 1960, l'activité agricole commença à décliner sur l'ensemble du territoire français. Toutefois, dans les années 1985, Voreppe était la 3<sup>ème</sup> commune productrice de maïs du département, avec 33000 quintaux, et la 7<sup>ème</sup> toutes céréales<sup>214</sup>.

Aujourd'hui, une quarantaine d'exploitations agricoles, dont vingt-deux implantées à Voreppe, exploitent 587 hectares. Les grandes cultures – maraîchage, culture céréalière,

notamment de maïs – occupent la plaine, l'élevage les coteaux. Quant aux cultures anciennes pratiquées jusqu'au 19<sup>ème</sup> s., comme la vigne et le chanvre, elles ont été abandonnées.



Maraîchage dans la plaine

### Cultures<sup>215</sup>

La culture céréalière était importante pour l'alimentation humaine, mais aussi animale. A Voreppe, d'après les Statistiques Agricoles de 1892, 630 hectares étaient dédiés à la culture du froment, 75 à l'avoine et autant pour le maïs, 50 à l'orge et 20 au seigle. En 1922, les surfaces avaient diminué, notamment pour le blé et le froment, cultivés sur seulement 410 hectares. La culture intercalaire était pratiquée, les céréales poussant entre les pieds de vigne (voir *infra*, § Viticulture).

La culture des arbres fruitiers, principalement des noyers, châtaigniers, pommiers, poiriers, cerisiers et pruniers, complétait les productions principales. En 1819, la culture de châtaigniers, aujourd'hui disparue, couvrait 5 à 6 hectares localisés à l'est du bourg, dans les coteaux de Malossane, Saint-Nizier, Mas du Bourg... Le bois de cette essence servait notamment à fabriquer les piquets utilisés pour la culture de la vigne en treille, remplacés au début des années 1900 par des piquets de ciments. L'osier fut aussi cultivé pour attacher les jeunes pousses de vigne et confectionner des paniers<sup>216</sup>. Notons que quelques noyeraies subsistent aujourd'hui, couvrant un peu plus de 3 ha, ainsi que des petits vergers.

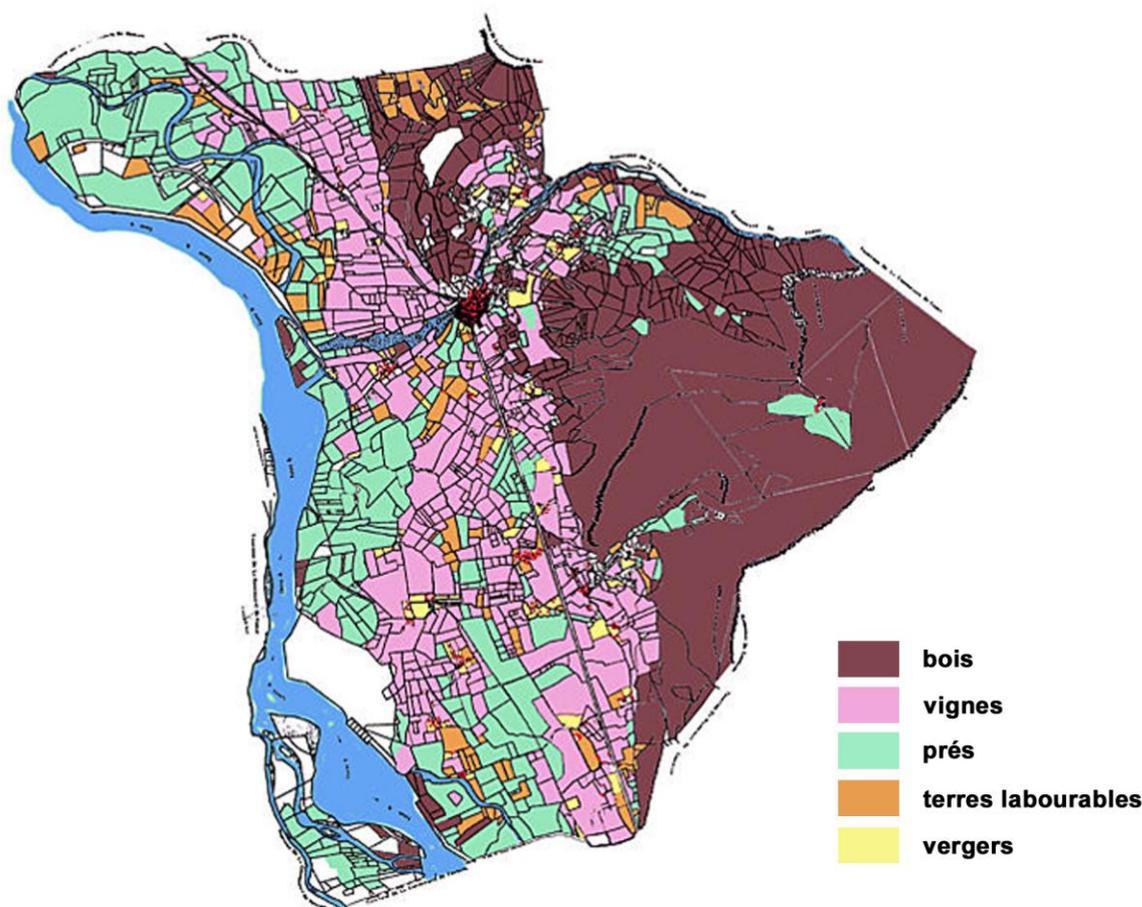
A la fin du 19<sup>ème</sup> s., suite à la destruction des vignobles par le phylloxera (voir *infra*, §

<sup>213</sup> VIVES, Jh-B., *Voyage à la Grande-Chartreuse du Dauphiné*, imp. Soustelle-Gaude, Nîmes, 1855, p. 26.

<sup>214</sup> BARD 1986, p. 216.

<sup>215</sup> Données issues de : l'état de sections du cadastre napoléonien – ADI 6135 W 266 ; des Statistiques Agricoles de 1892 – ADI 137 M 30 ; des Statistiques Agricoles de 1922 – ADI 137 M 70.

<sup>216</sup> En 1920, l'asile du Chevalon plantait 250 000 boutures d'osier, provenant de Haute-Marne, et 20 enfants pratiquaient la vannerie – COREPHA 2011, p. 85.



Carte des cultures en 1759 – données issues de l'Atlas de Dupuy / [http://www.histoire-voreppe.com/p1\\_histoire/corepha/dupuy/doc/prc/index.htm](http://www.histoire-voreppe.com/p1_histoire/corepha/dupuy/doc/prc/index.htm)

Viticulture), le tabac brun fut introduit en Isère. Sa culture fut d'abord autorisée dans le canton de Pont-de-Beauvoisin, au début des années 1870, du fait de sa proximité avec la Savoie où elle était pratiquée depuis 1864. A partir de 1880, les plantations de tabac furent étendues à l'arrondissement de Grenoble, puis à celui de Saint-Marcellin<sup>217</sup>. La culture de cette plante commença à décliner au début des années 1930 et la concurrence du tabac blond dans les années 1970 mit un frein à cette culture dans les années 1980-1990. Aujourd'hui, le tabac blond est encore planté dans le nord Isère. Peu de données ont été recueillies lors de cette étude pour la commune de Voreppe. Toutefois, la richesse des sols de la plaine était favorable à la culture du tabac.

Outre les prairies naturelles, des prairies artificielles étaient ensemencées de trèfle, de sainfoin, de luzerne ou de mélanges de légumineuses, destinés au fourrage des bêtes.  
*Chanvre*

Comme il l'a été dit précédemment (voir *supra* § Tissage), le chanvre était cultivé depuis le 17<sup>ème</sup> s. à Voiron et dans les paroisses alentour pour la confection de cordage mais surtout de toile à domicile ou dans de petits ateliers. Cette culture déclina au cours du 19<sup>ème</sup> s. et, en 1897, elle occupait seulement 2 hectares. Le dernier tisserand sur Voreppe a exercé jusqu'aux années 1930.

Le chanvre récolté à la fin de l'été était trié de ses graines, attachés en « poignées », qui étaient mises à rouir dans des « routoirs » ou « serves ». Après avoir été immergées durant une semaine, elles étaient mises à sécher sur le sol pour être broyées. Les fibres ligneuses extraites étaient ensuite peignées, puis nettoyyées et triées.

Si cette culture ne semble pas avoir laissé de traces dans le paysage actuel, des routoirs sont néanmoins attestés par des écrits. En mars 1864, une enquête de *commodo et incommodo* fut lancée pour l'établissement

<sup>217</sup> JACQUET 2005. LETONNELIER 1932.

d'un nouveau routoir au mas de Cailletière<sup>218</sup>, l'ancien ayant été comblé à la suite de travaux sur la digue.

### Viticulture<sup>219</sup>

Si la viticulture est attestée dès l'Antiquité sur le territoire allobroge, auquel est rattachée la commune étudiée, les premières mentions de vignes dans les textes remontent aux années 1140<sup>220</sup>. Elles concernent les vignes des religieux de Chalais, la plupart étant situées à proximité de leur cellier au Chevalon. La viticulture a perduré jusqu'au 20<sup>ème</sup> s. Elle constituait alors une activité très importante sur Voreppe, qui comptait, en effet, parmi les plus importantes communes productrices de vin du Dauphiné.

Au 13<sup>ème</sup> s., les vignes couvraient les coteaux de Voreppe, peut-être jusqu'au col de la Placette, et descendaient jusqu'à Brandegaudière. La châtelainie de Voreppe fournissait au dauphin plus de 100 setiers de vin, comme la plupart des châtelainies du Grésivaudan<sup>221</sup>. Les vignes du Chevalon appartenaient pour la plupart à l'abbaye de Chalais. Au centre de ce domaine, s'élevait le cellier, lieu de production et de conservation du vin, illustré par un très beau dessin du 17<sup>ème</sup> s., conservé aux Archives Départementales de l'Isère<sup>222</sup> (voir *supra*, § « Cellier de Chaleys »). Des documents du 18<sup>ème</sup> s., notamment l'Atlas de Trudaine et la carte de Cassini, nous donnent une « image » du vignoble voreppin à cette époque : il s'étendait de la plaine de l'Isère aux coteaux – le Chevalon, Malossane, Racin, Saint-Nizier... Toutefois, contrairement à la représentation de la carte de Cassini, les abords de l'Isère n'étaient pas plantés de vignes en raison des inondations fréquentes et de la nature de la terre (alluvions). En revanche, le cône de déjection de la Roize convenait parfaitement à la culture de la vigne, malgré les crues dévastatrices du torrent.

En 1759, le vignoble occupait 609 hectares. Sa surface, qui n'a cessé de progresser au cours du 19<sup>ème</sup> s., atteignait en 1892 698 hectares, soit près d'un quart de la surface actuelle de la commune. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, en 1922, elle s'élevait à 580 hectares, contre seulement

68,24 en 1965. Dans les années 1880, une bonne partie du vignoble isérois fut atteinte par le phylloxera – et celui de Voreppe ne fut pas épargné<sup>223</sup> – mais il fut rapidement reconstitué grâce à la plantation de vignes américaines et hybrides, de greffages... L'effondrement du prix du vin dans les années 1925, du à une surproduction des vins du Languedoc, la qualité médiocre des vins isérois, le développement des cultures céréalières dans la plaine de l'Isère... ont conduit à l'abandon progressif de la viticulture à partir du milieu du 20<sup>ème</sup> s. et à la destruction de ces vignobles. Ceci a profondément modifié les paysages, faisant tomber dans l'oubli ces pratiques agricoles anciennes. Les surfaces autrefois encépagées ont été gagnées par l'urbanisation dès les années 1950-1960. Voreppe n'a pas échappé à ce phénomène. Seuls quelques rares pieds de vigne sont aujourd'hui conservés dans la plaine, aux Rivalières.



Vue ancienne de Malossane avec au premier plan de la vigne et au second plan des arbres fruitiers en fleurs

A l'époque moderne, la culture en hautains semblait prédominante. Les vignes couraient le long des arbres fruitiers, principalement le cerisier. Entre ces allées, poussaient diverses cultures, notamment des céréales. Si la culture en hautains se maintint au 19<sup>ème</sup> s., elle fut alors « concurrencée » par la culture en treilles, les hautains dominant au nord, les treilles au sud<sup>224</sup>. Dans les années 1863, les

<sup>223</sup> ADI 146 M 1.

<sup>224</sup> Répartition des différents types de culture en 1819, d'après les données issues de l'état des sections du cadastre napoléonien – ADI 6135 W 266 :

#### Hautains

- section A : Champ de la Cour, la Crue de Moirans, Gapala et Pré des Herbes, les Glairons, l'Île Chartreux, l'Île Machurel, l'Île Plançon, l'Île du Pont l'Île Rose, Lachard, Mayoussière, les Portières, la Tivolière, le Vorzaret
- section B : les Balmes, Bourget, le Bouter, les Buisnières, Crue de Moirans, la Malossanne, la Mochu
- section C : Gachetière, Saint-Nizier, Vironnières

#### Treilles

- section B : le Bouter, la Malossanne
- section C : le Bourg, Gachetière, Mas des Herbes, Racin, Rigonnière, Saint-Nizier, Vironnières
- section D : Au Lautaret, Au Platre, Barnière, le Chevalon, Cottelandière, Gérentière, le Peuil, Pont Gardière, Saint-Vincent-du-Platre

<sup>218</sup> Parcelle 444 ; dimensions 17 m x L 10 m – ADI 120 M 78.

<sup>219</sup> COREPHA 2011. Page « Mémoires de vignes » sur le site internet de COREPHA : <http://www.corepha.fr/81+memoires-de-vignes.html>

<sup>220</sup> COREPHA 2011, p. 19. ROMAN 1923, charte 16 – non vérifié.

<sup>221</sup> FALQUE-VERT 2004, pp. 312-313.

<sup>222</sup> ADI 2 Mi 1087 – plans originaux consultables sur autorisation : ADI 4 H 271.

hautains furent gagnés par l'oïdium, maladie qui mit un terme à ce mode de culture.

#### *Hautain\**

Un arbre sert de tuteur à la vigne, la contraignant à prendre de la hauteur pour dégager de l'espace au sol. Cette pratique permet de cultiver des céréales, ou autres, entre les rangées et de protéger les grappes de l'humidité automnale dans les régions peu propices à la viticulture, afin de gagner en maturité et en qualité du vin. L'arbre est régulièrement taillé pour ne pas faire ombrage à la vigne et aux cultures.

La généralisation de cette pratique date du Moyen Age et de l'époque moderne dans les régions les moins favorables à la culture de la vigne. Selon un texte de 1600 d'Olivier de Serres, « En Haut Dauphiné, près de Grenoble, et en Savoie, les vignes sont arbustives et hautes et grimpent avec admiration hautement sur les arbres, où pour les froidures des proches montagnes on est contraint de les y loger (...) ».

La culture en hautain se pratique encore en Haute-Savoie, notamment au bord du lac Léman, et en Haute-Garonne.

\* POINTEREAU, Ph., *La diversité des systèmes arborés et des pratiques de gestion dans le sud d l'Europe : les dehesas ibériques et les hautains méditerranéens*, 1<sup>er</sup> colloque européen sur les trognes, 26-28 oct. 2006 – document en ligne : [http://www.maisonbotanique.com/dyn/3acte\\_11\\_pointereau\\_\(leger\).pdf](http://www.maisonbotanique.com/dyn/3acte_11_pointereau_(leger).pdf)

Les cépages cultivés au 20<sup>ème</sup> s. à Voreppe étaient nombreux : blanc de Savoie aligoté, noah blanc, verdesse, baco, seibel, étraire, gros noir, servanin, syrah... et la « serène de Voreppe ». Selon F. Rouault<sup>225</sup>, ce cépage était cantonné au début du 20<sup>ème</sup> s. vers Voreppe et Moirans. « Cépage vigoureux, fertile, robuste, assez résistant à l'oïdium et la cochylis, mais extrêmement sensible au mildiou conduit surtout en treillages ». Il donnait un « vin coloré assez fin ayant un goût de terroir prononcé ». Actuellement en voie de disparition, ce cépage fait aujourd'hui l'objet d'un projet de réhabilitation, initié par COREPHA et le Syndicat des Vignerons Dauphinois.

- section E : Au Pit, les Epinas, Gérentière, les Granges, Malivière, Mas de Beauplan, Mas des Glaires, Mas de Rivalière, Mas du Cheminet, Montdragon, Morletière, les Pugnères, la Roche

- section F : Beauplan, Bourg-Vieux, Bouvardier, Brandegaudière, Chassolières, Cheissières, Jacquinière, Nardan, Puissandière, les Seites, le Vorzaret

<sup>225</sup> ROUAULT 1907, p. 154.

Au cours du 19<sup>ème</sup> s. et du 20<sup>ème</sup> s., les productions de vins étaient vendues à des négociants en vins, dont MM. Fugier et Veysin établis à Voreppe, aux nombreux cafés de Voreppe, Pommiers et Grenoble, aux mineurs de La Mure et cimentiers de Voreppe, à des particuliers, notamment italiens et portugais, ou des habitants des communes de la rive gauche...

La viticulture a aussi généré une architecture spécifique, les celliers, aujourd'hui disparus (voir *infra*, § Celliers).

#### *Elevages*

Lors de cette étude, aucune donnée sur l'élevage à Voreppe n'a été recueillie pour les périodes médiévale et moderne. Néanmoins, à ces époques, sur le massif de Chartreuse, les troupeaux étaient essentiellement composés d'ovins et de caprins. Ayant occasionné de nombreux dégâts sur la végétation, ils disparurent à la fin du 18<sup>ème</sup> s. / début du 19<sup>ème</sup> s., au profit de l'élevage bovin et de la filière laitière. Aujourd'hui, quelques exploitations perpétuent cette activité traditionnelle, entretenant ainsi les paysages. Trois se sont orientées vers la filière viande bovine, une vers l'élevage ovin et deux autres vers l'élevage de chevaux.

Encouragée par les autorités locales pour réduire la pauvreté dans les campagnes, la sériciculture, ou élevage du ver à soie, gagna le Bas-Dauphiné dès la fin du 17<sup>ème</sup> s. La vente des cocons rapportait un revenu non négligeable. Au milieu du 19<sup>ème</sup> s., les cocons furent atteints de maladies, ce qui donna un coup d'arrêt à cet élevage, ainsi que la création d'importantes soieries dans le Bas-Dauphiné. Pour l'année 1853, 12000 kg de cocons furent produits sur Voreppe. En 1868, 150 « éducateurs » étaient dénombrés, 210 en 1871 contre seulement 50 en 1892<sup>226</sup>. Les vers à soie étaient nourris uniquement de feuilles de mûriers, cultivés localement. En 1820, 4000 mûriers étaient recensés sur la commune de Voreppe. D'après un document de 1851, on trouvait, à l'aval du pont de Roize, des « terrains plantés en vignes ou en mûriers »<sup>227</sup>. Rares sont les arbres aujourd'hui conservés, témoignant de la pratique de ce type d'élevage.

<sup>226</sup> BARD 1986, pp. 220-221 ; GIRARD 2000, p. 199 ; ADI 137 M 30.

<sup>227</sup> DURAND-LAINE 1851, p. 9.

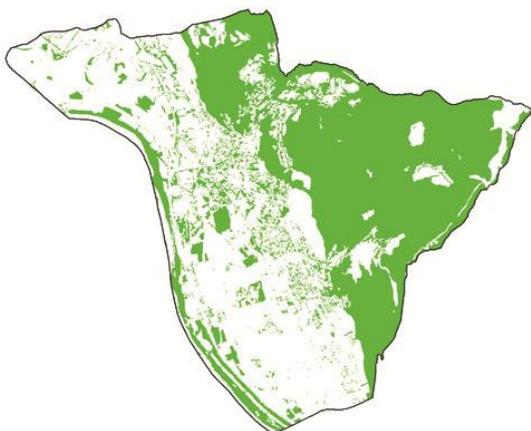
## Forêt

L'exploitation forestière est une pratique ancienne, attestée dès le Moyen Age. Le bois était alors indispensable à la population pour le feu – chauffage, cuisson des aliments, construction, artisanat... En 1314, le dauphin Jean II accorda aux habitants de la villeneuve le droit de bûcheronnage dans ses forêts. Les forêts appartenant aux communautés religieuses – chartreux et moines de Chalais – furent néanmoins régulièrement pillées, comme en témoignent de nombreux procès.

Outre la pratique du bûcheronnage, celle de l'essartage était également courante aux périodes médiévale et moderne. Elle consistait à brûler les bois pour fertiliser de nouvelles terres. Des toponymes évoquant cette pratique apparaissent sur des documents du 18<sup>ème</sup> s., notamment l'Atlas de Dupuy : Leyssard, Grand Essart, Mas de l'Esarget, Essart de Leuille<sup>228</sup>...

Le commerce du bois de marine est attesté dès le 14<sup>ème</sup> s. en Chartreuse. Il connut un développement particulier aux 17<sup>ème</sup> s. et 18<sup>ème</sup> s. et perdura jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> s.<sup>229</sup>. Mâts et rames de galères étaient façonnés dans des pièces de bois de qualité, de grandes dimensions et droites. A la fin du 17<sup>ème</sup> s., les bois de Chalais furent exploités pour répondre aux besoins de la marine royale. Les arbres abattus étaient descendus jusqu'au port de Voreppe, puis acheminés jusqu'à Beaucaire ou Marseille par radeaux sur l'Isère et le Rhône.

L'abandon de la viticulture et des vignobles, qui occupaient les coteaux, au cours du 20<sup>ème</sup> s., a entraîné la progression de la forêt. Elle couvre aujourd'hui 45% du territoire communal, dont 1400 hectares communaux.



Surface actuelle de la végétation arborée

<sup>228</sup> GIRARD 2000, p. 81.

<sup>229</sup> BLACHE 1978, pp. 87-90.

## - Le bâti : volume, implantation, typologies

Les maisons rurales et les granges-étables sont les témoins d'une société rurale et d'une économie agro-pastorale du début de la période contemporaine, voire de la fin de l'époque moderne. Malgré l'importance de la viticulture au cours des siècles précédents, elle ne semble pas avoir généré un type de maison fréquemment rencontré dans les secteurs viticoles, à savoir la maison vigneronne. Toutefois, quelques maisons comportant un escalier extérieur desservant l'étage d'habitation ont été repérées au cours de cette étude<sup>230</sup>, mais les remaniements trop importants ne permettent pas de les identifier clairement. Mentionnons également le domaine de Beauplan, implanté dans la plaine, unique et atypique.

D'autres structures de moindre importance témoignent de la vie domestique et de ses usages aujourd'hui révolus : four à pain, séchoirs à noix ou à maïs... Notons l'absence de travail à ferrer<sup>231</sup> privé, du fait de la présence d'un maréchal-ferrant sur la commune. L'atelier du dernier maréchal-ferrant se situait à l'angle de la rue des Moulins et de la rue Basse<sup>232</sup>.

### Domaine de Beauplan



Vue ouest du domaine de Beauplan

Emergeant des terres cultivées de la plaine, le domaine de Beauplan constitue un point fort dans le paysage, un repère visuel lorsqu'on circule sur l'autoroute. Malgré les remaniements tardifs et une réhabilitation partielle, cet ensemble est particulièrement

<sup>230</sup> Au Bourg, au Chevalon, à l'Herbe et au Logis Neuf.

<sup>231</sup> Structures en bois, destinées à faciliter le ferrage des bêtes de traits, en les maintenant par des sangles. La patte de l'animal à ferrer était placée sur une sorte de repose-pied, placé à l'arrière ; à l'avant, un joug permettait de maintenir sa tête.

<sup>232</sup> BARD 1986, p. 133.

intéressant de par son architecture et son organisation, des plus atypiques dans la région.

Imposant par ses proportions et son emprise au sol, le bâti s'élève autour d'un espace central ouvert, une immense cour régulière. On accède à cet ensemble par deux entrées, au sud-est un double portail doté de très belles grilles en fer forgé, dont une à décor de tête de bœuf, et à l'ouest un passage couvert. Celui-ci est surmonté d'une tour carrée, à l'architecture soignée, accueillant une horloge à l'étage. Elle est coiffée d'un toit en pavillon, doté d'une lucarne abritant des cloches. De part et d'autre de ce passage central, l'aile accueillait autrefois des charreteries ou des hangars – aujourd'hui en partie réhabilités – ouverts sur la cour grâce à une série de piliers porteurs en briques placés sur des dés en pierre de taille. Ce dispositif se retrouve en partie sur les ailes nord et sud. Quant à l'aile est, elle abritait une série d'étables ou d'écuries, qui s'ouvraient sur la cour par des arcades segmentaires en briques, flanquées de jours horizontaux de même type. Remarquons le pavage en galets de la cour, conservé le long de certains bâtiments et au niveau de l'entrée sud-est. Dans la cour s'élèvent deux autres bâtiments, un hangar entièrement ouvert à l'origine, dont la charpente est portée par des piliers de briques, et une seconde dépendance s'ouvrant autrefois en pignons par des arcades.



Aile ouest vue depuis la cour

L'histoire de ce domaine est méconnue. Tout au plus sait-on qu'en 1759 il y avait trois bâtiments disposés différemment, sur une plus petite surface, appartenant à M<sup>lle</sup> Marie Vion, que l'on retrouve en 1819. Dans les années 1880, une école d'agriculture<sup>233</sup> fut projetée dans ce domaine, qui adoptait déjà son plan

<sup>233</sup> Plans de 1882 conservés aux Archives Départementales de l'Isère – ADI 1 Fi 2127 / plan du rez-de-chaussée ; plan de l'étage, coté ADI 1 Fi 2189, disparu.

actuel. Ce projet a-t-il abouti ? De plus amples recherches apporteraient sans doute des éléments de réponse et permettraient de mieux comprendre le fonctionnement de ce domaine.

#### *Maisons rurales*

Fréquemment remaniées ou réhabilitées, les maisons rurales recouvrent une double vocation, domestique et agricole. Elles sont généralement implantées dans les hameaux. L'étude de terrain révèle deux types de maisons rurales :

- *Type unitaire*

Les différentes fonctions sont, dans le type unitaire, regroupées dans un bâtiment unique, lequel comprend des espaces propres à chaque activité : logis, grange-étable... Il s'agit du type dominant sur la commune. Le plan adopté est rectangulaire, parfois en L. Les différents espaces sont le plus souvent accolés, c'est-à-dire placés sous un même toit généralement à deux pans, avec ou sans croupe, ou juxtaposés, autrement dit couverts par deux toitures distinctes. Les ouvertures du logis et des dépendances sont généralement percées dans le mur-gouttereau, l'orientation au sud étant privilégiée en l'absence de contraintes de voirie.



Maison rurale de type unitaire accolé – les Balmes

- *Type dissocié*

Le type dissocié se caractérise par un ensemble de bâtiments indépendants, abritant le logis et la grange-étable. Ces ensembles sont généralement organisés autour d'une cour, parfois close. Le logis, de plan rectangulaire ou massé, est le plus souvent coiffé d'un toit à quatre pans, couvert à l'origine de tuile écaille – celle-ci a été fréquemment remplacée par de la tuile mécanique. Elevé sur plusieurs niveaux, il s'ouvre par plusieurs travées d'ouvertures rectangulaires. Les dépendances, autonomes

et couvertes d'un toit à deux pans, abritent généralement une grange flanquée d'une étable, parfois d'un hangar. L'ensemble est surmonté du fenil (voir *infra*, § Granges-étables).



Maison rurale de type dissocié avec au premier plan le logis – la Tençon



Maison rurale de type dissocié – le Plan

Quel que soit le type de maison rurale, unitaire ou dissocié, le logis comporte plusieurs niveaux, à savoir un rez-de-chaussée, un étage, plus rarement deux, et un niveau de comble pouvant être à surcroît. Le comble à surcroît permet d'augmenter le volume sous toiture, utilisé pour le stockage – en raison de la faible pente des toits, un comble normal présente un volume peu important. Le logis s'ouvre le plus souvent par deux ou trois travées d'ouvertures, percées au sud ou à l'est.

#### Granges-étables

Les granges-étables comportent une grange et une ou deux étables, surmontées du fenil et parfois flanquées d'un hangar – construit le plus souvent *a posteriori*. Notons que des cas de grange traversante ont été observés. Ces bâtiments sont coiffés d'un toit à deux pans, traditionnellement couvert de tuile canal,

remplacée plus tardivement par de la tuile mécanique.

Les accès aux différentes parties sont généralement percés en mur-gouttereau. Les rares granges-étables ouvertes en mur-pignon semblent correspondre aux granges-étables les plus anciennes. La porte grangère, plus haute, est couverte d'un linteau droit, à l'exception des bâtiments les plus anciens qui présentent une arcade en plein cintre en pierre de taille. La porte ouvrant sur l'étable, de plus petites dimensions, comporte également un linteau droit, en pierre de taille ou en bois.

Signalons la présence de quelques petites granges, implantées en écart, notamment dans la plaine et dans le secteur de la Tençon, où certaines sont aujourd'hui ruinées<sup>234</sup>.



Arcade en plein cintre en molasse – le Plan

#### Fours à pain<sup>235</sup>

Jusqu'à la première moitié du 20<sup>ème</sup> s., les fours à pain étaient des éléments importants de la vie domestique. Quelques-uns sont aujourd'hui conservés au sein de propriétés privées. Onze fours à pain sont représentés sur le parcellaire de Sébastien Dupuy de 1759. Ils se situaient à Beauplan (1), Cailletières (1), au Chevalon (3), à Pugnères (1), au Peuil (1), à Ravinoux (1), Rivalière (1), Saint-Vincent (1) et au Sautaret (1).

Les rares fours à pain observés sont des structures indépendantes, coiffées d'un toit à deux pans couvert de tuile écaillée ou de tuile mécanique. Ils comportent une brasière en molasse ou en terre réfractaire, généralement fermée par une tôle amovible munie de poignées, un autel en molasse, un cendrier permettant de récupérer la cendre utilisée pour

<sup>234</sup> Section BD, lieux-dits « Bouvaret », « Beauplan » ; section AE, « la Tençon », « Malossane Haut »...

<sup>235</sup> Indice bibliographique : *Les fours à pain, autour du lac du Bourget*, La Rubrique des patrimoines de Savoie, Conservation Départementale du Patrimoine, hors-série, juillet 2002.

le lavage du linge – lessif. Afin d'évacuer la fumée, certains fours sont dotés d'une hotte – briques – et d'une souche de cheminée.



**Four à pain doté d'une belle souche de cheminée–  
Mativières**

#### *Celliers, cabanes de vigne et pressoirs*

La culture de la vigne est à l'origine de constructions spécifiques, les celliers et les cabanes de vigne, généralement bâtis dans les vignes.

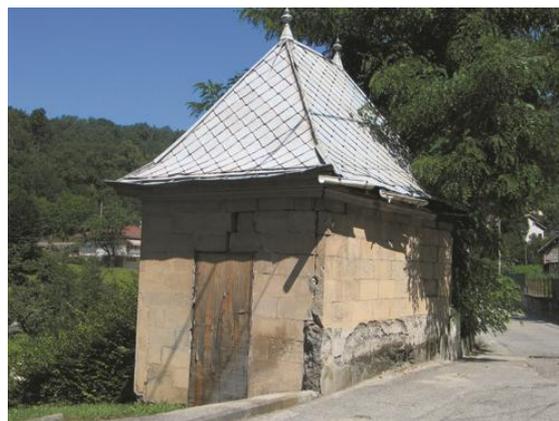
Si dix celliers sont indiqués sur le parcellaire de 1759<sup>236</sup>, aucun ne semble avoir été conservé, à l'exception du cellier de Chalais (voir *supra*, § « Cellier de Chaleys »). Quelques bâtiments sont désignés en tant que tel dans l'état de sections des propriétés bâties et non bâties du cadastre napoléonien (1820), notamment au bourg. Construit dans une ferme du Plan après 1820, un cellier indépendant conserve un « pressoir américain » de la fin du 19<sup>ème</sup> s. Quelques dépendances renferment aussi des pressoirs et quelques caves comportent des pontets, dispositifs sur lesquels étaient placés les tonneaux.

Etant donné le peu de celliers préservés, il est difficile aujourd'hui de se rendre compte des formes architecturales qu'ils revêtaient. Il est également impossible d'établir une typologie des pressoirs, très peu ayant été observés lors de cette étude.

Quant aux cabanes de vigne, une seule a été repérée lors de cette étude. De plan rectangulaire et aux allures de poids public, ce petit édicule abritait autrefois une remise à outils. Le bâti, appareillé en parpaings de béton moulé, est en fort mauvais état et demanderait à être restauré<sup>237</sup>.

<sup>236</sup> D'après le parcellaire de l'atlas de Dupuy de 1759, il y avait deux celliers à Beauplan, trois à Chassolières, quatre au Chevalon et un à Puissandière.

<sup>237</sup> Présence de désordres importants (fissure verticale au-dessus de la porte ; désolidarisation de la chaîne d'angle sud-est...).



**Cabane de vigne**

#### *Séchoirs à noix et à maïs*

Quelques rares séchoirs à noix, dits en « sacoches », ont été repérés au cours de cette étude. Ils sont installés sous la dépassée de toiture, afin d'être protégés des intempéries.

On peut également voir dans la plaine de Voreppe – au Plan et à la Crue de Moirans – de longs séchoirs à maïs, de plus d'une centaine de mètres, témoignant de cette culture intensive des années 1950.



**Séchoirs à maïs – Crue de Moirans**

#### *Remises agricoles*

Dans la plaine, quelques bâtiments de très petites dimensions ont été bâtis au milieu des parcelles cultivées, pour remiser des outils agricoles<sup>238</sup>. Certains comportent une pièce à l'étage.

<sup>238</sup> A Gérentière et aux Glaires (section AX).

## Matériaux, façades et toitures

Pour les périodes antérieures à la première moitié du 20<sup>ème</sup> s., la matière première était prélevée dans le sous-sol et l'environnement naturel. Afin de limiter le coût des matériaux, majoré par les frais de transport, la pierre, la terre et le sable étaient extraits localement, la chaux provenait du calcaire local et le bois des forêts environnantes.

### Maçonneries

A Voreppe, les maçonneries traditionnelles utilisent principalement la pierre, contrairement à d'autres communes du Voironnais, où l'on rencontre également une architecture de terre.

Le calcaire et la molasse ont été utilisés sous forme de moellons dans les maçonneries hourdées au mortier de chaux, qui peuvent aussi contenir des galets. Ces deux pierres ont été taillées pour dresser les chaînes d'angle. En cas de bâti plus modeste ou de surélévation tardive, de simples blocs équarris ont été mis en oeuvre. Traditionnellement, un enduit à la chaux couvrait les maçonneries des habitations, contrairement à la mode actuelle qui consiste à les mettre à nu. Le manque de soin accordé à la construction – assises irrégulières ; moellons – était masqué par cet enduit couvrant, qui constituait également une protection contre les intempéries – érosion due au ruissellement des eaux pluviales et au vent – et améliorait l'isolation thermique. En revanche, les maçonneries des dépendances n'étaient pas systématiquement enduites.

La molasse était également employée pour la réalisation des escaliers en vis de l'époque moderne, malgré la tendresse de la pierre, souvent érodée par le passage des gens.



Escalier en vis en molasse de la maison dite « la Vigie » – le Bourg

La pierre factice, ou ciment moulé, et la brique ont été utilisées au cours du 19<sup>ème</sup> s./début du 20<sup>ème</sup> s., au niveau des chaînes d'angle (harpage). La pierre factice a notamment été employée dans les édifices publics et certaines maisons à caractère urbain (voir *infra*, § Décors).

### Toitures

Le bâti traditionnel de Voreppe adopte majoritairement le toit à deux pans. Celui-ci présente une faible pente par rapport au toit du cœur de massif, induite par le matériau de couverture. La tuile canal, très répandue sur la commune, nécessite, en effet, une pente faible pour sa mise en oeuvre. Elle provenait vraisemblablement des tuileries établies au 19<sup>ème</sup> s. sur la commune ou sur les localités voisines. Les réfections récentes et les nouvelles constructions emploient de la tuile canal mécanique avec un système d'emboîtement.

Les édifices publics, les maisons nobles et les maisons à caractère urbain sont le plus souvent coiffés d'un toit à quatre pans, plus rarement d'un toit brisé. La toiture, parfois à très forte pente, est imposante, affirmant le statut social du propriétaire, à l'instar du « château de Siéyès ». Ces toits sont couverts de matériaux « nobles » – ardoise<sup>239</sup>, tuile écaïlle – et sont généralement agrémentés de beaux épis faîtières en zinc pouvant encadrer une crête faîtière – rarement observée sur la commune. L'avant-toit peut être fermé par un lambris.



Toit à quatre pans couvrant le « château de Siéyès » – Veronnière

<sup>239</sup> L'ardoise couvre également de nombreux édifices religieux – toits à deux ou quatre pans.



**Epis faitiers en zinc – Jacquinière**

Parmi les autres accessoires de toit observés, de rares lambrequins en bois ajouré et œils-de-bœuf en zinc.

#### *Ouvertures*

Le percement des ouvertures des logis traditionnels est généralement conditionné par l'exposition et par la voie, notamment dans les groupements. L'orientation au sud est néanmoins privilégiée.

Les ouvertures, le plus souvent réparties en travées, sont de proportion rectangulaire, dans le sens vertical. Elles comportent des encadrements en pierre de taille, plus rarement en briques ou en béton moulé. Précisons que, pour les encadrements en pierre, le calcaire est fréquemment utilisé pour les portes et la molasse réservée aux fenêtres – à l'exception de portes du 17<sup>ème</sup> s. – et que la brique<sup>240</sup> et le béton moulé sont apparus à partir du 19<sup>ème</sup> s. L'appui des fenêtres peut être plat ou saillant et mouluré. Un bandeau ou un cordon filant, séparant les niveaux, peut aussi servir d'appui aux fenêtres. On retrouve cette composition sur du bâti ancien et des demeures du 19<sup>ème</sup> s./début du 20<sup>ème</sup> s. Notons également la présence d'anciennes grilles de protection sur certaines de ces baies. En fer forgé, elles sont le plus souvent scellées au tableau.



**Double cordon filant servant d'appui – le Bourg**



**Détail d'un barreaudage ancien en fers emboîtés**

Des ouvertures présentant des formes anciennes et/ou des décors sont aujourd'hui préservées sur d'anciens habitats seigneuriaux, mais aussi sur de modestes maisons du bourg. Une seule porte, visible depuis la place Saint-Nizier, pourrait dater du Moyen Age. Son linteau, doté d'un larmier, est sculpté d'un magnifique décor de style gothique flamboyant attribuable au 15<sup>ème</sup> s. On rencontre plus fréquemment des fenêtres à traverse, des fenêtres à meneau et des croisées à encadrement mouluré de la fin du 15<sup>ème</sup> s./début du 16<sup>ème</sup> s. et du 17<sup>ème</sup> s., ainsi que de très belles portes du 17<sup>ème</sup> s. Celles-ci sont généralement couvertes d'un arc en plein cintre sur impostes moulurées et fermées d'un vantail clouté. La qualité architecturale de ces ouvertures indique le caractère noble de l'habitat et leur modénature permet

<sup>240</sup> Utilisation de la brique permettant de couvrir les ouvertures d'un arc segmentaire.

assurément de les dater de l'époque moderne (voir *supra*, § Architecture médiévale et moderne ; § Châteaux et maisons seigneuriales).



Linteau au décor gothique – le Bourg



Portes du 17<sup>ème</sup> s. – L'Herbe et Malossane

De nombreuses maisons conservent des ouvertures attribuables au 18<sup>ème</sup> s., de par le traitement de leur linteau : celui-ci est, en effet, délardé en arc segmentaire, afin d'accroître l'apport de lumière. Certaines portes de cette époque comportent encore leurs vantaux d'origine au décor chantourné et quelques

fenêtres leurs menuiseries à petits bois et à petits carreaux.



Porte du 18<sup>ème</sup> s. – Gachetière

Signalons également la présence de quelques baies de boutiques de l'époque moderne, reconnaissables à leur arc et à leur étal en pierre, et du 19<sup>ème</sup> s. Parmi ces dernières, certaines comportent un bel appareillage en pierre de taille. Parfois, ce sont simplement les dimensions de l'ouverture et le type de menuiseries qui indiquent la présence d'un ancien commerce.



Porte et baie de boutique avec étal en pierre du 17<sup>ème</sup> s. – Veronnière



Baies de boutique du 19<sup>ème</sup> s. en anse de panier en pierre de taille appareillée – le Bourg



Détail d'un garde-corps de balcon avec initiales centrales – les Buisnières



Baie de boutique du 19<sup>ème</sup> s. – le Bourg

L'apparition des portes-fenêtres et l'agrandissement des baies à partir du 18<sup>ème</sup> s. nécessitent la pose d'ouvrages de protection pour sécuriser les ouvertures, ainsi que les balcons. Quelques baies sont encore dotées d'élégants garde-corps ou balconnets. Réalisés en fonte moulée ou fer forgé, ils présentent un décor géométrique ou un assemblage de volutes, d'enroulements et autres motifs, incorporant parfois des initiales. La mise aux normes de ces ouvrages entraîne parfois leur disparition ou leur doublement.



Garde-corps en fonte moulée rehaussé a posteriori – Gachetière

### Décors

Quelques décors de façade ont été repérés sur la commune. Mettant en valeur les édifices, ils sont plus ou moins sophistiqués selon le statut social des propriétaires.

Certains enduits de façade sont agrémentés d'un décor peint de facture simple, représentant des chaînes d'angle harpées et des encadrements de baies – simple bandeau formé d'un aplat de couleur. Ce type de décor, d'une grande sobriété et imitant parfois la pierre de taille, dénote une recherche esthétique. L'enduit peint de l'ancienne chapelle de l'hospice, malheureusement en fort mauvais état, devait être plus élaboré d'après les vestiges conservés.



Enduit peint de l'ancienne chapelle de l'hospice – le Bourg

Chaînes d'angle et encadrements de baies peuvent également recevoir un décor en ciment moulé. Des frises très sophistiquées et des corniches à modillons, qui couronnent les élévations de certaines bâtisses, ont vraisemblablement été réalisées en pierre factice, sa mise en œuvre étant plus facile et moins coûteuse.

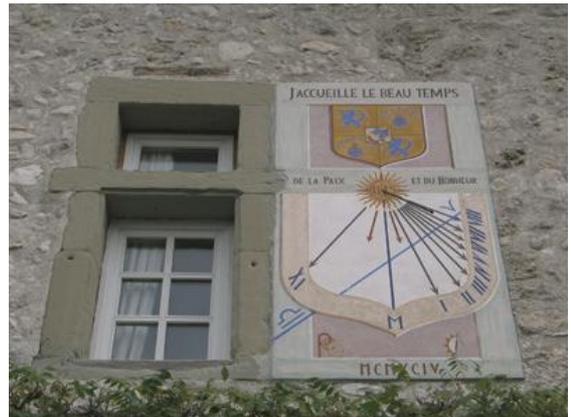


Frise à motifs géométriques – le Bourg

Les façades peuvent être parfois ornées d'un cadran solaire. Si une dizaine a été inventoriée en 1920 par A. Favot<sup>241</sup>, un seul cadran solaire a été repéré lors de cette étude sur la commune. Créé en 1994 par l'« Atelier Tournesol » sur l'emplacement d'un ancien cadran effacé<sup>242</sup>, il est placé à côté d'une fenêtre à traverser du 17<sup>ème</sup> s. donnant ainsi l'illusion d'une croisée. La devise « J'accueille le beau temps / de la paix et du bonheur » encadre le blason de Voreppe, forme reprise par la table horaire dotée de chiffres romains ; le style est installé au centre d'un soleil, dans lequel est inscrit le trigramme « IHS ». Précisons également qu'il y aurait eu un ou deux cadrans solaires sur les bâtiments conventuels de l'ancienne abbaye de Chalais.



Décor en ciment moulé – le Boutet et Nardan



Cadran solaire contemporain – le Bourg



Encadrement en ciment moulé – Chessières

<sup>241</sup> FAVOT 1920, p. 398, 403, 439 :

Le Bourg

- Maison Grattier. Devise : « Speculum vitae » (miroir de la vie)

Chevalon

- Ferme Burillé. Devise : « Tacitis senescimus horis. 1767 » (nous vieillissons dans le silence des heures)

Malossane

- Maison Piallat. Devise : « Vulnerant omnes ultima neecat » (toutes blessent ; la dernière tue »)
- Maison Buisson : 2 cadrans non datés et sans devise

Racin

- Maison Barnier : cadran daté « 1766 », sans devise
- Maison Hébert. Devise « L'heure que vous ne pensez pas. S.T.C. 12 »
- Maison Guillot : cadran non daté, inscription illisible
- Maisons Neyton et Humbert : cadran non daté et sans devise

La Rigonière

- Maison Barnier. Devise : « L'heure que vous ne pensez pas. 1853 »

<sup>242</sup> Seul le style était conservé.



Frise et corniche à modillons – Gachetière

### *Installations domestiques*

Bien que les intérieurs soient rarement visités dans le cadre de cette étude, l'observation des élévations extérieures permet de déceler quelques installations ménagées dans les murs. C'est le cas des pierres d'évier, généralement en molasse, et dont quelques-unes sont préservées sur la commune<sup>243</sup>. Installées dans le mur bordé d'un ayguier pour les plus anciennes (le bourg), ou en façade, elles sont reconnaissables à leur évacuation extérieure à échappement libre des eaux usées. Un jour apportait parfois de la lumière.

qui ont vraisemblablement supporté des latrines à l'époque médiévale ou moderne. Certaines maçonneries apparentes révèlent aussi des plaques foyères en molasse et des fonds de placards en briques.



**Pierre d'évier en molasse à jour sur Ayguier – le Bourg**



**Pierre d'évier en molasse – la Tençon**

Dans le bourg, quelques murs bordant des ayguiers conservent également des corbeaux,

---

<sup>243</sup> Le Bourg, la Tençon...

## Bibliographie

### *Abréviations employées :*

ADI, Archives Départementales de l'Isère  
AHPPV, Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais  
AN, Archives Nationales  
BMG, Bibliothèque Municipale de Grenoble  
COREPHA, Comité de Recherche et Promotion de l'Histoire et de l'Art de Voreppe  
RD, Regeste Dauphinois

AGOULT, Cte d', *Historique de l'hospice de Voreppe*, coll. Bibliothèque historique du Dauphiné, Drevet Xavier éditeur, imp. Rigaudin, Grenoble, 1878.

Anonyme, *Eglise Notre-Dame de Chalais*, Editions SAEP, 1992.

AUSSIBAL, A, TERREL, M, *Abbayes soeurs de l'Ordre de Chalais*, Editions Zodiaque, 1980.

AVENIER, C., *Les cimets de l'Isère. Deux siècles d'innovation*, Editions Le Dauphiné Libéré, collection « les patrimoines », 2010.

AVENIER, C., *Ciments d'églises, semences de chrétiens. Constructions religieuses et industrie cimentière en Isère au XIXème siècle*, thèse de doctorat, Université de Grenoble II Pierre-Mendès-France, 2004, non publié.

BADOUREAU, A., « Le passé, le présent, l'avenir de l'industrie minérale dans l'arrondissement minéralogique de Chambéry », *Bull. de la Société d'Histoire Naturelle de Savoie*, 1901.

BARD, M., *Voreppe et le Chevalon autrefois. Histoire d'un ancien chef-lieu de canton : La Buisse, Le Fontanil, Saint-Julien-de-Ratz, Mont-Saint-Martin, Pommiers-la-Placette, Veurey*, imprimerie Léostic Seyssinet, 1986.

BARRUOL, G., *Dauphiné roman*, Editions Zodiaque, coll. « la nuit des temps », n° 77, 1992.

BELMONT, A., *Les carrières de meules de moulins du Parc naturel régional de Chartreuse (partie savoyarde)*, Rapport non publié, 2006.

BLACHE, J., *Les massifs de la Grande-Chartreuse et du Vercors. Etude*

*géographique*, re-éditions Laffite Reprints, Marseille, 1978, t. 2.

BLANCHET, J.-C., « Au Chevalon, en 1942, une maison familiale rurale », *Bull. « COREPHA raconte... »*, juin 2009, pp. 2-4.

BLANCHET, J.-C., *Les années sombres. Voreppe et ses environs*, COREPHA, Voreppe, 2004.

BLANCHET, J.-C., REGNIER, G., *Juin 1940, Voreppe : rempart de Grenoble. La Placette – Pont Demay – Saint-Gervais*, autoédition, Voreppe, 1990.

BLEU, S., *Sondages à Voreppe. Septembre – octobre 1992*, Centre d'Archéologie / Musée Dauphinois / Conservation du Patrimoine de l'Isère, 1992, rapport non publié.

BOCQUET, A., *Hannibal chez les Allobroges. La grande traversée des Alpes*, La Fontaine de Siloé, 2009.

BOCQUET, A., « L'archéologie de l'âge du Fer dans les Alpes occidentales », *Actes du colloque Les Alpes à l'âge du Fer*, R. A. N., 1991, 22e suppl., pp. 108-112.

BOCQUET, A., *Catalogue des collections préhistoriques et protohistoriques du Musée Dauphinois*, Grenoble, 1969-1970, vol. 1, pp. 172-174, n° 891-898 ; vol. 2, pl. 53-55.

BOCQUET, A., *L'Isère préhistorique et protohistorique*, Gallia Préhistoire, 12, 1969, p. 378, fig. 85, n° 1-6.

BRGM, *Carte géologique de la France à 1/50 000. Grenoble, XXXII-34*, n° 772, Editions Didier et Richard – BRGM, Orléans, 1978.

CAMET, M., *L'ancien relais de Voreppe de la poste aux chevaux*, septembre 1988, non publié.

CAYLA, N., *Les ressources minérales patrimoniales du Parc naturel régional de Chartreuse. Inventaire et potentialités de valorisation des activités extractives (mines et carrières) passées et présentes*, rapport d'études, 2005, non publié.

CHABOD, JC, MUGNIER, Cl., « Observations sur la karstification éocène dans le synclinal molassique de Voreppe-La Placette (Isère) », *Bull. de la Société Dauphinoise d'Etudes Biologiques et de Protection de la Nature*, n°14, 1963, pp. 15-22.

CHARDON, C., *Formes d'artisanats et d'industries en Chartreuse sous l'Ancien Régime. Les molassières de Voreppe, histoire des carrières souterraines de pierres molasse (1640-1920)*, Rapport de recherches / PNR, non publié, juin 2007.

Coll., *Guide du patrimoine de Voreppe. Circuit du Vieux Bourg. Edifices remarquables hors du Bourg. Personnages illustres*, Ville de Voreppe, 2003.

Coll., *Paroisses et communes de France*, Isère, CNRS, Paris, 1983.

Coll., *Antiquité et Moyen Age en pays voironnais. Archéologie chez vous n°1*, imp. des Deux-Ponts, Grenoble, 1982, pp. 40-43, notices 206 à 211.

COREPHA, *Mémoires de vignes en Pays Voironnais*, COREPHA, 2011.

COREPHA, *Chalais de 1101 à aujourd'hui. 9 siècles de présence monastique à Voreppe*, imp. La Typo Fontainoise, 2004.

COREPHA, *2000 ans d'histoire de Voreppe*, Voreppe, 2000.

COREPHA, *L'église romane de Voreppe*, coll. « les Cahiers de COREPHA », n°4, Imprimerie Commerciale, Voiron, 1994.

COREPHA, *Alexandre Debelle et Voreppe*, coll. « les Cahiers de COREPHA », n°3, Conseil Général de l'Isère / Ville de Voreppe, imp. Commerciale Voiron, 1992.

COREPHA, *La maison de Catherine Barde*, coll. « les Cahiers de COREPHA », n°1, imp. Commerciale, Voiron, 1990.

CROISNIER-LECOMTE, « Un atelier de tailleurs de pierre et de sculpteurs du Valentinois en Isère. L'abbatiale Notre-Dame de Chalais », *Revue Drômoise*, 1979, pp. 344-356.

DAVID, V., « Marguerite Huré, précurseur de l'abstraction dans le vitrail religieux », *In Situ*, n°3, 2003 – en ligne : <http://insitu.revues.org/1980>

DEBELLE, A., *Voreppe en 1814*, imp. Vve Rigaudin, Grenoble, 1885.

DESQUIENS, F., « Electricité. Transmission de force par l'électricité dans les usines à ciment de Thorrand et Cie », *Le Génie Civil*,

13<sup>ème</sup> année, t. XXIII, n°22, samedi 30 septembre 1893, pp. 345-348.

DUFRENE, T., PAUTASSO, M., *Emile Gilioli, sculpteur*, coll. « Patrimoine en Isère », Conservation du Patrimoine de l'Isère / Musée Dauphinois, Grenoble, 2006.

DURAND-LAINE, maire de Voreppe, « Irruption de la Roize le 31 juillet 1851 », Rapport du 5 novembre 1851.

EXCOFFON, S., « Une abbaye en Dauphiné aux XII et XIIIe siècles : Chalais avant son rattachement à la Grande-Chartreuse », *Revue Mabillon. Revue internationale d'histoire et de littérature religieuses*, Nouvelle série, 8, t. 69, 1997, pp. 115-154.

FALQUE-VERT, H., « La viticulture en Dauphiné (1250-1265) », dans JOURDAIN-ANNEQUIN, C. (dir.), *Atlas culturel des Alpes occidentales. De la Préhistoire à la fin du Moyen Age*, Editions Picard, 2004, pp. 312-313.

FAUCHON, G., COUTIS, H., COMMEAUX, P., *Histoire de Voiron et du pays voironnais*, Auto-édition AHPPV, 1991.

FAVOT, A., « Les cadrans solaires à Grenoble et dans le Bas Grésivaudan », *Bull. de la Société de Statistiques des Sciences Naturelles et des Arts Industriels*, t. XV, 1920.

GALBERT (de), G., *Hannibal et César dans les Alpes : le site de l'embuscade des Gaulois sur leur convoi en Maurienne*, Editions de Belledonne, 2008.

GIRARD, P., *Voreppe, Pommiers et St-Julien-de-Ratz (Isère). Histoire et tradition à travers la toponymie*, Auto-édition, imp. du Pont-de-Claix, 2000.

HUAULT-NESME, L., *Jean Achard. Un paysagiste à l'école de la nature*, éditions Glénat, catalogue d'exposition Musée Hébert, 2008.

HUAULT-NESME, L., MOIROUD, C., VINCENT, H., *Jean Achard, Laurent Guétal, Charles Bertier. Trois maîtres du paysage dauphinois au XIX<sup>e</sup> siècle*, catalogue d'exposition, Artlys / Musée de Grenoble, décembre 2005.

- JACQUET, D., *La manufacture de Saint-Marcellin. Mémoire du tabac en Isère*, coll. Patrimoine en Isère, Grenoble, 2005.
- JOANNE, A., *Géographie du département de l'Isère*, Librairie Hachette et Cie, Paris, 1876.
- LANFREY, J.-B., *Chez nous département de l'Isère. Recueil de notes historiques et géographiques*, Paris, Res Universis, Paris, rééd. 1993.
- LANNAUD, B., « Les remparts du bourg de Voreppe », *Bull. « COREPHA raconte... »*, n°12, oct. 2011.
- LANNAUD, B., GIRARD, P., LESPINE, J., « 1874-1970. Un siècle de ciments à Voreppe », *La Pierre et l'Écrit*, n°15, 2004, pp. 241-267.
- LEINEKUGEL LE COQC, G., « Le Nouveau pont suspendu de Veurey sur l'Isère », *Le génie civil*, 19 août 1933.
- LETONNELIER, G., « Le tabac dans le département de l'Isère », *Revue de Géographie alpine*, 1932, t. 20, n°1, pp. 59-83.
- MARCHAL, J., « La cluse de l'Isère (suite et fin) », *Recueil des travaux de l'Institut de Géographie alpine*, 1913, t. 1, n°3, pp. 253-294.
- MARION, J., *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble, dits Cartulaires de saint Hugues*, imp. Nationale, Paris, 1869.
- MARREY, B., *Guide Rhône-Alpes de l'architecture du XXe siècle (1914-2003)*, Editions Picard, 2004.
- MENARD, A., *Voreppe. Château Saint-Vincent*, Musée Dauphinois / Conservation du Patrimoine de l'Isère, note non publiée, sd.
- MERMET, R., « Patrimoine religieux en Isère au 19<sup>ème</sup> siècle. L'œuvre d'Alexandre Debelle à Voreppe », *La Pierre et l'Écrit – Evocations*, 1993-1994, pp. 25-39.
- MOLLIN, J., « Dominant plateaux et plaines du Bas-Dauphiné, le monastère de Chalais », *Evocations*, 1969.
- MOYNE, J.-P., *Le pays voironnais*, Grenoble, Musée Dauphinois / Conservation de Patrimoine de l'Isère, septembre 2001.
- MULLER, H., « Documents gallo-romains découverts dans les usines Allard et Nicollet à Voreppe », *Bulletin de la Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie*, 22, 1922, p. 19, 42-46.
- MULLER, H., « Tombes gauloises de la Tène II découvertes au pied des Balmes de Voreppe (Isère) », *Bulletin de la Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie*, 20, 1913, pp. 100-113.
- PAUTASSO, M., *Emile Gilioli, sculpteur*, coll. « Patrimoine en Isère », Département de l'Isère, 2006.
- PELLENC, préfet (dir.), *Statistique générale du département de l'Isère*, imp. F. Allier, Grenoble, 1844, vol. 1.
- PELLETIER, A., DORY, F., MEYER, W., MICHEL, J.C., *Carte archéologique de la Gaule. Isère 38/1*, Paris, 1994.
- PILOT, JJA., « Notice sur l'ancien couvent de Chalais », *Bulletin de la Société Statistique du Département de l'Isère*, séance du 20 avril 1844, 1844.
- PILOT DE THOREY, E., *Les prieurés de l'ancien diocèse de Grenoble compris dans les limites du Dauphiné*, Bull. Soc. Stat. Sciences Naturelles Isère, 3<sup>ème</sup> série, 12, 1884.
- PILOT DE THOREY, E., *Cartulaire de l'abbaye bénédictine de Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste de Chalais, au diocèse de Grenoble*, édition Maisonville, Grenoble, 1879.
- PLANK, A., *L'origine du nom des communes du département de l'Isère*, l'Atelier, Bourg-d'Oisans, 2006, 2<sup>ème</sup> édition.
- POURADIER-DUTEIL, P., « Le Séminaire de Voreppe », *L'Art sacré*, n°5, nov. 1935 (11/1935).
- ROJON, J., *L'industrialisation du Bas-Dauphiné : le cas du textile (fin XVIIIe siècle à 1914)*, Université Lumière-Lyon 2, thèse, 2007. En ligne : [http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2007/rojon\\_j#p=0&a=top](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2007/rojon_j#p=0&a=top)
- ROMAN, J.-Ch., *Les chartes de l'ordre de Chalais, 1101-1400*, t. I à III, Picard et fils éditeur, coll. « Archives de la France monastique », vol. XXIII, 1923.

ROUAULT, F., *Géographie agricole du département de l'Isère*, éditeur X. Drevet, Grenoble, 1907.

S<sup>té</sup> ALLARD, NICOLET et C<sup>ie</sup>, *Installation électrique de la Société Allard, Nicolet et C<sup>ie</sup> à Voreppe (Isère)*, extrait du compte-rendu du Congrès de la Houille Blanche, septembre 1902 (tiré-à-part).

THORRAND et C<sup>IE</sup>, PONT-OLLION-NICOLET, *Ciments supérieurs de Voreppe, près de Grenoble. Ciments naturels et artificiels, produits en ciment*, imp. Allier Père et fils, Grenoble, 1878.

VAILLANT, P., *Recueil de documents relatifs à l'histoire du droit municipal en France des origines à la Révolution. Les libertés des communautés dauphinoises (des origines au 5 janvier 1355)*, Paris, 1951.

VINCENT, S. (dir.), *Alexandre Debelle 1805-1897. Un peintre en Dauphiné*, coll. « Patrimoine en Isère », Département de l'Isère, Grenoble, 2005.

## webographie

« Anciens du Sacré Coeur de Voreppe » : <http://www.semvoreppe.org/>

Art Aujourd'hui / article sur Jean Achard <http://www.artaujourd'hui.info/a5740-jean-achard-un-paysagiste-a-l-ecole-de-la-nature.html>

Atlas des carriers de meules de Moulins en Europe [http://meuliere.ish-lyon.cnrs.fr/php/test\\_fiche.php](http://meuliere.ish-lyon.cnrs.fr/php/test_fiche.php)

Bibliothèque dauphinoise / article sur Alexandre Debelle [http://www.bibliotheque-dauphinoise.com/alexandre\\_debelle.html](http://www.bibliotheque-dauphinoise.com/alexandre_debelle.html)

Cassini – notice sur Voreppe [http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select\\_resultat=41009#](http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/fiche.php?select_resultat=41009#)

Chemins de mémoire / article sur Emile Gilioli <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/page/affichegh.php?idGH=641&idLang=en>

COREPHA <http://www.corepha.fr/>

Dreal – Rhône-Alpes <http://www.rdbmrc-travaux.com/basedreal/resultat.php?insee=%2C38565>

Fédération des abbayes chalaisiennes <http://chalaisiens.abbyvalb.com/index.html>

Geol-Alp [http://www.geol-alp.com/chartreuse/index\\_chartreuse.html](http://www.geol-alp.com/chartreuse/index_chartreuse.html)

Histoire de Voreppe – COREPHA / articles sur Alexandre Debelle et sur l'atlas de Dupuy <http://www.histoire-voreppe.com/sites/debelle/debelle-et-voreppe.html>

[http://www.histoire-voreppe.com/p1\\_histoire/corepha/dupuy/](http://www.histoire-voreppe.com/p1_histoire/corepha/dupuy/)

In Situ – revue des patrimoines / article sur Marguerite Huré [http://www.revue.inventaire.culture.gouv.fr/insitu/insitu/article.xsp?numero=3&id\\_article=v5-754](http://www.revue.inventaire.culture.gouv.fr/insitu/insitu/article.xsp?numero=3&id_article=v5-754)

Maison de l'architecture Rhône-Alpes <http://architecturerhonealpes.org/index2.php3>

Meulières.eu <http://meuliere.ish-lyon.cnrs.fr/>

Monastère de Chalais [http://www.chalais.fr/rubrique.php?id\\_rubrique=6](http://www.chalais.fr/rubrique.php?id_rubrique=6)

Peplums / article de G. de Galbert sur Hannibal dans les Alpes <http://www.peplums.info/pepcour34a.htm#1>

Réseau Européen des Sites Casadéens – notice sur Voreppe (les Plantées) <http://www.casadei.eu/index.php?p=2&r=isc&l=Is%E8re>

Site d'Alain Schrambach : <http://bernard.schrambach.free.fr/index.htm>

Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère / articles sur des crues de l'Isère et son endiguement <http://www.symbhi.fr/>

Université Lyon 2 / thèse de J. Rojon sur  
« L'industrialisation du Bas-Dauphiné : le cas  
du textile (fin XVIII siècle à 1914) »

[http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2007/rojon\\_j#p=0&a=top](http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2007/rojon_j#p=0&a=top)

## Le patrimoine de Voreppe en quelques sites

### Fortification – château

- château-fort – Bourg Vieux / Gachetière (AP 111, 112 / 98, 260)
- enceinte fortifiée de la villeneuve – Veronnière (BK 261)

### Patrimoine religieux

- ancienne abbaye de Chalais – Chalais (AO 10)
- ancien « cellier de Chaleys » – Sous le Peuil (AT 40)
- ancienne chapelle de l'hospice – le Bourg (BK 98)
- chapelle Françon – Malossane (AH 420)
- église paroissiale – le Bourg (BK 135)
- église – le Chevalon-Sud (AV 136)
- ancienne église priorale – le Bourg (BK 421)
- niche – le Bourg (BK 167)

### Patrimoine public

- école – Faubourg du Pont (BL 38)
- gare – la Gare (BH 847)
- monument commémoratif – la Poste (BL 175)
- Petit séminaire – Jacquinière (BI 501, 372)
- pont – l'île Gabourd / l'île Magnin (BD / BE dp)
- pont – Montdragon (AX dp / 208, 209)

### Demeure – habitat urbain

- « château de Beauplan » – Beauplan (BD 260)
- « château de Saint-Vincent » – Saint-Vincent-du-Platre (AW 407)
- « château de Siéyès » – Veronnière (BK 415 à 417, 260)
- demeure – le Bourg (BK 43)
- demeure – les Buissières (AH 26)
- demeure – les Buissières (AH 484)
- maison – le Bourg (BK 167)
- maison – le Bourg (BK 230)
- maison – le Bourg (BK 241)
- maison – le Bourg (BK 215)
- maison – Veronnière (BK 404)
- maison seigneuriale – le Bourg (BK 49)
- maison seigneuriale – le Bourg (BK 40, 41)
- maison seigneuriale – le Bourg (BK 333)
- maison seigneuriale – Malossane (AH 545)

#### Décor d'architecture

- décor peint de l'église paroissiale – le Bourg (BK 135)
- vitraux de l'église paroissiale – le Bourg (BK 135)

#### Artisanat – commerce – industrie

- carrière de molasse – Gachetière (AP 14, 100)
- carrière de molasse – Malossane Haut (AE 222, 244, 245...)
- cimenterie – Chessières (BH 157)
- cimenterie – le Chevalon-Nord et le Sautaret (AV 276, 291)

#### Patrimoine rural

- ensemble agricole – Beauplan (BD 54)
- maison rurale – Brandegaudière (BM 126)
- maison rurale – le Plan (AY 217)
- maison rurale – Saint-Vincent-du-Platre (AW 396, 397)
- maison rurale – la Tençon (AE 32)
- maison rurale – la Tençon (AE 54, 57)
- séchoir à maïs – Crue de Moirans (AD 434)

## Les sites menacés

Éléments nécessitant une intervention pour leur sauvegarde :

- croix, fontaines, lavoirs et puits à entretenir

